



**FDC**40

FÉDÉRATION  
DÉPARTEMENTALE  
DES CHASSEURS  
DES LANDES

FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE  
DES CHASSEURS DES LANDES

Procès-Verbal de l'Assemblée générale  
tenue le 06 avril 2024  
à Pontonx-sur-l'Adour

*La séance débute à 09 heures 19*

**Jean-Luc DUFAU** : Mesdames, Messieurs,

Chers amis, bonjour.

C'est toujours avec beaucoup de plaisir que nous retrouvons les arènes de Pontonx-sur-l'Adour pour notre Assemblée Générale 2024.

Avant de commencer nos travaux, en mémoire de nos amis chasseurs disparus cette année, dont Jean Raymond Lécha, ancien président de la FDC40, en guise de remerciement, je vous propose de leur dédier une minute d'applaudissements.

*Applaudissements en l'hommage des chasseurs disparus*

**Jean-Luc DUFAU** : Merci, que Saint-Hubert veille sur eux.

Je donne la parole à Monsieur Dominique Urolategui, Maire de Pontonx-sur-l'Adour, qui nous accueille aujourd'hui et a mis tout en œuvre pour que cette Assemblée Générale soit réussie, avec l'aide des chasseurs locaux et des services de la ville. Nous le remercions très sincèrement.

**Dominique UROLATEGUI, Maire de Pontonx-sur-l'Adour** : Madame la Préfète, Madame la Députée européenne, Monsieur le Sénateur s'il est arrivé, mais je ne le vois pas, Mesdames et Messieurs les Députés, Madame la Conseillère départementale, Monsieur le Président national de la Fédération de Chasse (dont sa venue est annoncée depuis un an) que je suis très heureux d'accueillir à Pontonx-sur-l'Adour, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Bienvenue à Pontonx-sur-l'Adour.

Pontonx-sur-l'Adour est une petite commune de 3 030 habitants qui grossit au fil des années, par sa population. Par ailleurs, elle a quelque chose de commun avec l'ensemble des communes du Département puisqu'elle a aussi une ACCA ; une association de chasse que je voulais remercier de sa participation, avec la Fédération, pour l'organisation de cette belle journée qui se présente.

Remercier particulièrement, l'ACCA, comme je le pense, beaucoup de mes collègues Maires du Département, puisque les ACCA mènent des missions de service public, Monsieur le Président, mais vous le savez, dans la régulation du gibier. C'est une mission du quotidien parce que je pense que l'on ne passe pas une journée sans qu'il y ait des opérations importantes pour la régulation du gibier. Tant et si bien que la communauté de communes du Pays Tarusate a pris en charge tous les frais liés aux déchets de venaison pour faciliter le travail des chasseurs qui le font, bien sûr, en toute sécurité et en lien avec toutes les règles de l'organisation des battues.

Même si beaucoup d'entre vous le savent, je voulais rappeler le partenariat avec la Fédération Départementale dont le siège est à Pontonx-sur-l'Adour au sujet de la réhabilitation des barthes depuis les années 80'. En effet, nous avons environ une centaine d'hectares protégés par Natura 2000, sous l'impulsion de la Fédération qui veille au grain, permettant à bon nombre de nos concitoyens de Pontonx-sur-l'Adour et des Landes, voire des touristes, de venir découvrir un écrin de 100 hectares de biodiversité.

La biodiversité est un concept des années 80', mais c'est vieux comme le monde. On redécouvre des choses qui fonctionnent depuis que la vie est sur terre. Je profite du moment, j'en parlais avec quelques-uns d'entre vous, pour dire que l'on organise à Pontonx-sur-l'Adour, au mois de juin, une semaine sur la biodiversité dont la Fédération de Chasse est bien évidemment partenaire. L'Office Français de la Biodiversité sera également présent ainsi que d'autres personnes sur ce sujet-là.

Pourquoi ? Nous avons effectivement les barthes, mais ce qui est important aussi, c'est que les citoyens reprennent un peu pieds et mains par rapport à ce concept. Même si l'on urbanise beaucoup, lorsque l'on demande aux gens de mettre une haie en limite de propriété plutôt qu'un mur d'une hauteur de 2 mètres, ils n'en voient pas tellement l'intérêt. Je ne vais pas refaire le débat de ce matin, mais l'intérêt de mettre une haie est majeur pour la biodiversité.

Tout cela pour dire que la biodiversité est vieille comme le monde. C'est un ensemble d'organisation de la nature qui s'autorégule alors que non, elle ne s'autorégule pas ! Selon moi, la chasse est un élément de la biodiversité. D'ailleurs, les différents types de chasses sont un ensemble de formes de biodiversité.

Je voulais dire ce matin que si l'on s'attaque à la biodiversité de la chasse en interdisant ceci ou cela, on va aussi troubler la biodiversité telle qu'on la prône aujourd'hui. Je voulais rappeler que la chasse fait partie de la biodiversité, de notre ADN et nos traditions. Les arènes en sont, la chasse aussi !

Bons travaux et bienvenue à Pontonx-sur-l'Adour.

### *Applaudissements*

**Jean-Luc DUFAU** : Merci, Monsieur le Maire. Je crois que vous êtes en plein dans le cœur du sujet que l'on va débattre aujourd'hui.

Je déclare l'Assemblée générale 2024 de la Fédération Départementale des Chasseurs des Landes ouverte.

Je remercie :

- Madame la Préfète, Françoise Tahéri
- Madame la Ministre et Députée, Geneviève Darrieussecq
- Madame la Sénatrice, Monique Lubin
- Monsieur le Sénateur, Éric Kerrouche
- Madame la Députée Européenne, Laurence Farreng
- Messieurs les Députés, Lionel Causse et Boris Valaud
- Monsieur le représentant du Conseil Régional et Maire de Saint-Paul-lès-Dax, Julien Bazus
- Madame la représentante du Conseil Départemental, Dominique Degos
- Monsieur le Président de l'Association des Maires des Landes et Maire de Messanges, Hervé Bouyrie
- Mesdames et Messieurs les Maires des Landes présents et représentés
- Monsieur le Maire de Pontonx-sur-l'Adour
- Messieurs les représentants des renseignements territoriaux, Lieutenant-Colonel Ludovic Burette et Capitaine Yoan Montjoie
- Madame la Présidente de la Chambre d'Agriculture des Landes, Marie-Hélène Cazaubon
- Monsieur le Président de la SAFER, Jean-Michel Anaclet
- Mesdames et Messieurs les représentants des syndicats agricoles, Michel Larrère pour la FDSEA, Thierry Darrimajou pour le MODEF et Kévin Pouységur pour les Jeunes Agriculteurs
- Madame la représentante de l'Office National des Forêts, Agnès Thongo
- Monsieur le Chef Départemental de l'Office Français de la Biodiversité, Hervé Jacquot
- Monsieur le Lieutenant-Colonel, Patrick Grimaud de la base militaire de l'EALAT
- Monsieur le Président de la Fédération Départementale de Défense contre les Organismes Nuisibles des Landes, Jérémy Lapeyre (je crois qu'il s'est excusé à la dernière minute)
- Monsieur le Président de « Esprit du Sud », Dominique Graciet,
- Monsieur le représentant de l'Union des Villes Taurines de France et Maire de Mont-de-Marsan, Charles Dayot
- Monsieur le représentant de l'Observatoire National des Cultures Taurines
- CRPF
- Monsieur le président de Landes Nature, Jacques Dufréchou

- Monsieur le directeur de Alliance Forêts Bois, Franck Météreau (agence de Sabres)
- Monsieur le Président de la Fédération Française de la course Landaise, Patrice Larosa

Au nom de tous les coursayres présents, soit assuré de tout mon soutien, en ce moment difficile que vit la course landaise. Bravo pour le combat mené.

- Monsieur le Président de la Fédération pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique, André Lesage
- Monsieur le président de l'association des louvetiers des Landes, Jean-Jacques Lavigne
- Nos Avocats-Conseils, Maître Laurence Brun et Maître Antoine Tugas
- Monsieur le Président de la Fédération Nationale des Chasseurs, cher ami, Willy Schraen
- Monsieur le Directeur de la Fédération Nationale des Chasseurs, cher ami, Nicolas Rivet
- Monsieur le Vice-Président de la Fédération Nationale des Chasseurs et Président de la Fédération des Chasseurs de Charente-Maritime, cher ami, Christophe Bouyer
- Messieurs les Présidents ou représentants des Fédérations, chers amis, Philippe Etcheveste pour le 64, Thibault Varenne pour le 33, Laurent Vicini pour le 47, Joseph Pradet pour le 65, Jean-Paul Dupret et Jean-Paul Monnet pour le 32

Merci également à la presse, et un vrai clin d'œil à Jean-Michel Desplos qui nous fait l'honneur de couvrir nos Assemblées avec Sud-Ouest depuis de nombreuses années.

- Mesdames et Messieurs, les Présidentes et Présidents d'ACCA (213 sont représentées aujourd'hui sur 325)
- Mesdames et Messieurs les Présidentes et Présidents des associations spécialisées
- Mesdames et Messieurs
- Chers amis

Je dois excuser :

- Renaud Lagrave, Vice-Président du Conseil Régional
- Mathieu Labrousse, Conseiller Régional
- Monsieur le Président du Conseil Départemental, Xavier Fortinon
- Paul Carrère, Vice-Président du Conseil Départemental
- Madame Lucie Taverne, Directrice Générale Adjointe à la Transition Écologique et Énergétique Mobilités du Département
- Monsieur Vincent Dedieu, Président du Parc Naturel des Landes de Gascogne
- Monsieur Patrice Lartigue, Président de la Chambre des métiers et de l'artisanat
- Madame Véronique Mabrut, Directrice de l'Agence de l'eau Adour Garonne,
- Madame Nadine Chevassus, Directrice de la DDTM
- Olivier Janson, Monsieur le Procureur de la République

Conformément aux statuts et sûrement grâce au progrès technique, vous avez voté pour les différentes résolutions par le biais de l'espace adhérent de la Fédération. Ce vote a été validé par huissier de justice et sera conforté par un rapport de conformité comme l'an passé. Ce dispositif mis en place à l'origine à cause du COVID nous permet d'être plus efficaces et laisse plus de temps aux rapports et aux diverses interventions.

Sans plus attendre, nous allons maintenant passer à la partie que vous attendez tous avec impatience, la lecture des comptes avec notre trésorier Serge Dupouy.

*Applaudissements*

### **Rapport de gestion du trésorier**

**Serge DUPOUY** : Madame la Préfète,  
Mesdames et Messieurs les élus,  
Mesdames et Messieurs,  
Chers collègues chasseurs,  
Chers amis,

Bonjour,

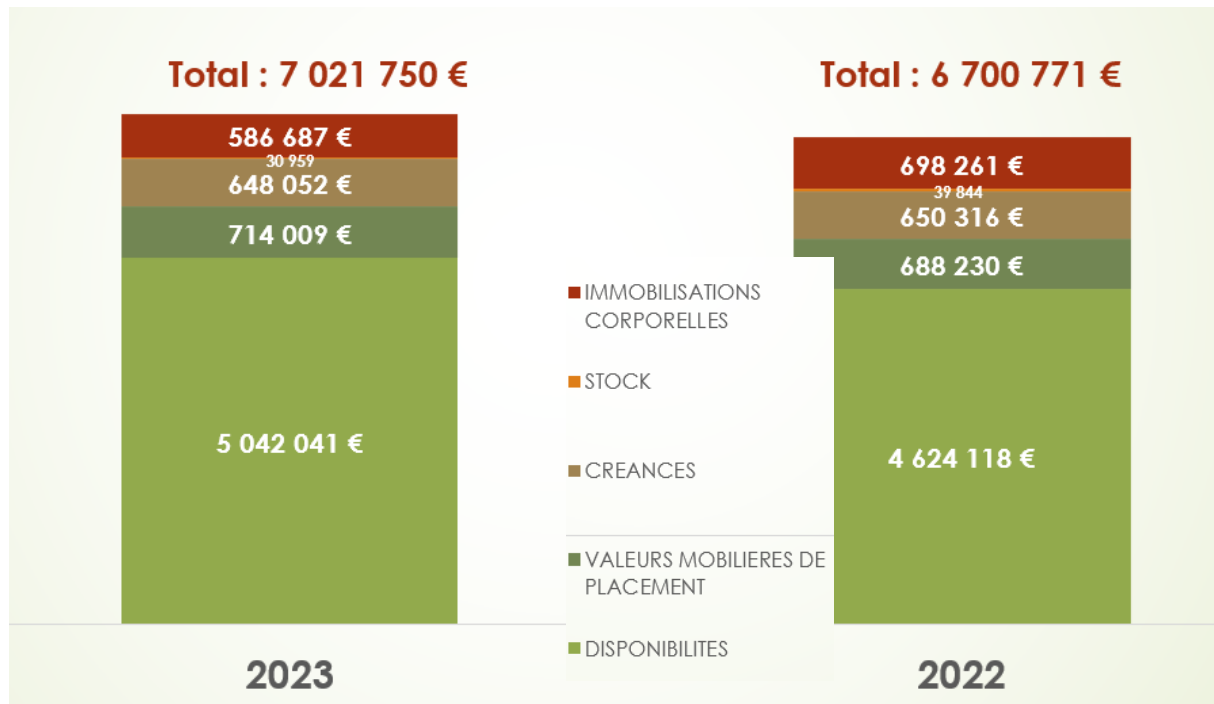
Vous êtes nombreux. J'ai l'habitude de mener l'Assemblée générale de mon ACCA de Haute Lande, avec un peu moins de monde. Il me revient la lourde tâche de démarrer nos travaux de la matinée.

Je vais vous présenter :

Les réalisations pour l'exercice comptable 2022/2023, clos au 30 juin 2023,  
Et le budget prévisionnel 2024/2025 étudié et voté par le Conseil d'Administration de la Fédération, que nous avons soumis à votre approbation par le biais du vote électronique.

La situation financière de la Fédération Départementale des Chasseurs des LANDES reste plutôt satisfaisante, mais demande à l'habitude une gestion rigoureuse et contextuelle, limitant au maximum les écarts de budget.

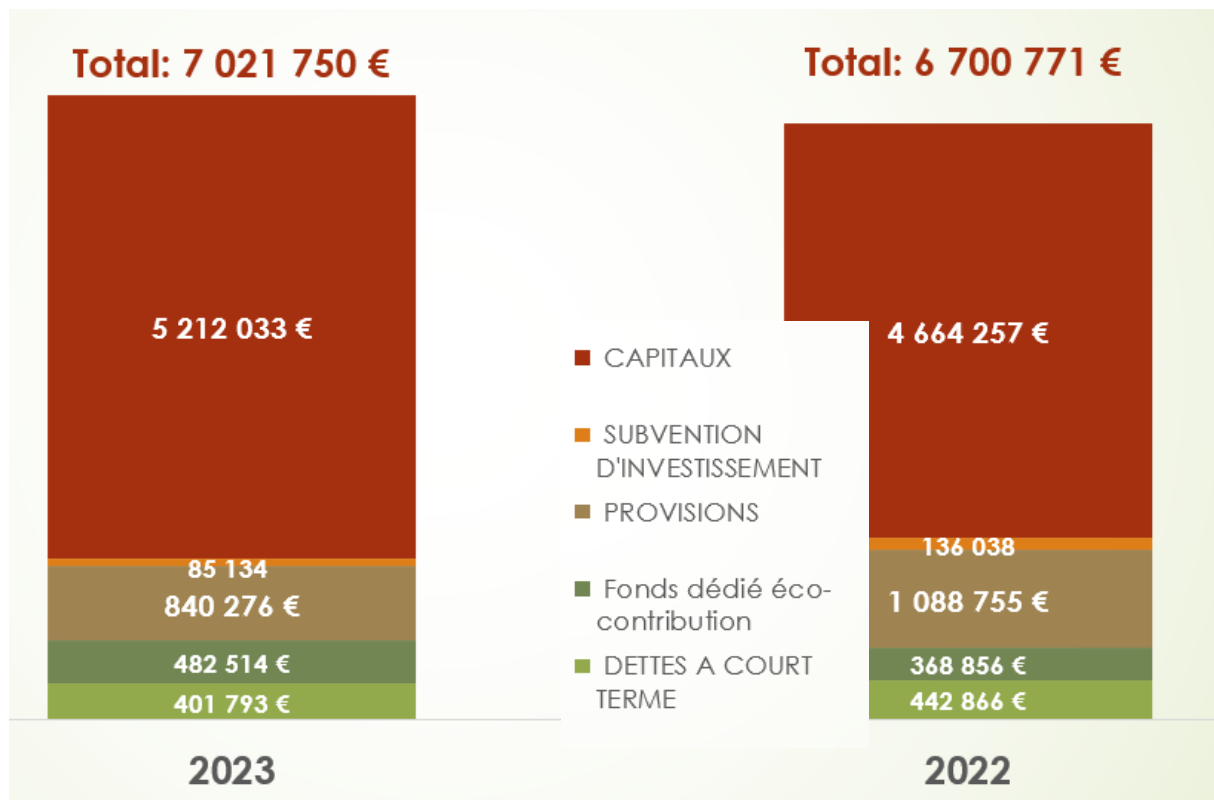
**Le bilan simplifié** au 30 juin 2023 fait apparaître les éléments suivants :  
**A l'actif** :



(À 1€ près d'arrondi)

Il est à noter une diminution de la valeur des immobilisations corporelles du fait des amortissements de la campagne, une diminution des créances et une progression des valeurs mobilières de placement et de la trésorerie.

Au passif :



Les réserves ont augmenté par rapport à 2021/2022.

Ces réserves comprennent :

- Les capitaux propres ;
- L'affectation du résultat de l'exercice de chaque année.

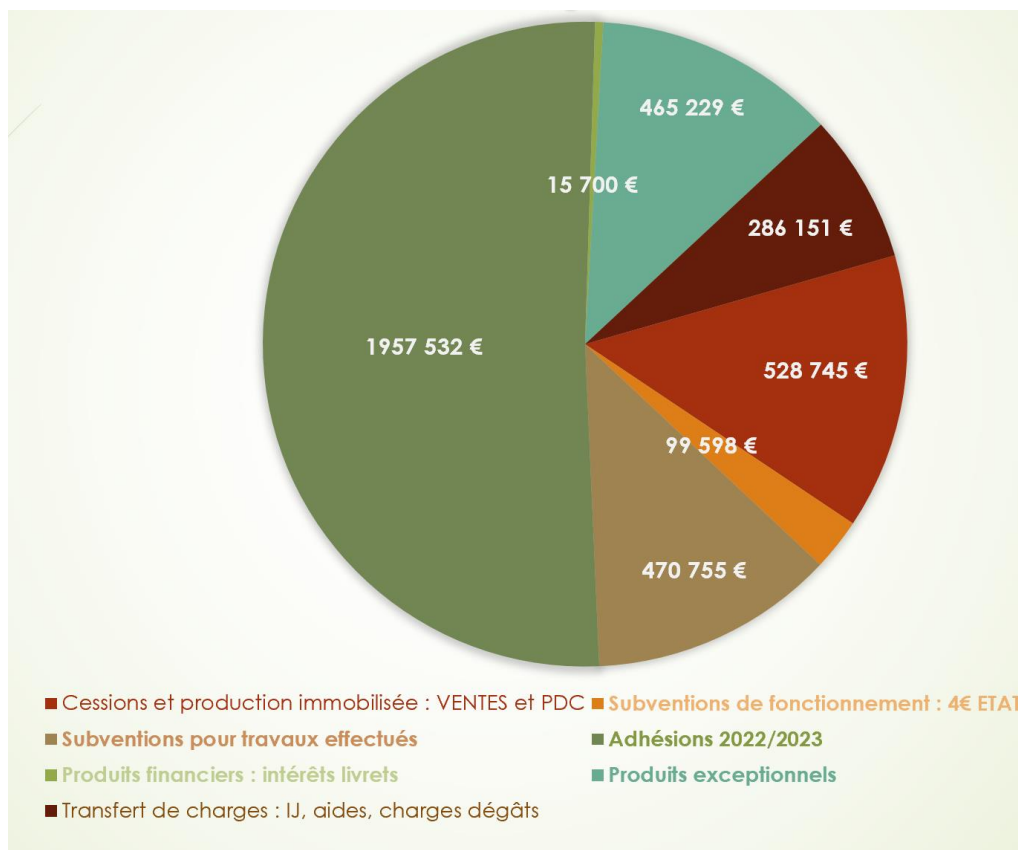
Le résultat global 2022/2023 est de + **544 217 €**.

Nous vous avons proposé de l'affecter aux réserves de la Fédération.

Les subventions d'investissement, les provisions et les dettes ont diminué.

Le compte de résultat au 30 juin 2023 vous est présenté

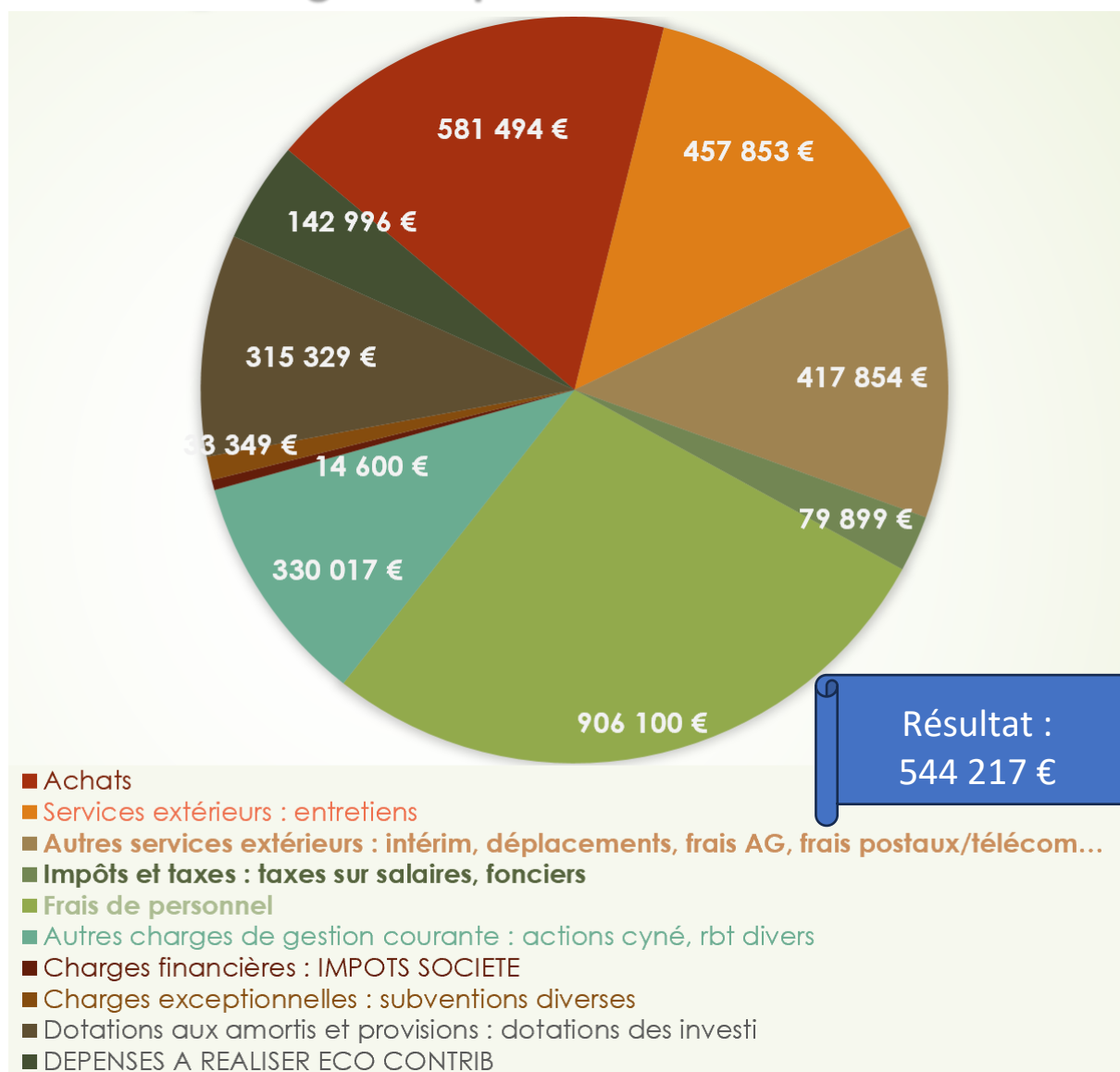
## Produits d'Exploitation : 3 823 710 €



Notons que 50% des recettes proviennent des adhésions des chasseurs.

Je tiens à vous alerter sur la diminution chronique du nombre de chasseurs comme chaque année malheureusement : 17 261 en 2023/2024 contre 17 793 en 2022/2023, soit 3% en moins.

## Charges d'Exploitation : 3 279 492 €



Dont 27% de charges de personnel

Le résultat 2022/2023 est donc positif de 544 217 €.

Voilà maintenant 6 ans que le bénévolat des administrateurs de la FDC40 est chiffré pour un total de 951 heures en 2022/2023, soit une évaluation financière de 32 054 €.

Venons-en maintenant aux propositions de **budgets votées pour 2024/2025** :

**Budget Général et DEGATS :**

<b>Produits d'exploitation</b>	<b>3 778 705 €</b>
Cessions	32 200,00 €
Plan de chasse	417 894,00 €
<b>Contribution DEFICIT DEGATS</b>	<b>247 131,00 €</b>
<b>Subventions de fonctionnement et exploitation</b>	<b>837 450,00 €</b>
Adhésions 2024/2025	1 890 930,00 €
Produits financiers	162 500,00 €
Transfert de charges	190 600,00 €
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>3 835 064 €</b>
Achats	571 820,00 €
Services extérieurs	813 300,00 €
Autres services extérieurs	405 875,00 €
Impôts et taxes	95 700,00 €
Frais de personnel	1 232 568,72 €
Autres charges de gestion courante	439 300,00 €
Charges financières	2 000,00 €
Charges exceptionnelles	3 000,00 €
Dotations aux amorti et provisions	131 500,00 €
Eco contribution	140 000,00 €
<b>Résultat budgétaire</b>	<b>- 56 359 €</b>

Le budget fédération a été établi sur la base de 17 000 chasseurs, soit une diminution prévisionnelle de plus de 200 chasseurs. Rappelons que 50 % des recettes proviennent des

adhésions des chasseurs. Ce qui impose à la FDC d'être innovante en termes de recherche de financements.

Le prix de la cotisation fédérale reste à 95 €. Le coût de l'adhésion territoriale vous a été soumis au vote au tarif identique de 95€, comme l'année précédente.

Le prix des bracelets cerf et biche reste à 95 €, celui des chevreuils à 22 €.

Pour être équilibré, le budget DEGATS 2024/2025 a prévu une contribution variable de 247 131 euros.

Pour le Conseil d'Administration, l'idéal serait de ne plus être contraint d'appliquer cette contribution variable, ce que nous avons réussi à faire 4 exercices consécutifs.

Vous connaissez notre combat sur ce dossier, nous ne le lâcherons pas !

Je vous remercie.

*Applaudissements*

**Jean-Luc DUFAU** : Merci Serge.

Comme tous les ans, c'est difficile de le faire transparent, mais la gestion de notre Fédération réalisée par nos équipes repose sur un seul objectif primaire à savoir maintenir une chasse populaire, accessible et transparente.

Notre gestion financière est particulièrement rigoureuse. J'en profite pour remercier par anticipation notre commissaire aux Comptes, Monsieur Matthieu Bourde, pour son travail, ses analyses et ses conseils.

Nous en venons maintenant à la lecture du rapport de notre Commissaire aux comptes.

### **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes clos au 30 juin 2023**

**Matthieu BOURDE** : Merci. Bonjour. Je vais vous présenter le rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos au 30 juin 2023.

### **Rapport et comptes 2023**

#### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fédération Départementale des Chasseurs des Landes relatifs à l'exercice clos le 30/06/2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de

l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

## **Fondement de l'opinion**

### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er juillet 2022 à la date d'émission de notre rapport.

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que **les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne :**

- Les durées d'amortissement des actifs immobilisés,
- Les estimations des charges relatives aux dégâts de gibier,
- Les engagements sociaux de l'association,
- Les dépréciations pratiquées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et

dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents de la Fédération Départementale des Chasseurs des Landes.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Je vais vous présenter maintenant le rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées.

Je vous remercie.

*Applaudissements*

**Jean-Luc DUFAU** Merci, Monsieur le Commissaire aux Comptes.

Vous voyez que les choses sont transparentes.

Je le souligne tous les ans, mais je crois qu'il est important de saluer une nouvelle fois le travail réalisé par nos équipes financières, qui garantissent la pérennité de notre Fédération et notre chasse landaise.

Merci à notre comptable, Amandine, toujours aussi efficace et précise dont les compétences ne sont plus à démontrer. Merci à vous tous, car nous savons que ce n'est pas la partie la plus agréable et vous réussissez de mieux en mieux à nous la faire endurer sans trop de difficulté.

Avant de faire monter nos invités, je propose à notre trésorier de vous donner le résultat des votes électroniques par résolution.

**Serge DUPOUY** : Je vous présente les résultats des votes électroniques pour chacune des résolutions proposées.

Vous avez été 235 votants pour 10 178 voix exprimées. La première résolution concernant le procès-verbal de l'Assemblée générale du 15 avril 2023 qui a été approuvée avec 9 042 voix, soit près de 98% des votes. Il y a eu 236 abstentions.

**L'Assemblée Générale**, sur proposition du Conseil d'Administration **approuve les comptes annuels au 30 juin 2023**, faisant ressortir un résultat net positif global pour l'association de **544 217.67 €**

Soit un résultat net positif de **284 752 €** pour le compte GÉNÉRAL,  
Et un résultat net positif de **259 465 €** pour les dégâts

**L'Assemblée Générale**, sur proposition du Conseil d'Administration décide **d'affecter le résultat** de la façon suivante :

En augmentation des réserves fédérales pour **544 217 €**,  
Correspondant à l'affectation du bénéfice 2022- 2023,

Les conventions réglementées qui viennent de vous être présentées ont été approuvées.

Les comptes ont été validés par 10 178 voix. Vous remarquerez que c'est 100% des voix exprimées.

Maintenant, le vote des contributions et adhésions.

Contributions territoriales, du fait des actions engagées par la Fédération des chasseurs des Landes, il est proposé une contribution territoriale à 0 euros pour 2022-2023.

Voyons maintenant les adhésions départementales 2024-2025. Pour information, tous les montants sont inchangés par rapport à l'année précédente.

**Adhésions Départementales : Montant échangé**

Adhésion départementale 2024/2025 + contribution dégâts variable ( <i>inchangé 2023/2024</i> )	95 €
Nouveaux chasseurs ( <i>inchangé 2023/2024</i> )	30 €
Adhésion départementale temporaire 9 jours ( <i>inchangé 2023/2024</i> )	47.50 €
Adhésion départementale temporaire 9 jours pour les nouveaux chasseurs ( <i>inchangé 2023/2024</i> )	23.75 €
Adhésion départementale temporaire 3 jours ( <i>inchangé 2023/2024</i> )	23.75 €
Adhésion départementale temporaire 3 jours pour les nouveaux chasseurs ( <i>inchangé 2023/2024</i> )	11.88 €
Adhésion territoriale ( <i>inchangé 2023/2024</i> )	95 €

**Contribution au plan de chasse : Montant inchangé**

- ✓ Cerf et biche: 95 €
- ✓ Chevreuil : 22 €

Les contributions et adhésions ont été validées par 10 090 voix, soit plus de 99%. Il y a eu 88 abstentions.

**Approbation du budget 2024-2025 :** L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration approuve le budget 2024 – 2025 :

- pour : 9 971 voix,
- contre : 25 voix,
- abstention : 182 voix.

Le conseil d'Administration vous remercie pour votre confiance ainsi témoignée.

*Applaudissements*

**Jean-Luc DUFAU :** Merci, Serge pour la partie financière et merci bien sûr à toutes les ACCA qui jouent le jeu pour ce vote électronique, nous faisant gagner énormément de temps et d'efficacité.

Maintenant, nous allons passer à la seconde partie de notre Assemblée générale. Je vais demander à nos invités de me rejoindre sur scène en les personnes de Léa Filiu, Gladys Gonnet, notre Président, Willy Schraen, accompagné de notre directeur, Nicolas Rivet.

Je vais également appeler nos intervenants à me rejoindre ; Geneviève Darrieussecq qui n'est pas encore parmi nous, notre Sénateur Éric Kerrouche qui vient d'arriver, Laurence Farreng, Lionel Causse ainsi que Madame la Préfète qui nous honore de sa présence.

Également, Dominique Degos, représentant le Conseil Départemental, et Julien Bazus, représentant le Conseil Régional, qui va nous rejoindre plus tardivement.

Cher André, notre secrétaire général attiré depuis ... ans, ayant rejoint notre fédération depuis 1984.

A cette Assemblée Générale, pour la première fois, tu n'as pas eu la lourde tâche, d'évoquer ton rapport d'activité, tant attendu de nos chasseurs de par tes grandes qualités d'orateur.

Afin de te remercier de ta collaboration assidue, au sein de notre équipe, je vais laisser l'honneur à Madame la Préfète, de te remettre la médaille d'or de la Fédération départementale des chasseurs des Landes.

Merci Dédé !!

*Applaudissements*

*Remise de la médaille d'or à Monsieur André Lailheugue par Madame la Préfète.*

**André LAILHEUGUE** : Merci à vous toutes, merci à vous tous.

Permettez-moi d'avoir une pensée émue pour deux personnes qui m'avaient sollicité à l'époque, à savoir Monsieur Henri Sallenave, Président de la Fédération des Chasseurs des Landes, et Monsieur Jean Sarrade, secrétaire général de la Fédération des Chasseurs des Landes.

Merci.

*Applaudissements*

**Jean-Luc DUFAU** : Merci André.

Mme la Préfète, Chers élus,  
Chers internautes, car cette A.G est diffusée en Live sur les réseaux,  
Mesdames et Messieurs, Chers amis,

C'est toujours pour moi, un grand plaisir de vous retrouver si nombreuses et nombreux à notre Assemblée Générale dans ces belles arènes, haut lieu symbolique de notre culture, et cette année, ce n'est pas peu dire !

En effet, la présence du staff national, dont notre Président, cher Willy, accompagné de son directeur Nicolas Rivet, dont beaucoup d'entre vous ignorent, qu'il est Landais à temps partiel, représente un événement exceptionnel dans la mandature d'un président de fédération et j'en suis très honoré.

Certains me diront que ce n'est pas le bon moment, mais peu importe, je l'assume !!

Sachez que je suis très fier de vous avoir à nos côtés aujourd'hui, avec les chasseurs de ce département, forgés dans la culture rurale, tout comme mon conseil d'administration, mes équipes techniques et administratives.

Car mon cher Willy, je sais que tu as conscience que la chasse Landaise souffre ...  
Et je peux t'assurer qu'elle offre une résistance farouche et déterminée à préserver une  
richesse culturelle unique et j'insiste,

J'insiste, non pas pour nous l'accaparer, mais pour l'ouvrir sur le reste de nos concitoyens, je  
n'ose dire le monde et pourtant certaines de nos pratiques sont endémiques à notre petite  
Gascogne,

Il s'agit simplement de la faire découvrir et de la transmettre aux générations futures.

Mes chers amis, Mme la préfète, Mesdames et Messieurs les élus, Je dois vous faire une  
confiance, vous allez écouter la version bis de mon rapport, réécrit presque entièrement  
jeudi après-midi, dans un café Parisien, à quelques mètres du Conseil d'État, et dans l'avion  
du retour.

Vous le comprendrez, notre actualité est bouillante et il me sera impossible de ne pas être  
totalement transparent avec vous sur ce sujet.

Les fédérations du Sud-Ouest étaient jeudi matin au Conseil d'État, accompagnées de la  
Fédération Nationale et de nos conseils juridiques.

Je souhaitais aujourd'hui, une assemblée plutôt festive et basée sur un discours sous le signe  
de l'espoir, malheureusement, cette actualité est venue ternir l'ambiance.

J'y reviendrai, je reprends le déroulé.

Willy, le 1<sup>er</sup> octobre 2016, tu nous faisais l'honneur de faire ta première représentation en tant  
que Nouveau Président de la Fédération Nationale lors de notre rassemblement pour la  
défense de nos chasses traditionnelles et notamment celle de l'ortolan.

Certains ici présents, s'en souviennent bien, déjà tu avais le don d'être sollicité pour des  
selfies !

Les derniers mots de ton discours, et nous avons les images étaient : « *Avec vous j'ai appris un  
nouveau mot : RESISTA !* ». Peut-être s'agissait-il d'une prophétie landaise ?

Alors il est vrai que nous avons perdu les batailles de l'ortolan et du pinson... Mais de l'arrêté  
du 17 avril 1981 à l'été 2016, les chasseurs landais ont offert une résistance acharnée à une  
idéologie partisane sans fondement scientifique, alors même que l'on nous targue, de nous  
concentrer sur la science...

Et pourtant ? Qui se soucie de l'ortolan aujourd'hui ?

Où sont les programmes de conservation et de suivi ?

Dans ce contexte, je sais pouvoir compter sur toi Willy, ta présence aujourd'hui, en est le témoin et une nouvelle fois, je tiens à te remercier du combat que tu mènes à nos côtés. Mes chers amis, vous le comprendrez, je m'abstiendrai cette année de vous développer l'actualité nationale en pompant allègrement sur le rapport moral du président, car vous l'aurez compris, il s'y attardera, j'en suis certain !!

Avant d'aller plus loin dans mon propos, je tiens à saluer le travail de mon conseil d'administration avec qui je reconnais de temps à autre une certaine rudesse, mais il est important de souligner leur engagement à mes côtés.

Je n'oublie pas l'ensemble du personnel fédéral dont ma direction, qui ont œuvré pour que cette assemblée générale 2024 soit de haut vol et reste gravée dans les annales.

Venons-en à notre actualité,

### **Que s'est-il passé en 2023 ?**

Mes chers amis, je vous l'ai dit dans nos réunions de secteurs, ce qui m'importe dans notre fonctionnement, c'est la transparence.

On vous la doit, et il sera toujours plus efficace, de travailler avec un esprit de partage de l'information et des savoirs.

### **Commençons par ce dossier sensible, les dégâts de gibier.**

Depuis 2020 où nous avons collectivement secoué le cocotier, nous voyons que nos actions et efforts, ont permis de faire diminuer significativement les dégâts et donc la facture.

Je ne cesse de le répéter, mais je salue l'effort collectif qui est déployé dans ce département, par nos agriculteurs, notre louveterie, notre service chasse de la DDTM, et bien évidemment vous, chasseurs bénévoles !

Je vous rappelle les chiffres, si en 2019, nous dépassions les 1.000 ha de surfaces détruites et un budget d'indemnisation de près de 2 millions d'euros, nous sommes en 2023, année civile à 135 ha pour un montant de 325.000€ d'indemnisations.

Ce montant inférieur à 500.000 euros nous évite pour la 4<sup>ème</sup> année consécutive l'activation de la contribution territoriale qui est un traumatisme chez les petites ACCA.

La Fédération des Landes reste sur sa position qui est de constater que le système actuel n'est plus viable..

Pour autant, il n'est pas question de dire non plus, que les dégâts ne doivent plus être indemnisés, bien au contraire !

Nous pouvons réellement remercier le travail de fond, peu visible pour certains chasseurs qu'a accompli la Fédération nationale en réussissant un pari gagnant.

Celui d'aller chercher 60 millions d'euros, dans les caisses de Bercy pour aider les Fédérations à financer le système... mais pour combien de temps ?

Il est bien sûr illusoire, de croire que les seuls chasseurs pourront payer l'impact d'un phénomène qui les dépasse complètement !

Je regrette que certains de mes collègues ne nous aient pas suivis dans notre démarche en 2019, alors que ce sont les mêmes aujourd'hui qui appellent à la réforme du système, asphyxiés par le montant des dégâts.

Et bien qu'il y ait débat, y compris sur notre positionnement, je refuse que le chasseur, c'est-à-dire vous, devienne le bras armé de tels ou tels intérêts, arguant de la mission de service public, alors que la chasse, mesdames et messieurs, ce n'est pas « un boulot » !

C'est une passion, une culture, un passe-temps, un mode de vie ... mais si elle est reléguée à la simple nécessité... elle sera vouée à disparaître, et je crois que c'est un piège assez grossier dans lequel on veut nous enfermer, et dans lequel il ne faut surtout pas tomber.

Je chasse d'abord, parce que j'aime chasser, et non pas parce que j'y suis contraint !

Sur cette question, il faut impérativement que nous sortions du système actuel au terme du plan de relance...

Je sais Willy que nous sommes en phase sur ce dossier, je compte sur toi et tu peux aussi compter sur les chasseurs landais.

Toujours sur la régulation du sanglier, je souhaite faire une mise au point concernant notre utilisation de la chevrotine depuis plus d'une douzaine d'années.

Il se dirait, dans les CDCFS de certains départements, qu'il y aurait de plus en plus d'incidents dans le département des Landes avec cette munition et que son taux de prélèvement serait majoré...

Alors je vais être très clair !!!

Ainsi, sur la dernière période d'expérimentation 2018/2022, l'OFB a recensé 14 incidents en chasse collective, toutes munitions et toutes chasses confondues dans les Landes.

Pour ce qui est de la chevrotine, ce sont 6 INCIDENTS quasi-exclusivement liés à des non-respects des consignes élémentaires de sécurité, qui ont été recensés.

Avec une telle expérience, et deux rapports balistiques, dont un pour les grains de substitution au plomb, nos conditions d'utilisation n'ont plus rien à prouver, tant sur l'efficacité, que la sécurité que ce soit à la chasse ou en actions administratives.

Et aujourd'hui, sous prétexte que l'on doit généraliser cette munition, on va nous inventer un angle de 45°, obligatoirement matérialisé, et paradoxalement on va aussi, autoriser n'importe quel diamètre de grains ?

Pourquoi un tel excès de zèle ? Mais on marche sur la tête !!!!

Ainsi j'appelle nos autorités, à la raison et au bon sens, car n'oublions pas la motion adoptée l'an dernier dans ces mêmes arènes, elle pourrait aussi, s'appliquer pour d'autres motifs.

### **2023 est bien sûr marqué par notre combat sur les chasses traditionnelles.**

Nos arrêtés alouettes de 2022, suspendus, font toujours l'objet d'un contentieux sur le fond, au Conseil d'État, je vais y revenir.

A la fin de l'été, avec un travail remarquable du juriste de la Fédération Nationale Guillaume Firmin, les Fédérations du sud-ouest ont planché sur la meilleure stratégie à adopter.

Sous l'impulsion de la FNC et du Ministère, un protocole expérimental a été construit afin de vérifier, et nous l'espérons, solutionner l'argument de la sélectivité.

En effet, depuis le temps que nous travaillons sur ces dossiers, je pense que nous maîtrisons relativement bien, la situation et les enjeux pour maintenir nos petites chasses.

Il demeure, dans les décisions du Conseil d'État, deux points de fragilité juridique, juridique et non scientifique là aussi j'insiste !

Cela concerne la sélectivité où le Conseil d'État ne peut s'appuyer sur une étude fiable et publiée sur celle des panttes et matoles et enfin sur le concept d'autre solution satisfaisante... Cette étude était donc PRIMORDIALE !

Banco, la Préfecture publie l'arrêté le 20 octobre dernier avec quelques jours de retard mais peu importe, expérimentation qui doit aller jusqu'au 20 novembre.

De manière très prévisible, la LPO et One Voice attaquent les 5 arrêtés départementaux, celui des Ardennes pour la tenderie des vanneaux, et des 4 départements du sud-ouest pour l'alouette, Lot-et-Garonne, Gironde, Pyrénées Atlantique et Landes.

Le 28 octobre, la sentence tombe au Tribunal de Bordeaux, One voice fanfaronne devant une décision que nous ne comprenons pas ... Les arrêtés de la Gironde et du Lot-et-Garonne sont immédiatement suspendus, alors que les captures avaient à peine démarré...

Fallait-il se résigner ? Ou se battre ?

L'audience pour les Landes et les Pyrénées Atlantiques était programmée le 2 novembre au Tribunal de Pau.

Dans l'urgence, bien ou mal, on n'en sait rien, on fait appel à notre réseau pour faire un petit rassemblement devant le tribunal,

Et oui, nous sommes encore là ! Et merci à ceux d'entre vous, qui nous ont soutenus, sous une pluie battante aux portes du tribunal.

Débrief le midi avec les 2 Fédérations et les avocats diligentés par la FNC...

La défense des DDTM était également présente et je te remercie Bernard de nous avoir accompagnés ce jour-là.

On ne pouvait pas perdre, on ne doit pas perdre ...!

Nous avons d'excellents avocats qui font le job, mais en face, nous avons des militants totalement roués à l'exercice, déblatérant inepties et contre-vérités, sans que ces dernières ne soient véritablement contrées...

C'est pour cette raison que ce 2 novembre, nous avons demandé au tribunal, à ce que nos deux Directeurs puissent intervenir.

Au pire, on ne risquait rien !

Il fallait se jeter dans la bataille, qui était bien plus que simplement juridique.

En effet, devant la présidente de séance, les avocades adverses se lâchaient sans retenue, tant que Régis et Christian notaient les énormités énoncées.

Je peux me tromper bien sûr, mais je reste persuadé que l'intervention structurée et précise, sur les techniques de chasse faite par Christian et Régis, a pesé dans la décision de Pau.

Mes amis, je vous assure qu'il était palpable de voir que nos opposants n'étaient pas habitués à être contredits.

La Présidente de Séance, a clairement ressenti, ce différentiel de connaissances sur le fond du dossier technique.

Il est assez rare de voir nos adversaires être mis dans les cordes et ce jour-là, on était proche du KO. Merci à vous deux !!

Et hasard du calendrier, le 6 novembre, j'étais avec Willy, Nicolas et Régis, chez nos amis de la Haute-Vienne, qui ont d'ailleurs leur assemblée aujourd'hui également et que je salue, que la décision du Tribunal de Pau tombe...

On a gagné ! Me lance Mme la préfète au téléphone !!!

Je crois que cela restera l'un de mes grands moments de mon mandat !

J'en profite pour remercier le barman de notre hôtel qui bien après l'heure légale a su nous dégoter un peu d'armagnac, oui de l'armagnac en Haute Vienne.

D'autant que la décision publiée est très riche d'enseignements, et conforte pleinement notre argumentation.

L'expérimentation peut continuer ! Ici et publiquement, merci à Michel, Sylvain, Jean-Claude, Alain, Patrick, Jérôme, Julien, Frédéric, Camille, Olivier, Vincent et Gérard d'avoir eu foi en nous et aussi le courage de participer à cette étude qui nous permettait d'espérer !

Sur 323 captures aux pantès, mes chers amis, l'Office Français pour la biodiversité qui contrôlait quotidiennement les installations, a relevé ... ZERO capture accidentelle ! ZERO ! Sur la seule installation aux matoles, les 7 captures accidentelles ont toutes été relâchées sans aucun dommage, photos à l'appui !

Merci René-Marc, pour avoir suivi ce qui a été je crois, ta dernière grande mission à l'OFB et merci Hervé pour avoir dirigé cette opération.

J'en profite d'ailleurs pour vous souhaiter une excellente retraite, en vous remerciant pour votre collaboration durant ces années à nos côtés, je souhaite que vos successeurs s'en inspirent.

Donc, ce rapport a été transmis par la voie préfectorale au Ministère.

Et figurez-vous mes chers amis, que là aussi, le hasard du calendrier fait que nous allons être vite fixés ! Nous avons reçu le 28 mars dernier, l'information que l'audience sur le fond se tiendrait le 4 avril, c'est-à-dire jeudi dernier !

Régis et moi ne pouvions éviter ce déplacement.

Tout comme mes collègues des autres fédérations, nous étions tous, jeudi devant les portes du Conseil d'État.

Je vais essayer d'être le plus clair possible.

En plus des arrêtés sur les quotas de 2022, les arrêtés cadre étaient également attaqués, ce que nous n'avions pas perçu.

Vous comprenez bien que si la décision est négative, l'avenir de nos chasses traditionnelles est compromis. Et pourquoi ?

Ecoutez bien mes amis, Mme la Préfète et Mesdames et Messieurs les élus, La Fédération Nationale a déposé son rapport en intervention l'été dernier.

C'est un peu technique, mais comme les arrêtés sont pris par le Ministère, c'est au Ministère de défendre ses arrêtés.

Nous chasseurs, ne sommes là qu'en intervention, mais pas comme défenseurs... Un comble quand même !

Passons, le travail de la FNC et des conseils juridiques était vraiment conséquent, des dizaines de pages expliquant notre argumentation.

Il suffisait que le Ministère s'approprie ce rapport. Au lieu de cela... Rien ...

Rien, parce que comme je vous le disais, nous avons eu information de l'audience le 28 mars ! Et figurez-vous que nos amis du Ministère ont enfin décidé de déposer leurs écritures ... d'une dizaine de pages (pour ne pas dire bâclées) ... 3 jours avant l'audience !!!

On nous dit que l'on nous défend, mais de qui se moque-t-on?

Pire ! Cela veut également dire que le Conseil d'État n'a pas pu prendre connaissance des écritures de la Fédération Nationale !

Dans une entreprise, on pourrait considérer cela comme une faute grave, et je pèse mes mots! Désormais notre seul espoir est que le juge retienne la demande de nos avocats, afin que ce dossier puisse faire l'objet d'un vrai débat juridique, loin de la farce démocratique à laquelle nous avons assisté !

Je vous le dis, la rentrée prochaine risque d'être chaude, les chasseurs du Sud-Ouest n'accepteront pas ce mépris. Nous n'accepterons pas le sacrifice, de notre patrimoine culturel, de notre mode de vie, qui ne coûte rien à nos contribuables, et tout cela au nom de l'idéologie d'une poignée de bobos-écologistes, à la peau blanchie par la lumière de leur bureau !!!!!!!

*Applaudissements.*

En revanche, eux sont écoutés !!!

Tout simplement parce qu'ils imaginent, un nouveau monde des bisounours !!!!!!!

Pour la régulation des ESOD, pour l'entretien et la gestion de nos territoires sensibles, pour le rôle de sentinelles et la veille sanitaire de nos campagnes, et j'en passe.

Qui va-t-on chercher bénévolement ??

Sachez Mme la préfète, Mesdames et Messieurs les élus,

En tant que responsable cynégétique de ce département, si l'issue de ce dossier nous était fatale, je n'oserais même plus, regarder en face mes chasseurs, à qui je demande sans cesse, d'être irréprochables, de participer à telles ou telles missions, qu'elles soient expérimentales ou solidaires, d'être exemplaires lors de nos rassemblements précédents.

Car, ou sont les contreparties, ou est la reconnaissance de ces valeurs, ou est le respect de l'héritage que nos anciens nous ont légués, c'est du dénigrement et purement scandaleux !!

*Applaudissements.*

Ainsi, je sais Mme la Préfète, vous qui êtes venue découvrir cet art de vivre l'automne dernier, et mesdames et Messieurs les élus, que vous comprenez mon coup de gueule.

Je le sais, vous êtes tous les jours à nos côtés. Je regrette pour certains d'entre vous, de vous avoir sollicité en dernière minute, jeudi après-midi en vous mettant devant le fait accompli, mais je ne pouvais pas m'empêcher de partager, ma frustration et ma colère à la veille de cette Assemblée Générale.

Mais cette fois, si ce n'est pas trop tard, nous allons devoir pousser la mêlée ensemble, et je sais compter sur vous, en prenant nos chasseurs landais à témoin !!!

Lors du congrès de la FNC à Reims, j'ai invité notre nouveau ministre délégué à la transition écologique Hervé BERVILLE, à venir découvrir nos chasses traditionnelles cet automne, afin de mieux les comprendre, mais surtout, les défendre !

« Ce n'est pas de refus », m'a-t-il répondu. Mais avec ces éléments, je vais devoir remettre le couvert avec force ! Beyram !!

**Revenons à notre fédération, car nous devons, malgré tout , rester mobilisés et avancer.**

Mes chers amis, Madame la Préfète, saviez-vous que la Fédération des chasseurs des Landes, est agréée au titre de la protection de l'environnement depuis 1978 ?

Certains se demanderont même, mais pourquoi une fédération de chasse, de chasseurs, est agréée de la sorte ?

Vous serez peut-être encore plus surpris, que nous sommes l'une des premières, voire la première dans les Landes à arborer ce titre !

Pourquoi me direz-vous, j'engage ce sujet aujourd'hui ?

Et bien une fédération de chasseurs, selon moi, est là pour fédérer les chasseurs et bien entendu préserver leurs intérêts.

À ce titre, nous devons donc initier des projets, visant à garantir la présence des espèces gibier sur notre territoire.

Et si je vous disais que vous n'avez encore rien vu ?

C'est sûrement un dossier parmi d'autres, mais qui mérite vraiment un petit décryptage aujourd'hui.

Mes chers amis, notre force inégalée, c'est vous, c'est-à-dire le réseau, notre réseau qui n'existe nulle part ailleurs !

Par une succession de rencontres, d'échanges, mais aussi de sollicitations, nous avons décidé d'assumer encore plus, cette activité environnementale, au seul bénéfice du territoire.

La Fédération, s'est engagée dans la démarche de suivi, des zones de compensations environnementales.

Ces zones, en aval de projets divers, sont aujourd'hui une obligation réglementaire. L'intervention en milieu naturel à des fins conservatoire, c'est notre cœur de métier, mais surtout, surtout surtout... les conserver en zones de chasse !

Je n'accepte pas les dérives actuelles, qui consistent à faire de la chasse, une variable d'ajustement pour soustraire des territoires de chasse, sans autre fondement que celui de l'idéologie.

Pour mener à bien, l'augmentation en charge de l'activité fédérale, la Fédération souhaite étoffer son équipe.

C'est chose faite, avec l'arrivée prochaine, d'une écologue spécialisée dans notre structure. Le but non dissimulé de cette stratégie, est également de diversifier les sources de revenus de la fédération, afin là aussi de préserver « coûte que coûte » notre chasse populaire !

Au-delà de la compensation environnementale, la fédération des Landes bâtit un partenariat avec la fédération du Gers sur " le Grain Bocager " que va vous présenter Gladys !

À terme, un pôle de compétence interdépartemental sur la gestion de la haie, doit permettre à tous les partenaires de bénéficier de notre expertise.

Cela renforcera les initiatives déjà engagées, sur la reconstitution des haies sur notre département, notamment avec le Pays Adour Chalosse Tursan.

Ces thématiques doivent impérativement s'inscrire dans le temps, afin d'accompagner les collectivités, les agriculteurs, les sociétés de chasse...

Toujours sur ce dossier, l'idée absolument novatrice, d'il y a plus de 10 ans maintenant, d'un technicien, connu parfois, pour sa bonne humeur les lundis matin et il se reconnaîtra ... de mener la gestion de nos sites, par du pâturage ou de l'éco pâturage, [*oui écopâturage ça fait mieux*] ... voit cette activité aujourd'hui, apporter une plus-value insoupçonnée, à la Fédération, aux habitats gérés, mais aussi à la vache marine Landaise dont l'action de la fédération est encore trop peu connue, puisqu'elle a participé au programme de conservation, là pour le coup d'une race au bord de l'extinction.

Et oui, Marie-Hélène, la Fédération a aujourd'hui le statut d'une exploitation agricole.

Cette politique active et offensive sur les habitats naturels, n'a pas pu se faire seule. Je ne peux que remercier avec beaucoup de sincérité, nos partenaires institutionnels que sont l'Agence de l'eau, le Conseil Régional et le Conseil Départemental.

Le Président Rousset, a pu voir de sa propre appréciation, les actions menées par les chasseurs, les associations et la Fédération lors d'une journée thématique. Une journée similaire est prochainement prévue, avec le Département et nous devons le faire aussi, avec l'Agence de l'eau.

Mais aujourd'hui, peut-être un remerciement particulier qui a tout son sens dans les Landes, à la Fondation pour la protection des habitats et la faune sauvage représentée aujourd'hui par son directeur Paul Bourriau.

Nous avons à la Fédération, une vieille photographie avec Henri Sallenave et Jacques Amelin, les créateurs de cette fondation, unique en son genre.

La Fondation, a aidé la fédération des landes sur plusieurs acquisitions, mais soulignons cette l'année, l'acquisition d'une lande humide d'une quarantaine d'hectares sur la commune de Bourriot-Bergonce.

Ce que je souhaite faire passer comme message, à travers ces quelques mots mes amis, c'est notre légitimité sur les dossiers environnementaux, et la fédération des Landes, s'y inscrira à chaque fois, qu'elle le pourra.

J'en termine sur ce dossier en saluant le travail colossal, de la commission environnement et de son président, il se reconnaîtra ! Merci camarade !

### **Une Fédération de chasse, c'est aussi une association de service à l'adhérent**

La dernière réforme de la chasse, a donné à nos fédérations, de nouvelles prérogatives, que nous assumons désormais en lieu et place de l'Administration.

*(Je décèle quelques soupirs au premier rang ...)*

Dans tous les cas, nous essayons de répondre au mieux aux besoins des ACCA, structures dont nous reconnaissons la pertinence, au regard d'autres départements.

Comme nous nous y sommes engagés, vous avez dû recevoir il y a quelques jours un courrier de la Fédération au sujet des assurances.

Au cas où, je répète l'information, la Fédération offre à toutes les ACCA du Département, la Responsabilité Civile ainsi que la Protection Juridique, dès la prochaine saison.

Pensez à retourner le courrier signé au plus vite, si ce n'est déjà fait, afin que le courtier puisse faire le nécessaire, en matière de résiliation de votre contrat actuel.

*Applaudissements.*

C'est un geste fort, mais à bien y réfléchir, normal, au regard de votre engagement bénévole, que vous prenez tous les ans.

La négociation concernant un contrat « assurance chien » se poursuit et une proposition vous sera publiée très prochainement.

A vous de voir si elle correspond à vos attentes ou non.

Cela reste un véritable sujet pour votre fédération, la sauvegarde de la chasse aux chiens courants en dépend.

### **Un point sur la valorisation de la venaison**

J'ai toujours affirmé que dès que l'ensemble du département serait couvert en matière de gestion des déchets de venaison, ce qui ne saurait tarder, votre fédération s'attaquerait à la valorisation de la venaison.

La réflexion est engagée, entre les différents acteurs et partenaires, mais eu égard à des contraintes sanitaires drastiques, le dossier reste complexe.

Ainsi, j'espère pouvoir structurer un réseau départemental, de transformateurs et de prestataires, afin de pouvoir assurer le débouché des ACCA volontaires, mais aussi, de partager ces produits nobles en circuits courts, avec les collectivités et autres points de vente.

### **Autre mission au service de nos chasseurs**

Votre Fédération maintient son service gratuit d'aide au SIA, avec depuis 2022, 1.052 chasseurs accueillis à Pontonx, mais aussi en décentralisé avec Mathilde, qui nous revient l'été prochain pour le Guichet unique.

C'est un service que nous donnons avec plaisir, et je considère que c'est de notre rôle.

En revanche, si les services de la Préfecture, pouvaient éviter, de nous envoyer les tireurs sportifs, fort sympathiques au demeurant, mais on ne peut pas faire le travail de tout le monde.

[audio rigolo d'un message qui arrive avec voix « Vous avez reçu un nouveau message » ] Je suis sûr que le message est arrivé, Mme la Préfète.

*(rires)*

Un peu plus sérieux, la sécurité.

Vous connaissez les efforts qui sont réalisés en la matière et on ne se le répétera jamais assez. Une redite toutefois, la fédération se portera partie civile de toutes les infractions relatives, que cela soit sur du braconnage, ou sur des accidents avec non-respect des consignes de sécurité.

Il en va de notre crédibilité, je ne peux pas être plus clair.

Le Guichet unique Nicolas ... Je regarde Nicolas, car je sais qu'il est assidu sur le sujet. Nous l'avons annoncé en réunion de secteur, la validation du permis par internet cette année, se fera grâce au nouveau logiciel national et unique, de la Fédération Nationale.

Je ne m'y attarderai pas...

Mais si vous ne connaissez pas Amandine, notre comptable en colère, je vous conseille que cela fonctionne aussi bien que " Retriever ", notre logiciel actuel !!

Allez dernier sujet... mais non des moindres. Comment parler de chasse, d'environnement, de culture, de fierté, si nous ne savons pas le dire, le montrer, l'expliquer ?

**Vous l'avez compris, je veux parler de la communication**, terme aussi vague qu'absolument indispensable, et peut-être au regret même, de certains de mes collègues, le sujet reste prioritaire d'aujourd'hui.

Cela fait quelques années, que nous essayons des choses, et sûrement même avec une certaine forme de succès, mais une communication stratégique impose d'autres moyens.

En septembre 2023, nous avons accueilli Emilia, non pas à la Fédération des Landes, mais à la Fédération 640 !

Explication,...

La fédération des Pyrénées Atlantiques 64 et celle des Landes 40 ont décidé de mutualiser un poste centré sur la communication, la communication 640.

Au bout de 6 mois de travail, nous réalisons tous les jours un peu plus, l'importance de cette mission, l'ampleur de la tâche et la nécessité d'avoir des professionnels à ces postes.

Il est encore difficile de mesurer quoi que ce soit, et d'ailleurs nous projetons de réaliser une enquête, dans le but d'appréhender votre ressenti, vis-à-vis de la Fédération, et quels axes vous aimeriez que l'on améliore.

Et tout en sachant, que notre communication ne sera pas une chaîne de chasse, mais bien un lieu d'information, de valorisation, d'ouverture vers les différentes cibles.

Quelques chiffres en 6 mois, ce sont 200 publications sur les réseaux, 54 vidéos créées, 65 articles publiés et non pas des centaines, non pas des milliers, mais cumulés, des centaines de milliers de vues sur l'ensemble des communications.

Un seul but ! Être visible, incontournable sur l'espace médiatique, positiver le chasseur et l'acte de chasse, améliorer son image par l'immersion, s'ouvrir vers le monde extérieur !

La communication, elle est aussi interne.

Et je parlais au début de mon intervention de transparence, avec vous.

En 2023, 17 présidents d'ACCA ont assisté à nos conseils d'administration avec 2 à 3 présidents invités à chaque conseil.

Lors de ces réunions denses, il est frappant de voir à quel point, l'action de notre fédération n'est en réalité, pas assez connue de nos dirigeants associatifs.

Ma phrase préférée, que j'entends à la fin de chaque conseil « *Putain, mais ça bosse à la Fédé !* » [rire]

Parmi nos actions, nous pouvons en citer juste quelques-unes dont nous sommes fiers.

La première le 4 octobre, votre fédération s'est associée avec l'Association Communale de Chasse de Larrivière Saint Savin et l'établissement français du Sang, pour réaliser une collecte de don de sang où les chasseurs ont répondu présents.

Opération saluée par l'établissement Français du don du sang, merci à Philippe Leugé, Président de l'ACCA de Saint-Agnet pour sa collaboration sur ce dossier.

Et en parlant de solidarité, le 26 Janvier, votre fédération était aux côtés des agriculteurs au péage de l'A65 à Mont-de-Marsan, pour une opération barbecue avec des charcuteries de venaison, du bœuf de Chalosse et des pastis Landais, un bon moment d'échanges et de soutien, en pleine crise agricole.

La haie, cœur de biodiversité, où notre fédération est à l'initiative de 20 kms de plantation depuis le début des opérations.

La dernière opération à Estigarde, où des dizaines d'enfants ont mis les mains dans la terre, fût une vraie réussite. Je vous propose d'ailleurs de découvrir en vidéo cette opération qui sera envoyée dans notre prochaine newsletter.

*Diffusion d'une vidéo.*

*Applaudissements.*

Une autre opération totalement inédite pour une fédération de chasse, qui aura coûté 500€, je donne le montant à l'avance au cas où, où une équipe féminine de basket a souhaité, oui souhaité, arborer les couleurs de la Fédération des chasseurs sur leur maillot !

Alors là, impossible d'arrêter notre responsable de la communication, Stéphane Labrouche qui a mené cela avec Emilia, jusqu'à la distribution des maillots, le 5 mars dernier à Losse, en présence de toutes les ACCA du secteur !

Bravo les filles, que cela vous porte chance !!

Enfin, tout récemment mon cher Willy, l'évènement national avec « J'aime la nature propre » où c'était la première participation de la Fédération des Landes.

Totale réussite avec une excellente couverture médiatique, Presse TV, écrite et radio sur 9 points de collecte, 250 participants, de nombreux non-chasseurs et surtout 110 m3 de déchets collectés.

Nous sommes encore très loin des prouesses de certains de mes collègues, mais pour une première, je crois que c'est une belle réussite, et là, il est vraiment de mon devoir de remercier les 9 ACCA et associations, qui se sont portées volontaires dans cette opération, que tu as voulu nationale !

Toute l'action de notre Fédération, vous l'avez résumée dans notre rapport d'activité annuel auquel je remercie Mickaël qui en est la cheville ouvrière tout au long de l'année.

Je crois que j'en ai vu un bailler, alors je m'arrête, mais j'espère vous faire passer un peu la passion qui m'anime et qui anime toute mon équipe, à vos côtés tout au long de l'année.

Ce rapport moral n'est qu'une infime ébauche de notre activité fédérale avec des hommes et des femmes de l'ombre, qui participent pourtant grandement à la pérennisation de notre belle chasse landaise !

Merci pour votre présence aujourd'hui qui me témoigne votre soutien !!

*Applaudissements.*

Vive la chasse !!!! Vive la ruralité !!!

*Applaudissements.*

**Régis HARGUES : Merci Jean-Luc.**

Nous allons passer à nos deux intervenantes.

En premier lieu, Gladys Gonnet, ingénieur de recherches chez nos voisins de la Fédération Départementale des Chasseurs du Gers, que nous avons rencontré par hasard *via* les échanges que nous avons entre collègues et représentants de Fédérations. Nous avons entendu parler d'un projet qui se concrétisait dans le Gers. Pour en savoir davantage, nous avons fait venir l'équipe du Gers à la Fédération afin qu'elle nous présente ce dossier. Nous avons été très intéressés dès la première fois et il nous a semblé important, voire stratégiquement capital, que ce soit déployé sur le département des Landes. Nous sommes en train de réfléchir à la façon dont nous pourrions avancer/travailler ensemble.

Nous souhaitons vous proposer ce projet sur la gestion de la haie bocagère, et que Gladys puisse vous le présenter aujourd'hui.

**Gladys GONNET**

Chargée de projets à la Fédération des Chasseurs du Gers

**Gladys GONNET** : Bonjour à tous,

Merci à nos homologues landais qui nous permettent de faire ce partage d'expériences aujourd'hui auprès de vous.

Pour nous, il est vrai que cela part d'une problématique qui nous tient à cœur depuis plusieurs années ; une problématique d'enjeu national. Aujourd'hui, nous perdons encore drastiquement de l'arbre sur nos territoires. Des chiffres nationaux sont parus très récemment. Actuellement, nous perdons encore environ 20 000 km de haie par an à l'échelle nationale. On parle souvent de remembrement, mais, pour autant, cette tendance a tendance à augmenter encore. Finalement, on s'est rendu compte que ces pertes d'arbres sur nos territoires ont doublé ces 5 dernières années. Bien sûr, cela pose beaucoup de questions et de préoccupations.

Pour nous, et j'aime bien le présenter ainsi, l'arbre est comme un couteau suisse dans le sens où il rend énormément de services aux territoires. Je vous parlais de la perte de l'arbre sur les territoires, mais, vous vous en doutez, c'est tout un écosystème qui s'effondre, notamment les populations de petits gibiers, très inféodés à la présence de l'arbre, qui vont décliner. Tout un écosystème/un cortège d'espèces ordinaires ou protégées va disparaître avec l'arbre. Mais ce n'est pas seulement cela, et c'est important de le présenter ainsi.

Il y a aussi énormément de problématiques liées à l'eau. Je pense notamment aux problématiques de coulées de boue sur les voiries. Ce sont des problématiques climatiques. Aujourd'hui, l'arbre est un véritable allié précieux pour répondre à tous ces enjeux climatiques. Mais aussi par rapport à l'énergie, la séquestration du carbone, etc. J'en passe et des meilleurs, car j'ai un temps de parole limité. Aussi, je ne pourrais pas vous faire un exposé sur l'intérêt de l'arbre pour les territoires.

En revanche, je vais faire une petite focale sur un enjeu spécifique parce que c'est vraiment sur ce principe-là que l'outil « grain bocager » que je vais vous présenter a été construit.

Je vous disais que l'arbre est un allié climatique, mais c'est aussi un allié agronomique. Je voulais faire un zoom sur cet aspect-là pour faire apparaître ce lien qui peut exister entre arbre, climat et agronomie.

J'ai volontairement remis un graphique, car, comme on le disait et c'est vrai, on a la chance d'avoir un réseau inscrit dans les territoires, avec des chasseurs-agriculteurs. Souvent, lorsque l'on échange, l'arbre peut être perçu comme un élément négatif par rapport au rendement parce que l'on se focalise trop sur ce qui se passe sur les premiers mètres. C'est ce qui est illustré sur ce graphique. On peut effectivement avoir une perte de rendement sur les premiers mètres en raison d'une mise à l'ombre de la culture alors que l'arbre va finalement protéger les cultures, notamment par l'effet brise-vent. La photographie l'illustre ainsi l'effet d'une trouée dans une haie où l'on peut voir une baisse de rendement là où le vent va pouvoir s'engouffrer. C'était important de pouvoir l'illustrer parce que c'est vraiment sur ce concept-là très richement documenté par les chercheurs et les climatologues que le modèle du « grain bocager » a été validé.

Le « grain bocager » est une cartographie. Je ne rentrerais pas dans les détails techniques de sa conception, mais son interprétation est relativement simple. Ce qui apparaît en noir sur cet extrait cartographique est une photo aérienne de l'ensemble des éléments boisés d'un territoire. Nous pouvons avoir cette donnée à l'échelle d'une exploitation agricole, une commune, une communauté de communes, d'un département, etc. Vous retrouvez les boisements, les haies ainsi que l'arbre isolé qui va être intégré et traité/caractérisé par rapport à cette influence microclimatique.

De manière relativement aisée, on se rend compte que toutes les zones qui ressortent en vert sont les zones où l'arbre peut apporter tous ces intérêts de régulation microclimatique. Vers le rouge, ce sont les zones où il y a encore très peu d'éléments boisés mis en place. Il ne faut pas attendre de miracles. Sur ces zones, l'arbre n'est pas suffisamment présent pour apporter les bénéfices évoqués en préambule.

Ce qui était très intéressant pour nous, c'était d'avoir cette valeur climatique/agronomique. C'est la raison pour laquelle, nous avons travaillé avec l'Institut National de Recherche Agronomique (INRA) pour la conception de ce module. Du fait que l'on touche aussi au climat, on touche à des conditions locales qui vont inévitablement jouer sur la répartition des espèces sur le territoire. C'est ce qui nous intéressait particulièrement.

Nous avons mené un programme de recherches à l'échelle locale, notamment avec des associations ornithologiques, l'OFB, l'école d'ingénieurs de Purpan, etc. Nous avons fait des relevés dans 300 haies du Gers afin de suivre de près ce lien qu'il pouvait y avoir entre le « grain bocager » et la façon dont la biodiversité pouvait se répartir. Nous avons travaillé sur deux modèles d'études : les oiseaux (cela nous tenait à cœur) en faisant des recensements sur toutes espèces (pas uniquement les espèces chassables). On a également fait des suivis sur les carabes puisque ce sont des alliés agronomiques. Ce sont des auxiliaires de cultures, gros consommateurs de pucerons et de limaces. Cela a fait l'objet de tout un programme de

recherches dont vous voyez deux graphiques issus de cette étude. C'est du bon sens, mais l'on se rend compte que plus l'on a une ouverture du paysage, moins on a d'ouverture sur ces espaces. On voit cet outil « grain bocager » 0, ce sont les zones les plus fermées où il y a le plus d'arbres (pour faire simple). Plus l'on va vers 1 et plus ce sont des paysages ouverts. Ainsi, plus l'on a une ouverture du paysage avec moins d'arbres sur ces espaces et plus l'on a un effondrement de la biodiversité que ce soient des oiseaux ou des carabes.

Ce qui est intéressant aussi, c'est que nous étions deux pilotes dans le cadre de cette étude. Les Bretons travaillent dessus également (gros enjeux également avec la protection de l'arbre). Le Gers était le deuxième territoire pilote sur cette étude. On s'est rendu compte, dans le Gers comme en Bretagne malgré deux contextes fondamentalement différents, que l'on a toujours ce seuil de « grain bocager » autour de 0-3. On constate vraiment cet effondrement de la biodiversité lié à la présence de l'arbre.

Tout cela a fait l'objet d'une parution scientifique, maintenant avec une validité nationale scientifique. Si cela vous intéresse, cela a notamment fait l'objet d'articles scientifiques.

Je l'ai évoqué tout à l'heure, mais ce qui est également intéressant également, c'est qu'il s'agit d'un outil robuste et validé scientifiquement, que l'on déploie depuis 2 ans sur le territoire du Gers. On cherche à le faire porter auprès de nos voisins et plus largement à l'échelle nationale. Je pense que ce qui en fait sa force, c'est son utilisation à plusieurs échelles. Au quotidien, je l'utilise pour accompagner des acteurs puisque c'est un outil que l'on peut faire utiliser à l'échelle des exploitations agricoles ou des communes. J'accompagne notamment des élus communaux dans ces démarches autour de la restauration de la trame arborée sur les communes. À titre d'exemple, nous travaillons aussi avec un futur parc naturel régional pour le lequel nous avons fait tourner cette cartographie.

Peu importe l'échelle, l'interprétation reste la même. Ce qui ressort en vert, ce sont ces fameuses zones entre 0 et 0-3. Ce sont les zones qui fonctionnent, là où la biodiversité est présente et où ces services climatiques sont rendus. Vers le rouge, ce sont les zones à enjeux d'aménagements. Aujourd'hui, c'est également un outil qui nous sert à prioriser et préconiser les zones où il serait le plus judicieux de remettre en place des aménagements sans que cela ne devienne une contrainte pour demain.

Ce qui fait également la force de l'outil, c'est que l'on peut réaliser des simulations. J'ai mis pour exemple deux cartographies de l'étude que nous avons menée avec le parc naturel régional. En haut, vous voyez la situation initiale (état 2023), puis on réalise un certain nombre de simulations. Nous n'avons volontairement pas cherché à faire du découpage parcellaire. Nous n'avons pas touché aux tailles des parcelles. En revanche, nous avons essayé de remettre en place de l'arbre où il y avait de l'espace. Je pense notamment aux bords de cours d'eau où, réglementairement parlant, il y a ces bandes tampons (5 mètres en bord de cours d'eau). Nous avons ainsi mis en avant l'intérêt de revégétaliser ces espaces. Nous avons également travaillé sur les bords de voirie pour lesquels il y a aussi des enjeux sécuritaires à prendre en compte. Mais cela peut être un endroit privilégié pour remettre de l'arbre en place. Ces simulations illustrent ainsi un avant après pour voir l'effet de la remise en place de ces aménagements.

Ce sont aussi des choses que l'on peut faire à l'échelle des exploitations. J'ai notamment pris l'exemple de la première exploitation agricole avec laquelle j'ai commencé à travailler ; l'usine de production de Nataïs Popcorn. Il me semble qu'ils sont également présents dans Les Landes. Vous voyez la situation initiale, avec une dizaine d'hectares de kilomètres de haie sur les 300. En rouge, nous voyons les zones qui n'étaient pas vraiment fonctionnelles. Je n'ai pas cherché non plus à redécouper les parcelles, mais plutôt à travailler sur les limites de parcelles existantes. On voit ainsi l'avant après de l'aménagement de ces bords de parcelles.

Le parti pris de cet outil que l'on déploie depuis 2 ans n'est pas seulement de produire les cartographies et les données. Nous en avons fait un réel support d'animation sur le territoire. Aujourd'hui, quasiment l'entièreté de notre territoire Gersoïse est engagée dans des initiatives d'utilisation du « grain bocager » pour accompagner les élus, etc. Nous travaillons notamment avec le parc naturel régional présent sur 6 communautés de communes au sud du Département. Nous travaillons également avec un PÉTR au niveau de l'Armagnac (4 communautés de communes sur ce territoire). Nous avons pris l'entrée « communauté de communes ». Nous travaillons aussi avec des projets plus agricoles. Nous avons notamment un collectif d'agriculteurs qui a été constitué sur le Département et qui s'est engagé à faire évoluer leurs pratiques afin de travailler sur cette gestion durable de l'arbre à l'échelle des exploitations.

Aujourd'hui, cet outil a plusieurs vocations et on lui découvre chaque jour de nouvelles déclinaisons. Nous l'utilisons principalement pour réaliser des diagnostics fonctionnels, mais aussi pour l'accompagnement de documents d'urbanisme afin de définir les trames à préserver ou à réaménager. En raison de sa forte précision, c'est un outil précieux d'aide à la prise de décision. Comme je vous l'ai dit, il nous aide également à cibler les projets d'aménagement, là où il y aura davantage de plus-value à remettre des haies sur notre territoire. C'est aussi un important outil de formation et de sensibilisation qui nous sert au quotidien. Nous utilisons ce précieux outil pour travailler avec le monde agricole. Sur cette réa-culturalisation (c'est quelque chose que nous avons touché du doigt), nous ne sommes malheureusement pas dans des zones « bocagères ». Beaucoup de savoir-faire ont été perdus. Comment bien gérer la haie pour bénéficier de tous les services perçus évoqués ? Nous sommes également agréés pour la réalisation de plans de gestion durable des haies afin d'accompagner les agriculteurs au mieux pour retrouver une juste place à l'échelle des exploitations (variable d'une exploitation à une autre ou d'un type d'exploitation à un autre).

C'est aussi un outil qui nous sert à évaluer le plus justement et le plus impartialement possible, les demandes de compensation écologique sur les sujets de déplacements de haies.

J'espère avoir respecté le *timing* très serré que l'on m'a fixé et j'espère aussi avoir été assez claire. Vous avez mes coordonnées si vous voulez plus d'informations.

*Applaudissements*

**Régis HARGUES** : Merci beaucoup Gladys.

*Applaudissements*

**Régis HARGUES** : Il est vrai que c'est un sujet qui mériterait des prolongations, mais le *timing* est très serré.

Merci beaucoup.

Certains d'entre vous connaissent notre seconde intervenante, ou en tout cas, j'espère que vous la connaissez. Il s'agit de Léa Filiu, socio-anthropologue travaillant sous la direction de Charles Stépanoff que nous avons eu le plaisir de recevoir l'an dernier. Il travaille de façon assez incroyable depuis 2 ans à nos côtés. Il arrivait un peu au bout de son travail sur les chasses traditionnelles sous l'angle de l'humain ; le côté sociologique. Nous lui avons demandé de présenter l'aboutissement de ce travail.

### **Léa FILIU**

Socio-anthropologue – histoire des chasses culturelles

**Léa FILIU** : Je vous remercie de m'accueillir.

J'étais intervenue il y a deux ans à l'Assemblée générale, à l'époque, je commençais mon travail ici. Je tiens à profiter de l'occasion que vous soyez tous rassemblés pour remercier toutes les personnes ayant répondu au questionnaire en ligne que j'avais lancé il y a deux ans sur le devenir des palombes après la chasse. Vous avez été plus de 1 000 personnes à répondre, dont 941 personnes à avoir répondu de manière suffisamment fiable. Il y avait effectivement une question piège pour vérifier que vous étiez sérieux. Ainsi, 941 personnes ont été suffisamment sérieusement pour que les résultats soient statistiquement exploitables. Je vous en remercie très sincèrement.

Je voudrais aussi préciser que, parmi ces personnes, les deux plus âgées ont 91 et 92 ans, un homme et une femme. Je suppose que des jeunes les ont aidés à remplir le questionnaire en ligne. Je vous remercie de votre aide pour mon travail et pour ces personnes. Pour l'instant, je ne peux pas publier les résultats puisque les règles de confidentialité de l'université sont assez drastiques. Il faut que j'attende de finir ma thèse qui s'achèvera normalement cet automne. Tous les résultats sont analysés, mais encore un peu de patience.

Aujourd'hui, on m'a demandé de vous présenter un aperçu de mon travail. Je travaille depuis plus de 2 ans dans les Landes sur les « chasses traditionnelles ». Je le mets entre guillemets parce que c'est une catégorie juridique datant de 1989 qui dit assez peu de quoi il s'agit exactement. Nous avons à faire à des modes de chasse aux oiseaux migrateurs sans arme, mais avec des engins, désignant autrefois tout ce qui relève des filets, des pièges à trébucher comme les matoles (demi-cage posée sur un trébucher), des lacs, des lacets, des collets, etc. Il y a vraiment une diversité de techniques possibles. Auparavant, on parlait d'oïselage qui est une notion que j'affectionne particulièrement parce qu'elle rend hommage à l'origine de l'oïselage remontant à l'antiquité. On parlait d'une chasse extrêmement plaisante disent les auteurs anciens. Cela remet aussi un peu le relationnel avec l'oiseau faisant la spécificité de ces chasses-là. C'est ce que je voudrais aborder aujourd'hui avec vous.

On va partir tout de suite sur les « chasses traditionnelles » landaises. J'ai essentiellement travaillé sur les chasses à l'ortolan aux matoles, à l'alouette aux pantés (filets) et matoles et à

la chasse à la palombe aux filets en palombière auquel j'ai ajouté les chasses en palombière aux fusils comme point de comparaison, mais aussi parce que, au-delà du changement de technique (strictement parlant), on a vraiment un univers cohérent avec les chasses aux palombières aux pentes.

On va partir avec Léopold, jeune paloumayre de 25 ans. Il se cherche un peu, mais ce qui est sûr, c'est qu'il aime chasser la palombe. En lui donnant une feuille blanche, je lui ai demandé de dessiner sa palombière. Il m'a dit : « bien sûr », puis cela a été un peu plus compliqué. Il avait du mal à savoir dans quelle direction se placer. Je ne vais pas décrire sa carte de manière aussi fine que je le fais dans la thèse, car je n'ai pas le temps, mais ce qui est très frappant, c'est qu'au lieu d'orienter le dessin avec le Nord en haut comme on le ferait habituellement, il s'est placé au-dessus de la chasse et dans la direction des palombes. Finalement, comme si l'on était une palombe surplombant la chasse. C'est un trait que l'on retrouve chez beaucoup de chasseurs.

Sur l'image suivante, j'ai demandé à Michel de me dessiner les couloirs d'ortolan sur une feuille blanche. Il n'en a pas voulu et m'a dit : « non, non, ce n'est pas possible. Cela dépend des oiseaux, c'est lié à la carte. » D'accord. Il est donc allé chercher une carte photocopiée de sa commune, puis il est revenu pour me commenter/m'expliquer comment les couloirs d'ortolan s'étaient modifiés au fil des années. Ce que l'on voit très bien, c'est qu'il a d'abord pris la carte dans le sens habituel (le nord en haut), mais il la retournait sans arrêt afin de se repérer pour se mettre dans la position des oiseaux avec le sud au nord). C'est ce que vous voyez en bas. Soit il était en projection au même niveau que l'oiseau, en le regardant en face, soit il se mettait au même niveau que l'oiseau du côté de l'oiseau. Lorsqu'il me racontait la façon dont se déroulaient les chasses à l'ortolan, je me rendais compte qu'il y avait un écart très important entre sa position physique terrestre qui l'obligeait à porter son regard vers l'oiseau et l'oiseau qui évolue sur un autre plan de la réalité, au-dessus de l'espace physique. Ce trait-là qui est une capacité des chasseurs à prendre le point de vue de la proie s'explique simplement parce que pour capturer un animal, il faut aussi le comprendre de l'intérieur et essayer d'anticiper ses comportements et ses préférences. Du point de vue neurocognitif, c'est ce que l'on appelle l'empathie.

Cela a des implications directes avec les chasses qui nous intéressent puisque l'on n'a pas d'arme de jet. On n'a d'ailleurs pas d'arme du tout. C'est ce que vous voyez sur l'image suivante.

En fait, on va chercher à attirer l'oiseau. C'est pour cette raison que je dis que les oiseleurs jardinent. Ce qui fait la sélectivité de ces chasses, ce n'est pas la matole ni les filets. C'est le biotope. En haut à gauche, vous avez une chasse à l'ortolan dans les années 90'. Vous voyez très bien qu'un jeu de hauteur a été instauré. En effet, l'ortolan est un tout petit oiseau qui déteste les milieux fermés et préfère évoluer dans les milieux d'interstices, les milieux liminaires entre champs et pinèdes. C'est exactement ce que l'on a, avec une pinède au fond, puis un champ de maïs haut (non récoltés) et un pré non pâturé avec des herbes hautes, puis un carré qui a été désherbé et ratissé. Vous avez encore des jeux de hauteur avec des souches permettant de cacher les cages d'appelant en hauteur par rapport aux matoles qui seront autour. Les branchages sur la droite, que l'on appelle **branquéous** en gascon, permettent à l'oiseau en migration de se poster pour chanter. Au fond, vous avez aussi des cages

renfermant les appelants. Les appelants étant les oiseaux que l'on a volontairement capturés et conservés comme auxiliaires de chasse parce qu'ils chantent très bien. Finalement, toute l'action se déroule grâce à ces oiseaux qui ont un statut particulier. Ce sont eux qui chassent.

À droite, je vous ai mis l'image du panis (millet) qui permettait d'agrainer les ortolans. Il s'agit d'une ancienne culture fourragère avant la mécanisation dans les Landes. Aujourd'hui, plus du tout, si bien que si vous vouliez capturer des ortolans, il fallait le cultiver soi-même. En bas, vous avez les chasses au pinson qui étaient pratiquées avec des jardins au sens strict du terme, mis en place avec du tournesol, du chanvre textile qui étaient aussi une culture endémique des Landes jusque dans les années 50' puisqu'il y avait une filière textile landaise de chanvre, et des haricots à cosse sauvage. Les savoirs culturels sont liés à ces chasses-là. Ces chasses étant désormais interdites, ces espaces n'existent plus. On pourrait dire que ce sont des friches aujourd'hui.

Je vous ai dit que les appelants avaient un statut particulier pour plusieurs raisons. D'une part, ils sont leurrés pour être capturés, puis leurrés à nouveau afin de leurrer d'autres oiseaux. Je ne vais pas rentrer dans le détail, mais cela se rapproche du statut du chien de chasse, du faucon du fauconnier ou encore du furet à la différence que l'on n'a pas à faire à une espèce prédatrice. On a à faire à la même espèce que l'espèce privatisée. Cela relève vraiment d'une spécificité relationnelle entre les oiseleurs et leurs oiseaux qu'ils considèrent comme des individus ayant une subjectivité. Beaucoup ont des prénoms et sont considérés comme des familiers sans pour autant être domestiqués. Il n'y a que la palombe que l'on arrive à faire se reproduire. La reproduction de l'ortolan et l'alouette n'est pas maîtrisée d'où le conseil qui est donné par le gouvernement d'imaginer des solutions alternatives. L'élevage de l'ortolan et l'alouette paraît un peu abstrait pour le moment. Dernier point très important, ces appelants sont extraits des chaînes de prédation dans le sens où il est totalement proscrit de les tuer ou les manger du point de vue de l'éthique de chasse. C'est aussi vrai pour les appeaux qui ont le même statut que les appelants à la différence que l'on utilise leurs mouvements/leurs corps en les faisant se mouvoir plutôt que leur chant. Ce qui est très intéressant, c'est que l'on se rapproche de technique relationnelle que l'on retrouve chez les Paracanas ; un peuple amazonien où le gibier est chassé, mais les petits sont récupérés par les femmes qui les allaitent avec leur propre lait maternel ou qui leur donnent à manger à la béquée faisant d'eux, non pas des animaux domestiques ou d'élevage, mais des animaux familiers évoluant au sein même de la société des Paracanas. Ils sont finalement invités et nourris comme si c'étaient leurs propres enfants. On retrouve cela chez les oiseleurs, notamment les quelques paloumayres qui savent encore nourrir les pigeons ou les palombes à la féverole. La féverole qui est une fabacée est également un ancien grain forager qui n'est plus facile d'accès. Vous voyez qu'il y a une technique très particulière de bouche à bec que l'on appelait auparavant le gorgeage, impliquant un rapprochement des corps très marquant pour l'oiseleur et l'oiseau.

Sur la droite, vous voyez que les oiseaux sont également abreuvés avec un verre humain, non pas dans une position frontale, mais dans une position latérale permettant de respecter la sphère corporelle de l'oiseau. On ne l'oblige pas à boire de manière forcée, mais on lui propose à boire ce qui est légèrement différent. Je précise aussi que l'on n'est pas dans un hangar humide et sombre. On est en forêt avant le lever du jour.

Cette pratique de négociation des relations avec les oiseaux qui n'est ni vraiment de l'élevage ni vraiment de la prédation ou de la chasse, on la retrouve anciennement. Cette mosaïque antique tunisienne illustre une perdrix servant d'appelant dans une cage. C'était ce que l'on appelait aussi la chanterelle qui a donné « [sin bé] » en occitan, puis dérivé en « sing béou » que l'on retrouve dans les cultures taurines avec ces taureaux un peu plus sociables vis-à-vis de l'homme qui servent aux éleveurs de taureaux sauvages pour mener le troupeau sans passer ni par la force ni par le dressage à proprement parler. On retrouve aussi cela dans le vieux mot de l'alouette appeau qui était appelée le « sambé ». Il y a des chances qu'il y ait également un lien avec le mot français « symbole ». Au départ, le sinbolon » est un jeton que l'on coupe en deux pour nouer un pacte avec quelqu'un ou pour créer une alliance. D'une certaine manière, les appelants sont des êtres médiateurs faisant le pont entre le monde humain et le celui des animaux sauvages.

Autre savoir-faire très fort de l'oiselage : chanter les oiseaux. Si vous n'avez pas d'appelants, par exemple avec les palombes ou les alouettes, vous allez imiter le chant de l'oiseau. Là aussi, vous avez quelque chose d'assez ancien dans l'idée. Sur la gauche, vous voyez ainsi un sifflet antique. On retrouve une forme très proche dans les tourtières landaises qui étaient des sifflets pour imiter les tourterelles des bois également chassées au filet. Au centre, vous voyez une version landaise du XIX<sup>e</sup> siècle conservée à Marseille. À droite, vous voyez la boîte à sifflets de Jacques père, né en 1934, qui a conservé tous les sifflets de ces amis disparus confiés par leurs veuves. Il y a une multitude de sifflets. Lui-même sifflait encore l'alouette il y a quelques années dans des sifflets appartenant à son propre grand-père. Les savoir-faire se transmettent par des objets. Et lorsque je parle de savoir-faire, je parle d'un vrai savoir-faire. Pour avoir essayé de souffler dans un sifflet alouette, je peux vous dire que ce n'est pas immédiat d'autant que l'alouette est connue pour la virtuosité de son chant extrêmement long. Elle peut siffler plusieurs minutes d'affilée sans reprendre sa respiration. Je vous laisse essayer... D'ailleurs, les choulères qui tiennent leur nom du sifflet (« choulette » en gascon signifie sifflet) sont les chasseurs d'alouettes. Ce sont ceux qui savent siffler. Finalement, ils ont trouvé la parade. Ils s'orchestrent les uns les autres. La plupart du temps, j'ai remarqué que l'on ne chante pas l'alouette seul. On est souvent en duo ou en trio et l'on essaye de se passer le souffle pour atteindre la virtuosité et la longueur du chant de l'alouette. Ces savoir-faire-là sont anciens. Le sifflet fait un peu partie des attributs classiques de l'oiseleur.

Sur la prochaine image, vous allez voir que si l'oiselage a été dénigré durant des siècles, cela n'a pas toujours été le cas, notamment à l'Antiquité. Il n'y avait pas de gradations socio-économiques des pratiquants de ces chasses-là. Cette mosaïque du IV<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> siècle se trouve à la Maison des Deux Chasses, à Kélibia en Tunisie. En partie supérieure, vous avez ce qui était appelé la grande chasse ; la chasse-poursuite. Vous remarquerez que l'on a aussi une scène de vénerie (chasse à courre). Contrairement à ce que l'on pourrait croire, comme cela peut être le cas aujourd'hui ou depuis le Moyen-Age, le sanglier n'est pas tué à l'épieu. Il est capturé dans des filets. D'ailleurs, j'ai ouï-dire que certaines ACCA voudraient réguler les sangliers sur leurs territoires grâce à des filets. On fait passer cela pour une innovation incroyable alors que cela date du V<sup>e</sup> siècle. Peut-être que l'oiselage a des choses à nous apprendre au niveau des techniques. En partie inférieure, on observe la petite chasse. On a longtemps dit, et je le lis encore chez certains historiens, que l'oiselage a disparu lorsque la fauconnerie l'a remplacé. En réalité, ces deux pratiques viennent d'Orient à l'Antiquité. Elles sont concomitantes. La fauconnerie est arrivée un peu après, mais elle n'a pas totalement remplacé l'oiselage. On voit

très bien le fauconnier, avec une perdrix à la main droite et un faucon sur le bras gauche. Vous avez également des perdrix prises dans une nasse, poussées par un homme caché derrière un cheval. Certains verront peut-être des images des pratiques de chasses à l'alouette au cul levé où l'on se cachait derrière une vache, y compris dans le Nord. C'était très pratiqué. Enfin, sur la droite, vous voyez le glueur (le chasseur aux gluaux). À l'époque, on ne gluait pas les branches, mais la verguette c'est-à-dire le bâton du glueur qui venait principalement capturer des grives comme cela se faisait dans le Sud-Est encore récemment.

Finalement, à partir de quand commence la mise à la marge des pratiques cynégétiques des oisielages ? Il est vrai que si vous ouvrez un livre, vous verrez très peu de choses sur l'oiselage. L'oiselage ne fait pas partie des modes de chasse officiels en France alors que la chasse au vol depuis les années 50', oui. Pourquoi ce discrédit ? Même si les élites romaines pratiquaient l'oiselage, on avait quand même une forte proportion de paysans qui chassaient ainsi. Dès lors que l'Europe se féodalise, la chasse devient un privilège noble. La noblesse privilégie ainsi les chasse-poursuites mettant en avant le courage et la force du poursuivant par rapport à la bête sauvage. Quant à eux, les roturiers n'ont pas le droit de chasse. Puis, la chrétienté a commencé à considérer que l'usage de la ruse est un peu suspect dans le sens où l'on peut vite aller vers la tromperie qui est moralement condamnable.

Quelques nuances malgré tout... Les pays gascons et toute l'Occitanie sont des pays de droits coutumiers qui ont été annexés tardivement au Royaume de France. Le monarque avait finalement peu de moyens pour faire appliquer le droit cynégétique dans ces zones-là. Ce n'était pas vraiment dans son intérêt non plus. Je ne vais pas rentrer dans les détails, mais l'exception du Sud-Ouest s'explique aussi par l'exception juridique historiquement parlant. Mais aussi du point de vue de la chrétienté. Sur l'image suivante, vous allez pouvoir observer un motif récurrent de l'iconographie médiévale : le Christ comme leurre. Vous voyez une version du XIV<sup>e</sup> siècle en haut, avec le fauconnier. En bas, on reconnaît très bien une chasse à l'alouette avec le sambé et les cages d'appelants à la différence que l'oiseau capturé est un Christ de la nativité.

Qu'est-ce que le Christ comme leurre ? Cette image est très étonnante. C'est l'idée que si vous êtes un bon chrétien, vous ne vous lamentez pas sur le corps du Christ puisque vous savez qu'il est immortel. Le Christ est donc un leurre. Il vous fait croire qu'il est mort (il est en croix) alors qu'en réalité, si vous êtes un vrai chrétien, vous savez pertinemment qu'il va ressusciter. Vous avez foi en son caractère immortel. Au Moyen-Âge, il y a une certaine ambivalence sur le regard porté sur le leurre, notamment à travers l'oiselage qui est à la fois possiblement de la tromperie et en même temps, qui permet d'authentifier la foi chrétienne. On retrouve cela dans un certain nombre de textes théologiques où un certain nombre de paraboles prennent l'exemple de l'oiselage pour faire les sermons aux chrétiens.

À partir du XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle, la législation évolue légèrement. En France notamment, l'oiselage est considéré comme une profession, avec privilège du roi. Le roi commande régulièrement des petits oiseaux capturés aux engins pour les libérer lors de son sacre. C'est le cas pour Louis XV, Louis XIV, Henri IV, etc. À la cathédrale de Reims, on capture ainsi de petits oiseaux qu'on libère pour le sacre du roi. On faisait également des lâchers d'oiseaux pour les messes de minuit. C'est la preuve que l'on capturait des oiseaux sans les tuer puisque l'on voulait les relâcher par la suite. Cette magnifique image est tirée d'un ouvrage allemand faisant la

recension de toutes les professions pratiquées en Allemagne au début du XVIII<sup>e</sup> siècle. Une double page est consacrée à l'oiseleuse et l'oiseleur, mais je n'ai pas le temps de vous décrire ces très belles images dans le détail.

Jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle, l'oiseleur est à la fois celui qui sait capturer et apprivoiser des oiseaux sauvages, mais aussi celui qui les commercialise. Ce n'est qu'à partir du XIX<sup>e</sup> siècle qu'une distinction est faite entre l'oiseleur qui chasse et l'oiselier qui vend. C'est un peu ce qui a aussi brouillé les codes de lecture de ces pratiques-là. Aujourd'hui, on associe très souvent la chasse aux petits oiseaux au commerce des petits oiseaux alors même que ce sont les oiseliers. Socio-économiquement, on dominait les oiseleurs. Ils auraient plutôt dû en dépendre pour leur activité. En réalité, c'est plutôt le contraire qui s'est mis en place avec des entreprises landaises comme Labeyrie qui a fait le commerce de l'alouette ou la Maison Lafitte à Montaut qui a commencé avec le commerce et l'engraissement d'ortolan jusqu'en 1973. Ce sont aujourd'hui encore des entreprises phares du département, y compris en termes de quantité d'emploi. Il y a aussi une participation strictement économique des petits oiseaux dans l'histoire des Landes.

Qui dit consommation des petits oiseaux... Je précise que jusqu'en 1976, il était autorisé de vendre les petits oiseaux. À partir de 1976, jusqu'à l'interdiction de la chasse à l'ortolan par exemple, c'était l'autoconsommation qui primait. Malgré tout, l'image que l'on en garde est un peu sulfureuse. Manger des ortolans, ce n'est pas bien. C'est un peu scandaleux... Ce qui explique peut-être cela dans les représentations, c'est sans doute moins dans Rabelais ou Marcel Proust que dans une émission de télévision dans laquelle Maïté mange un ortolan gras en 1984. Cette séquence dont vous voyez quelques images a fait scandale. D'ailleurs, elle fait encore scandale. L'institut national de l'audiovisuel a republié cette vidéo en 2017. Les personnes comprennent encore moins le second degré de cette émission en 2017 qu'en 1984 puisque Maïté est en plein orgasme en mangeant cet ortolan gras.

### *Applaudissements*

**Léa FILIU :** Je consacre tout un chapitre de ma thèse pour expliquer le rituel de dégustation de l'ortolan gras qui est en fait extrêmement complexe et seulement partiellement montré dans la vidéo de Maïté. C'est en cela le génie de Maïté qui a créé un leurre dans le leurre sur le leurre... Toute la mise en scène est un leurre, faisant croire qu'il est très orgasmique de manger des ortolans gras. Elle fait semblant de révéler quelque chose aux téléspectateurs alors qu'elle ne révèle rien. En plus de cela, elle fait croire que c'est la façon dont on mange les ortolans gras alors que ce n'est pas vraiment le cas, notamment lorsqu'elle place sa serviette devant elle puisqu'on la met sur la tête, etc. Surtout, elle le mange seule, ce qui est complètement improbable. C'est peut-être cela le plus frappant. On croit que l'on mange des ortolans gras pour les ortolans gras alors que ce n'est pas vraiment cela qui se joue. Vous allez le voir avec l'image suivante. J'ai volontairement flouté la personne que j'appellerais Albert pour garder l'anonymat. Il n'y a pas de raison, mais j'anonymise toutes les personnes. Nous sommes donc chez Albert et Marie-Ange, un ancien chasseur d'ortolans, d'alouettes et de pinsons. Il s'agit de quelqu'un qui s'y connaît un peu. Dans leur cuisine, il y a des portraits de leurs enfants, mais aussi une immense mosaïque avec cet assemblage assez étonnant que je vais vous décrire. Il faut partir en haut à gauche vers le bas jusqu'à la capture de l'ortolan puis Albert revient sur sa chasse, lever la matole et récupérer l'oiseau (on n'a pas l'étape de

l'engraissement de l'ortolan) puis on passe au centre avec la mise à mort, la cuisson et la présentation avec les branches d'alpistes et de millet rappelant le cadre. Le carré en bas représente les sociabilités et les liens sociaux liés à la consommation des ortolans gras. Vous avez également deux images qui, a priori, n'ont rien à voir. Il s'agit de photographies qui ont été prises sur la chasse à l'alouette d'Albert. On peut le présenter comme je viens de le faire sous forme linéaire technique, mais si l'on regarde les unités de temps, on remarque que l'on est plutôt sur quelque chose de concentrique ; une sorte de complexe de significations où l'on peut lire cette image de manière croisée avec un sens légèrement différent à chaque fois. On peut lire : parcourir le territoire / monter la chasse / capturer des ortolans ou parcourir le territoire / tuer / plumer les ortolans / socialiser / partager. Mais aussi : prendre un ortolan / servir les ortolans / socialiser. Un monde se dessine où le territoire, la pratique de la chasse, le goût des oiseaux et le goût des relations sociales vont de pair.

On le voit aussi chez les chasseurs de palombes qui peuvent toujours chasser et vendre leur gibier. Sur l'image suivante, on voit une partie des résultats du fameux questionnaire que vous avez bien voulu remplir. Merci encore. Malgré le fait que l'on peut chasser et vendre les palombes que l'on tue, on voit en réalité que vous êtes 97,5 % à autoconsommer votre gibier de manière systématique. Vous le faites non pas seuls, mais à 93,2 % avec d'autres personnes que vous ne choisissez pas au hasard. Vous choisissez votre belle-famille en premier lieu, puis vos amis non-chasseurs. Cela montre que les palombes vous servent aussi à créer ou renforcer des alliances qu'elles soient matrimoniales ou strictement sociales. Les palombes sont des médiateurs entre des mondes différents. On le voit aussi lorsque je vous ai demandé quel(s) type(s) de contrepartie vous accepteriez en échange de palombes. Il y avait les différents types de contrepartie possibles ainsi que différentes manières de répondre (le rejet catégorique, le rejet, l'ouverture relative, l'acceptation et l'exigence). Premier constat : on voit que vous refusez quasiment toutes les contreparties. C'est particulièrement manifeste avec les contreparties monétaires. Seules une ou deux personnes acceptent 50 euros en échange d'une palombe, me semble-t-il. Les contreparties que vous acceptez le plus facilement, mais toutes proportions gardées, ce sont toujours des contreparties en rapport avec les liens sociaux c'est-à-dire l'invitation à prendre l'apéritif, l'invitation à déjeuner, l'aide (le fait de recevoir un coup de main) ou encore, éventuellement, les champignons cueillis dans la forêt. Vous refusez l'invitation à passer des vacances ou à aller au restaurant. Vous refusez également les munitions, le gibier à poil ainsi que le gibier à plumes. Il y a quelque chose de vraiment centré sur la spontanéité d'un don ne demandant pas nécessairement de contre-don. Du moins, c'est ainsi que vous le déclarez.

Finalement, je crois que cela reste assez cohérent. Quand je me suis intéressée au goût du gibier, *stricto sensu*, quand j'ai demandé quel goût a le gibier, on ne me répond pas que c'est salé ou sucré, plein de fer ou de vitamines, etc. Jacques m'explique par exemple qu'il ne l'aime pas parce qu'il « *avait un goût amer* » lié au fait que le courlis mange des insectes alors que l'alouette mange des insectes et des graines. Je pense que ce n'est pas le seul, mais Pierre dit que « *le repas par excellence à la palombière, c'est palombes et cèpes* ». A priori, cela n'a pas de rapport sinon que cela révèle une saison.

Savoir quel était le goût des ortolans était l'une de mes questions favorites auprès des chasseurs d'ortolan. Un jour, Marie-Ange m'a dit : « *on hume l'automne. On hume la saison. C'est l'odeur de la chasse. C'est les feuilles mortes, c'est la fin des moissons, les vendanges...* ».

Cette femme était au bord des larmes. J'ai compris avec elle qu'il y avait finalement tout un monde qui était véhiculé par le goût des oiseaux. On ne mange pas seulement des oiseaux pour manger des oiseaux.

Pour finir, on a parlé des haies. Effectivement, quand les personnes me parlent de leurs anciens coins de chasse... Vous voyez à droite, un ancien coin à ortolans en Chalosse. J'ai repéré les lieux pour voir ce que cela donne sur les vues aériennes (1950 en haut et 2021 en bas) et l'on voit un peu les dégâts. Il n'y a plus de maillages bocagers ni de haies, ni d'ortolans, ni d'oiseleurs. Si l'on regarde aussi la pyramide des âges des répondants, on voit que malgré le fait que la palombe reste chassable, on a quand même une diminution/un déclin des populations de paloumayres (tous modes de chasse confondus). Les chasseurs aux pantons sont plus âgés en moyenne que les chasseurs au fusil en palombière.

C'est un peu ce sur quoi l'on voulait insister. Sur la diapositive suivante, je vous mets un article que l'on a écrit avec Charles Stépanoff, Tiffany Chérix Dorsaz et Gabriel Tropini dans lequel l'on essaye d'alerter sur le fait que la crise de la diversité biologique va de pair avec une perte de diversité culturelle et une déperdition des pratiques et des savoirs. Finalement, il ne faudrait pas seulement penser à sauvegarder l'environnement, mais aussi à sauvegarder les humains et leurs environnements.

Je vous remercie pour votre patience.

*Applaudissements*

**Jean-Luc DUFAU** : Merci Léa Filiu de nous avoir plongés une fois de plus dans notre histoire et nos racines. Bien évidemment, on ne cesserait de t'écouter, mais le *timing* nous oblige à accélérer un peu.

Encore merci, Léa. Tu nous ravis chaque fois que tu intervies. Franchement, la Chasse landaise te doit beaucoup.

Merci.

*Applaudissements*

**Jean-Luc DUFAU** : Je me tourne maintenant vers Willy qu'il est inutile de présenter. Tu es un homme de combat, de prospective et la Chasse landaise a besoin d'hommes comme toi. Avant ton intervention, il me paraît pertinent d'illustrer l'histoire et la spécificité de notre territoire.

Je vais demander à mes collaborateurs de me rejoindre.

Cher Willy, c'est en te remettant ces présents que nous allons te remercier de ta présence ici parmi nous, en espérant que tu gardes bien entendu un bon souvenir de nos Landes. Merci une fois de plus d'être parmi nous. Je laisse Amandine te remettre ce coffret.

*Applaudissements*

**Régis HARGUES** : Je crois que tu as compris la symbolique.

**Jean-Luc DUFAU** : Il m'est impossible de passer sous silence l'implication de ton Directeur qui, nous le savons, est à tes côtés dans tous les combats. Je vais également demander à Nicolas Rivet de nous rejoindre.

Mon cher Nicolas, la Chasse landaise te remercie pour le travail que tu réalises au sein de la Fédération Nationale.

Merci encore.

*Applaudissements*

**Jean-Luc DUFAU** : Sans plus attendre, je donne la parole au Patron. À toi l'honneur, l'auditoire est à toi.

**Willy SCHRAEN, Président de la Fédération Nationale des Chasseurs** : Mesdames et Messieurs, bonjour.

Je félicite ces demoiselles passionnées qui nous ont fait un exposé de très grande qualité.

Je suis, comme qui dirait, un conférencier dissipé. Vous le savez, j'aime bien descendre de la tribune et c'est parfois long. Je vous plains. Je ne vais faciliter la tâche de personnes. Alors bon, je vais discuter, j'ai parlé avec le père Lescourège qui m'a demandé des nouvelles de mon C15, je lui ai dit que je lui prêterais peut-être... On verra, on en parlera plus tard.

*Rires.*

**Willy SCHRAEN, Président de la Fédération Nationale des Chasseurs** : Mais, effectivement, ce sont des moments importants de voir les gens et de parler un peu avec tout le monde en ces temps un peu particuliers, difficiles.

Monsieur le Maire de Pontonx-sur-l'Adour, je suis heureux de vous avoir rencontré, Madame la Ministre, on ne s'est pas encore salué, bonjour à vous, Madame la Préfète, pardon, d'abord dans la hiérarchie, Messieurs les Députés, Madame la Sénatrice, Monsieur le Sénateur, Madame la Députée Européenne, heureux de vous voir. C'est ma 50<sup>e</sup> Assemblée générale et je n'avais jamais vu de député européen de près...

*Rires.*

**Willy SCHRAEN, Président de la Fédération Nationale des Chasseurs** : Cela me touche.

*Applaudissements*

**Willy SCHRAEN, Président de la Fédération Nationale des Chasseurs** : Dans le Pas-de-Calais, on dit souvent que l'on a plus de chance de rencontrer un ours blanc qu'un député européen.

Ce n'est pas gentil, hein ? Ce n'est pas gentil ! Madame, vous faites mentir cela et je vous félicite d'être venue aujourd'hui. Je vous remercie.

Mes collègues, bien sûr, qui sont là aujourd'hui, des Pyrénées-Orientales, du Lot-et-Garonne et de la Charente-Maritime, Mesdames et Messieurs les salariés de la Fédération et le célèbre Directeur, Régis HARGUES qui est là, bien évidemment, Mesdames et Messieurs les représentants de l'OFB et de l'ONF, Mesdames et Messieurs les Présidents des ACCA, des chasses privées et les sociétés de chasse. C'est la formule que nous avons dans le Pas-de-Calais. Vous savez que parfois, l'histoire s'écrit bizarrement... Nous n'avons pas d'ACCA au nord de Paris. On ne sait même pas se l'expliquer d'ailleurs. Pourquoi les choses se sont-elles inscrites et faites ainsi ? C'est très particulier.

Mesdames et Messieurs les lieutenants de louveterie (il me semble que le Président est présent, on s'est entre aperçu tout à l'heure), Mesdames et Messieurs les gardes particuliers (il est important de les citer puisque ce sont nos gardes), Mesdames et Messieurs les piégeurs (là aussi, c'est très important, car, venant d'un département de petits gibiers, c'est essentiel et sans eux, nous n'avons rien), Mesdames et Messieurs les Présidents des associations spécialisées et tout particulièrement, un joyeux anniversaire (avec une journée de retard) à Madame la Présidente des jeunes chasseresses, Madame Cabé qui se planque et qui baisse la tête (tu ne passeras pas à côté d'une bouteille ou deux ce midi, toi !).

*Rires.*

**Willy SCHRAEN, Président de la Fédération Nationale des Chasseurs :** Et bien sûr, mon cher Président de la Fédération des Landes, mon cher Jean-Luc Dufau. La remise de cette bouteille m'a mis des émotions dans la tête, de bons et de tristes moments sur la fin avec notre ami commun Jean-Roland Barrère. Je voudrais te dire que tu es un ami. Venant de ma bouche, tu sais que je dis toujours ce que je pense. Ce n'est pas rien. Tu es un homme remarquable et tu te bats comme peu de gens le font. Ta motivation, tes convictions... Dieu sait si l'on prend des coups. Ce que tu fais est formidable. Je voudrais que l'on arrive à gagner tout cela ensemble. C'est très compliqué, on va y revenir dans quelques instants, mais merci ! Je pense que les chasseresses et les chasseurs Landais peuvent vraiment être fiers de toi. En tout cas, moi, je le suis. Merci.

*Applaudissements*

**Willy SCHRAEN, Président de la Fédération Nationale des Chasseurs :** Le temps n'est plus à la nuance ni au politiquement correct lorsque je vois ce que l'écologie politique et ses alliés veulent faire de nous. Tous ces penseurs qui ne savent pas réfléchir ni regarder plus loin que le bout de leur nez, ces idéologues qui sont, disons-le, loin des réalités vécues par les citoyens et les ruraux, ces censeurs qui brandissent de nouvelles interdictions dès que quelqu'un ne pense pas ou ne vit pas comme eux. Si l'écologie est une préoccupation commune à chacun d'entre nous, l'écologie politique, je vous le dis clairement, ne sert à rien. D'ailleurs, ce n'est pas moi qui le dis, ce sont eux.

Dans une interview croisée que j'ai donnée dans Le Point avec la Présidente des Ecologistes, peut-être à court d'arguments, elle m'a dit : « *dans le fond, vous pouvez supprimer tous les*

*écologistes du monde, vous aurez toujours des problèmes* ». Je ne peux que me féliciter de ce soupçon de lucidité. Évidemment, une fois que les écolos reconnaissent n'avoir aucune solution, dans le fond, pour régler les problèmes de la nature... On le savait déjà, mais à partir de là, je ne vois pas tellement l'intérêt de débattre avec eux, ce que je ne fais pas souvent non plus.

D'un autre côté, la lucidité en politique est parfois de courte durée, car ces mêmes écologistes, mes amis, affirment sans aucun complexe que la solution à la crise agricole que nous connaissons actuellement viendra de l'écologie politique. Personnellement, comme les agriculteurs, les ruraux et une écrasante majorité des Français, nous savons dorénavant qu'ils en sont, en fait, le problème et non la solution. Entre les interdictions à foison et les normes environnementales à profusion, nous sommes sûrs d'au moins une chose : les pyromanes de l'écologie ne seront jamais, pour nous, les pompiers de l'agriculture. Loin sans faux ! Il ne manquerait plus qu'ils rajoutent froidement que c'est grâce à eux que l'on va encore à la chasse. Il ne manquerait plus que cela !

Leur stratégie politique qui se résume à tout interdire est vécue par nous tous, comme autant d'humiliations permanentes qui fracturent une société déjà en surchauffe. Lorsque l'on est dans une crise du pouvoir d'achat de l'ampleur de celle que nous connaissons actuellement, chaque norme environnementale supplémentaire, chaque nouvel interdit, impacte fortement le portefeuille des Français. Oui, l'écologie punitive coûte cher, mes amis. Très cher !

Je pense aussi aux dérives idéologiques de certaines ONG et associations qui fabriquent, au nom de la sauvegarde de la planète, des délinquants violents fiers, d'ailleurs, d'être en garde à vue après avoir blessé des forces de l'ordre ou ravagé des cultures agricoles. Ces groupuscules ou ces collectifs d'individus qui ne représentent dans le fond, qu'eux-mêmes et qui, à mon goût, ne soulèvent pas grand-chose en termes d'idées, partent du principe que la violence est le seul moyen de se faire entendre et qu'au nom de la planète, on a dorénavant tous les droits. Vous avez même des activistes qui nous expliquent le plus sérieusement du monde que s'attaquer à des œuvres d'art avec un bol de soupe est une campagne de résistance civile. La Joconde en a récemment fait les frais au nom du droit à une alimentation saine et durable. J'espère au moins, mon cher Jean-Luc, que la soupe était bio...

Bien plus vicieux que ces seules actions « coup de poing », mes amis, j'ai légitimement cette désagréable sensation que l'on nous fait dorénavant porter, les ruraux, la responsabilité de tout ce qui ne va pas sur la planète Terre. Lorsque l'on regarde la télévision et que l'on écoute la radio, par exemple, on se voit imposer systématiquement un acte de contrition écologique en direct. Et l'on a beau changer de chaîne ou de fréquence, rien n'y fait. On se croirait d'ailleurs revenu à l'époque de l'ORTF (il n'y a plus qu'une chaîne).

Tout ce qui ne va pas sur la planète, c'est ma faute. C'est ma faute à cause de la voiture thermique dans laquelle je roule, c'est encore plus ma faute si j'ai le malheur de prendre un avion pour me déplacer... sauf pour aller voir un arbre pousser à l'autre bout du monde. Là, c'est possible, vous l'avez vu il n'y a pas longtemps. C'est encore plus ma faute parce que je brûle du bois dans ma cheminée ou du charbon de bois dans mon barbecue, c'est ma faute parce que j'entretiens - cela m'a toujours beaucoup fait rire -, un espace écologique artificiel. Un peu louche... mais, d'accord, on a compris. C'est ma faute parce que mon fils monte sur le

dos d'un cheval sans lui avoir demandé la permission ou sans dérogation (je ne sais pas). C'est ma faute parce que j'aime le Tour de France, c'est ma faute parce que je mets un sapin dans ma maison pour Noël, c'est ma faute parce que je mange de la viande et bien sûr, c'est ma faute parce que je tue des animaux à la chasse et à la pêche. Comble de l'horreur, si j'ai plaisir à les déguster avec ma famille et mes amis !

Bref, tout est notre faute. Pourtant, plus on m'accuse d'être un mauvais citoyen à cause de ma ruralité, voire un salaud de chasseur à cause de ma passion, et plus je me dis que j'ai raison de résister à ce que l'on veut m'imposer avec ce nouveau projet de vie extraordinaire. Bien évidemment, 100 % certifié moderne et progressiste. Mes amis, on veut tout simplement nous priver de nos existences ! C'est pour cela que je n'accepterais jamais de courber l'échine ni de me résoudre à accepter cette vie de merde que l'on veut nous imposer. Oh, n'est pas un irréductible Gaulois qui veut, mais moi, j'en suis un ! J'en suis fier et comme vous, je le resterai jusqu'à mon dernier souffle.

Culpabiliser les Français à outrance ne peut tenir de politique environnementale ou climatique un tant soit peu sérieuse. C'est tellement minable de cibler le mâle alpha derrière son barbecue en voulant le priver de ce moment dominical de gloire. N'est-ce pas Sandrine Rousseau ? C'est juste plus commode de taxer les gros beaufs propriétaires de SUV, comme le mien d'ailleurs, en cas de stationnement dans la capitale ou dans une ville écolo. Et comble de la stupidité, que votre SUV soit électrique ou non, vous avez le droit à la même punition à cause du poids.

En parlant de poids... Il ne manquerait plus qu'une nouvelle étude écolo démontre que les gros représentent un problème écologique. Et j'en vois quelques-uns qui, comme moi, risquent d'avoir de sérieux problèmes avec le tribunal écologique populaire.

### *Applaudissements*

**Willy SCHRAEN, Président de la Fédération Nationale des Chasseurs** : Il est vrai qu'obésité et véganisme n'ont pas grand-chose à voir ensemble. Je le revendique d'ailleurs. Quand je vois la joie de vivre du cocker dépressif mondial, la petite Greta Thunberg, je suis heureux d'avoir, parfois disons, un peu abusé des bons plats, des bons vins et des bons breuvages de nos terroirs.

Mes coups de gueule n'ont toutefois pas vocation à nier l'existant ni les problèmes, mais j'aimerais que chacun prenne sa part. Et pas seulement les braves gens, pas seulement vous ni moi, pas seulement ceux qui mesurent leur journée aux kilomètres parcourus pour aller travailler, trouver un médecin, remplir un frigo ou simplement aller à la chasse par passion le dimanche en famille ou avec des amis. Nous sommes de plus en plus nombreux à ressentir cette exaspération et cette colère à l'écoute de cette dose d'écologie punitive quotidienne.

Comment peut-on, par exemple, qualifier de « barbares » nos chasses traditionnelles vieilles, pour certaines, de plusieurs milliers d'années ? Si ces chasses sont dorénavant « barbares » en Europe ou en France, si cela doit être interdit, alors, mes amis, préparons-nous à l'interdiction de toutes les lois qui régissent la nature ! Car, tuer pour manger ou se faire tuer pour être mangé est l'équation permanente qui définit toutes les relations entre les espèces

animales et végétales. Concernant ces chasses traditionnelles, nous sommes avec le Ministère de la Transition écologique en phase sur la nécessité de disposer de données scientifiques concernant ces pratiques. L'interprétation de la directive « oiseaux » impose à l'État Français de fournir des données objectives sur le caractère sélectif de ces pratiques. C'est donc dans le cadre d'un protocole strict qu'une expérimentation visant la collecte de ces données s'est opérée dans deux départements, dont le vôtre.

Je vais m'arrêter deux secondes sur ce sujet des chasses traditionnelles, car il vous est cher ainsi qu'à moi, à Jean-Luc et à Régis. Ce qui s'est passé encore cette semaine est inacceptable. Jean-Luc est revenu dessus. Aujourd'hui, nous sommes face à cette directive « oiseaux » écrite il y a longtemps, un peu dans l'esprit de la directive « habitats » (Natura 2000). J'y reviendrai après, où l'on a écrit beaucoup de choses il y a longtemps. On nous a dit que ce n'était pas grave ce qui avait été marqué en petit. On n'était pas trop d'accord avec Natura 2000 à l'époque. L'Europe a même sorti le portefeuille pour tous nous décider, il ne faut jamais l'oublier ! Et quelques années plus tard, les sanctions commencent à tomber. Il en est de même avec la directive « oiseaux ». Là où l'on avait toujours le droit de pratiquer durant toutes ces années, aujourd'hui, les temps changent. Ce n'est pas tellement la loi qui change. La justice change. Quand je vois que l'on a été jugé par une seule chambre. Encore une fois, la chambre environnementale... Quand je vois que l'on doit être défendu par le Ministère qui n'est pas là. Parait-il qu'il y en avait dans un coin, mais on ne sait même pas qui sait ! Enfin, il n'a rien dit... Tout cela était écrit, Jean-Luc. Comment veux-tu ? Le Directeur de la DAJ c'est-à-dire le bras juridique du Ministère de la Transition écologique est l'ancien rapporteur du Conseil d'État, dans la section environnementale. Nous avons eu le pire. Pardonnez-moi l'expression, mais il nous en a mis plein la gueule. Et maintenant, il doit nous défendre ! Évidemment que cela va être compliqué !

C'est un sujet de longue date... J'ai travaillé souvent, notamment avec Boris Vallaud sur ce sujet il y a des années... À un moment, les politiques, il faut prendre une décision parce que là, on va tout perdre. On va tout perdre ! Alors, que fait-on ? On la change cette loi ? On la modifie cette directive ? On se protège ? On met nos chasses traditionnelles au Patrimoine de l'UNESCO ? Que fait-on ? Parce que demain, ce sont les palombières ! C'est une chasse traditionnelle ! Nous, on se bat comme des fous, mais comment fait-on ? Comment peut-on gérer ce problème ? Nous sommes face à une machine à perdre. À un moment, il faut prendre les choses en main parce que toute la chasse va y passer ! La vôtre ainsi que celles des autres ! Et petit morceau par petit morceau, petit mode de chasse par petit mode de chasse, il ne restera rien ! Je suis très inquiet de ce qui se passe aujourd'hui. Pourtant, je vous jure que l'on mouille le maillot.

Oh, je n'ai pas tout réussi... Je le redirais peut-être après, mais je me suis battu sur tous les dossiers et je me battrais sur tous les dossiers. Honnêtement, je prends des risques avec ma fonction, mais lorsque les lois deviennent inapplicables, lorsque c'est une injustice incroyable parce qu'il ne faut pas oublier que l'on refuse que quelques personnes attrapent des oiseaux comme l'on fait nos ancêtres à des époques où il n'y avait même pas d'arme à feu. Mais tu peux prendre un fusil en tuant autant que tu veux juste à côté... Comment quelqu'un de normalement constitué peut-il comprendre cela ? On ne peut pas. Comment les mecs hurlent-ils pour les oies par exemple ? On n'a pas le droit de les tirer au mois de février, mais 400 000 sont zigouillées dans les 2 mois suivants dans le reste de l'Europe en destruction, abattage,

équarrissage... Que veut-on ? En tuer quelques-unes pour les bouffer ! C'est tout ce que l'on demande ! Sommes-nous pour autant des salauds ? Des voyous ? À un moment, il faut faire quelque chose. Le monde politique doit prendre les choses en main ! Nos ministres font des arrêtés depuis plusieurs gouvernements sous plusieurs présidences de la République et l'on perd toujours... Si cela ne fonctionne pas, changez cette loi, s'il vous plaît ! Modifiez tout cela parce qu'à un moment, on va tous péter un câble.

On va tous péter un câble !

*Applaudissements*

**Willy SCHRAEN, Président de la Fédération Nationale des Chasseurs :** La chasse et l'ensemble de nos pratiques rurales et culturelles, mes amis, ne sont pas des maladies honteuses. Bien au contraire ! Elles sont une richesse pour tous ceux qui les pratiquent et nous devons nous battre chaque jour qui passe pour les préserver. C'est notre identité culturelle ! Et l'identité culturelle n'est pas un gros mot ni un sentiment passéiste comme ces gens-là le répètent à longueur d'année. Un mensonge reste un mensonge même si on le répète sans cesse, surtout si c'est un écologiste de pacotille parisien au bout de ces lois qui jouent le rôle du perroquet de service !

Regardez ce qui se passe dans les territoires d'outre-mer au sujet de la chasse aux tangués - ce n'est pas la boisson orange que l'on buvait lorsque l'on était petit, non.

*Rires.*

**Willy SCHRAEN, Président de la Fédération Nationale des Chasseurs :** Non, c'est une espèce de bestiole qui ressemble à un hérisson. Je n'en ai jamais vu, et en même temps, je ne suis jamais allée là-bas. One Voice, association nationale très métropolitaine, a saisi le tribunal administratif de l'île de la Réunion en référé pour réclamer la suspension, en urgence, de l'arrêté préfectoral autorisant la chasse aux tangués qui est reconnue comme une espèce invasive, y compris par les associations écologistes locales. C'est une aberration ! Une de plus qui montre le dogmatisme sans limite géographique de One Voice. Non content de nous pourrir la vie en métropole, aujourd'hui, elle nous emmerde aussi en outre-mer !

Je vais vous dire un truc tout simple, Mesdames et Messieurs les politiques, arrêtez de leur donner des subventions et ils arrêteront d'attaquer vos arrêtés ! On va gagner du temps.

*Applaudissements*

**Willy SCHRAEN, Président de la Fédération Nationale des Chasseurs :** Et que penser du dossier ESOD où le renouvellement des classements a fait l'objet de vifs débats ? L'arrêté aussitôt publié a été attaqué. De nombreux recours en annulation en référé ont été déposés. La justice nous a donné raison en attendant que l'affaire soit jugée sur le fond. Là aussi, on attend. Mais notre petit gibier n'en peut plus d'attendre ! Ici comme ailleurs, l'heure est grave.

L'écologie politique, déjà grande donneuse de leçon, ici comme ailleurs, tente dorénavant d'imposer son dogmatisme partout pour, soi-disant, faire le bonheur des autres alors qu'on ne lui a rien demandé.

Je voudrais aussi parler de cette initiative pour interdire l'importation des trophées. Cela ne me concerne pas et peut-être vous non plus. Au fond, vous avez raison, c'est bien de vouloir interdire la chasse dans ces pays en Afrique. La chasse touristique est pourtant essentielle au développement économique de ces zones rurales africaines. Par ailleurs, elle permet surtout de financer la lutte contre le braconnage des espèces protégées. Il faut le dire ! J'ai déjà, à cette occasion, rencontré plusieurs ministres africains de l'écologie. Ils n'ont qu'une seule demande simple à faire aux parlementaires français : qu'on leur foute la paix. Au fond, qu'on les laisse gérer leur nature. Je le dis, ces relents de néocolonialisme à la sauce écolo deviennent franchement indécents. Mais, à force aussi (là, nous sommes certainement tous responsables), d'humaniser Simba et Pumba ont fini par avoir une vision idyllique et erronée du monde animal. Non, mes amis, un lionceau n'est pas un bébé lion et un ourson n'est pas un bébé ours. Un bébé, c'est un être humain dans les premiers mois de sa vie.

Même Derry écolo animaliste pour les publicités pour les voitures par exemple - cela m'amuse chaque fois que j'en vois une en ce moment puisqu'elles se terminent toujours en expliquant qu'il faut surtout éviter de s'en servir, faire du vélo, marcher... celle-là est quand même terrible. Je vous rappelle d'ailleurs que cette mention obligatoire est le fait d'une directive européenne soutenue par l'écologie politique à Bruxelles, mais votée par tous. Il faut le savoir ! À force de terroriser tout le monde au nom de la planète, mes amis, nous avons même dû apprendre un nouveau mot : l'éco-anxiété.

L'éco-anxiété est le nouveau mal du siècle. On nous l'annonce, qui touche de plus en plus les jeunes ainsi que les moins jeunes. Il est vrai qu'à force de nous rabâcher que l'on va tous mourir la semaine prochaine à cause du climat, je peux comprendre ce manque de motivation pour la reproduction pour l'espèce humaine. Honnêtement, plutôt que d'imaginer de réarmer sexuellement les Français... il faudrait juste raconter un peu moins de conneries sur la fin du monde et je pense que cela devrait s'arranger !

### *Applaudissements*

**Willy SCHRAEN, Président de la Fédération Nationale des Chasseurs** : Comme vous, je ne supporte plus cette tyrannie écologique et je ne veux pas de ce modèle de société qui se fonde sur cette doctrine utilisant le réchauffement climatique, le respect du bien-être animal ou la sauvegarde de la biodiversité de manière totalement irresponsable.

Ce que je veux, c'est pouvoir choisir, être libre de mon choix et ne pas vivre sous le poids des dogmes et des interdits en ayant perdu ma liberté de paroles et d'actions. Dans ce contexte, mon choix, en tant que Président de la Fédération Nationale, a toujours été très clair. J'assume publiquement la chasse dans son ensemble, de la plus petite des pratiques traditionnelles à la globalité économique et sociale de sa filière. Lorsque je suis arrivé à la tête de la Chasse Française il y a 8 ans, j'ai senti qu'il fallait que nous sortions de nos campagnes pour aller expliquer ce que nous sommes et ce que nous faisons. La communication est essentielle

aujourd'hui. J'ai tout de suite compris que nous devons rattraper coûte que coûte l'énorme retard qui était le nôtre. Vous le savez, depuis 4 ans, la chasse a rendez-vous avec les téléspectateurs. Nous ne passons pas de publicité à la télévision pour le simple plaisir de le faire, mais parce que plus la chasse est expliquée et plus elle est acceptée et comprise par nos concitoyens. Toutes les analyses le montrent. D'ailleurs, lorsque je pense aux deux premières années où nous étions rejetés par les médias et que ceux qui nous passaient à l'antenne recevaient des menaces de mort et des insultes... Qu'en est-il aujourd'hui ? Rien. Plus rien ! Nous sommes passés dans le quotidien du paysage médiatique et l'on trouve même que nos publicités sont belles à regarder, notamment cette année lorsque l'on nettoie la nature.

C'est la notion de notoriété qui nous a tant manqué. Mais cela commence à payer, pour toutes les facettes de notre activité cynégétique. Si nous avons une légère baisse du nombre de pratiquants validant un permis de chasser, dû à une pyramide des âges qui joue en notre défaveur (c'est vrai), force est de constater que nous n'avons jamais eu autant de candidatures au permis de chasser. Certaines de nos Fédérations vont même jusqu'à enregistrer un doublement des inscriptions depuis un mois. Malheureusement, le temps d'attente pour passer son permis de chasser est très long. Il n'y a que 28 examinateurs en France et le temps pour espérer passer un permis est de 6 mois en moyenne. C'est trop long, beaucoup trop long ! C'est pourquoi je réclame depuis de longs mois plus de flexibilité, notamment sur les créneaux horaires pour faciliter une meilleure intégration des nouveaux chasseurs. Je remercie le Directeur de l'OFB d'avoir accepté de faire un test le samedi matin. Cela devrait nous permettre de recevoir des jeunes qui sont, parfois, partis toute la semaine à l'école, en université ou ailleurs, et qui ne peuvent pas venir en dehors de ces jours-là pour passer l'examen du permis de chasser.

Initiée par la FNC, une nouvelle grande étude sur les chasseurs de France a été menée par deux cabinets d'expertises indépendants qui ont eu la lourde charge de répondre à la question : qui sont les chasseurs ?

La femme qui, on le sait, est l'avenir de l'homme est aussi l'avenir de la chasse. L'effectif des chasseurs se féminise avec une augmentation de 25 % du nombre de femmes en presque 10 ans. En 2023, 42 % des chasseurs ont moins de 55 ans et 50 % des chasseurs sont en activité. Dans nos rangs, la diversité socioprofessionnelle est importante et ne se dément pas. On dénombre parmi les chasseurs autant d'employés que d'ouvriers ou de cadres. La chasse moderne reste donc populaire et d'une mixité sociale représentative de notre société. Cette étude met également à mal un certain nombre de préjugés qui nous concernent. Cette nature où nous vivons nous la respectons et nous la protégeons tous. Nous le savons bien.

Saviez-vous que votre engagement bénévole totalise 27 jours par an et par chasseur, et qu'il est dédié directement à des actions en faveur de la nature et de la société ? Saviez-vous que nous totalisons 800 000 bénévoles ? Ce bénévolat est totalement transgénérationnel et collectif. Pour être clair, il y a autant de jeunes que de vieux qui donnent de leur temps en faveur de la nature et des hommes.

La chasse est aussi un atout de taille pour l'économie française. Les chasseurs dépensent 4,2 milliards d'euros par an pour leur passion en générant 37 400 équivalents temps plein sur les territoires, et non délocalisables. Une richesse pour ruralité extraordinaire ! Notre pratique

contribue globalement à 3,6 milliards d'euros au PIB, là où le tennis en produit trois fois moins avec trois fois plus de pratiquants.

Notre apport bénévole à la biodiversité, et c'est certainement celui dont nous sommes le plus fiers... Lorsque l'on pose nos armes et que l'on s'occupe de la nature, nous produisons bénévolement 3 milliards d'euros. Il n'y a pas un écolo sur la planète qui peut en dire autant. Pas un !

Voilà les vrais chiffres qu'il faut répéter partout où vous passez. Cette étude en est la preuve, mes amis, nous n'avons pas à rougir de ce que nous sommes. Nous sommes des passionnés résolument engagés qui donnent de leur temps et de leur argent pour la chasse, mais aussi pour la nature et les autres usagers de la nature. À partir de ce constat, je le dis clairement, il est inadmissible de fermer des territoires à la chasse sous de faux prétextes.

Je pense à ce qui se passe sur le DPM, mais aussi aux nombreux contentieux qui mobilisent aujourd'hui concernant le réseau Natura 2000 et la notion fondamentale de propriété privée. Appelons les choses par leur nom, nous sommes face à un phénomène de spoliation de ces territoires, y compris privés, avec comme étendard : l'écologie, et en porte-drapeau : les fonctionnaires européens. C'est vrai, sans oublier nos écolos bien de chez nous, je le rappelle. Et si l'on s'y arrête un tout petit peu, on peut constater que tous ces petits dictateurs de territoires ont réussi à créer le principe même du kolkhoze écologique qui est en passe de réduire à néant la notion de propriété privée ; le Natura 2000 aux aires protégées, marines ou terrestres, au niveau européen. Il suffit donc de faire passer de nouvelles lois à Bruxelles pour vous dire ensuite ce que vous pouvez faire ou ne pas faire chez vous. Et tout cela - c'est quand même fort - sans même exproprier votre bien, sans vous demander ou vous dédommager de quoi que ce soit. Léon Trotski l'avait rêvé, les écolos à l'Europe l'ont fait. Ils l'ont fait et tout le monde a l'air content avec cela, sauf nous !

Dans la même veine, le Parlement européen vient d'adopter le règlement sur le ré-ensauvagement de la nature... ou restauration Madame la Députée. On a aussi parlé de ré-ensauvagement, mais cela dépend comment on le traduit. En soi, ce n'est pas une mauvaise chose, on est d'accord là-dessus ? Mais qui en passant par le filtre de la déshumanisation permanente de cette nature ajoutera prochainement bien des points à la longue liste des interdictions. Nous, on veut de la nature. On ne veut pas être viré de tout. Mais c'est ainsi que cela va finir. Un jour, on sortira de nos maisons et l'on ne pourra même plus faire un pas dehors sans que l'on nous demande ou que l'on nous reproche quelque chose. Alors, je le dis franchement, je crois qu'il faudrait plutôt lutter contre le ré-ensauvagement des grandes villes écolos plutôt que de vouloir ré-ensauvager à tout prix la nature. Quoique... côté biodiversité urbaine, c'est plutôt bien parti si l'on devait y inclure les rats et les punaises de lit en ville qui sont légion.

Je l'ai dit tout à l'heure, mais où va s'arrêter tout cela ?

Par exemple, il n'y a pas un mois où des kilomètres de chemins nature ne sont pas interdits à la pratique du VTT. Vous savez, le VTT, cet engin écocide qui écrase les orchidées sauvages et les batraciens, et érode le sol à l'aide de ses pneus crantés... Eh oui, on l'entend et c'est écrit ainsi d'ailleurs. Vous pouvez en rire, si je n'avais pas, et je vous le dis franchement, toutes les

semaines par téléphone, le Président de cette Fédération pour évoquer de nouvelles exclusions en cours. D'ailleurs, on ne s'arrête pas seulement au vélo, on commence à virer des promeneurs. Je vous le dis, ce n'est pas fini !

D'ailleurs, on retrouve par ineptie, au chapitre de l'entretien et des curages des cours d'eau et des rivières... Alors non, nous n'élevons pas de carpes dans le salon, dans le Pas-de-Calais. On me l'a dit tout à l'heure, mais non ! On n'a pas de poisson dans nos maisons, enfin, ils ne sont pas restés. Chez moi, dans le Pas-de-Calais où les inondations sont un fléau qui se répète, hélas, les montants à investir pour les études d'impact environnemental visant à protéger les amphibiens et certains végétaux lorsqu'il faut curer un simple fossé dissuadent financièrement les Maires les plus convaincus d'agir. Je sais de quoi je parle puisque je suis conseiller municipal de mon village. Je vais vous dire, pour nous, c'est 18 000 euros pour donner un coup de pelle dans les fossés, à cause de la loi européenne. C'est terrible. On ne sait pas le payer depuis que l'on n'a plus de dotation. C'est une loi européenne ! À un moment, le fossé se remplit... Quelques énervés, dont je fais partie, donnent parfois des coups de bêches et essaient de dégager devant la maison, mais comment fait-on lorsque l'eau arrive ? Elle rentre dans les maisons. Il n'y a plus assez de tirants d'eau...

Mais ce n'est pas seulement le problème des fossés. Il y a aussi cette loi européenne qui nous oblige dorénavant, lorsque l'on doit curer les grands canaux du Nord (on n'a pas de grands fleuves), à sortir la vase, l'envoyer à l'usine afin de la traiter pour enlever les métaux lourds puis la mettre dans des bassins de décantation pour qu'elle sèche durant 3 ans avant de pouvoir, peut-être, la donner au monde agricole pour la mettre sur les champs. Non, mais sérieusement ? On passe 1 million d'euro au kilomètre. 17 enclaves ont débordé à Saint-Omer et n'ont pas été nettoyées à cause de cette putain de loi européenne. Vous ne vous rendez pas compte de ce que cela coûte ? Qui peut encore payer cela ? Avant, on jetait la vase sur le côté et tout allait bien. On n'était pas noyés. Aujourd'hui, on traite la vase, on la cajole, mais on a tous de la flotte dans nos maisons. Cela commence aussi à bien faire !

### *Applaudissements*

**Willy SCHRAEN, Président de la Fédération Nationale des Chasseurs** : Heureusement, mes amis, qu'il y a des chasseurs de gibier d'eau dans le Pas-de-Calais. Heureusement, qu'il y a des gens qui se sont battus pour garder des mares de hutte (des tonnes comme on dit ici). Même la Cour des Comptes a reconnu que si nous n'avions pas eu ces quelque 4 000 huttes dans le Pas-de-Calais... nous avons eu une catastrophe économique, mais si nous n'avions pas été là avec nos étangs et nos tonnes que l'on a gardés par passion envers et contre tous (malgré les emmerdes que nous avons, vous le savez tous), je pense que nous aurions eu une catastrophe humaine.

Je ne voudrais pas non plus passer sous silence un dossier qui m'est cher, peut-être moins ici, quoique cela va venir : le loup. Où ? Ils sont là. Ils vont rentrer dans Pontonx...

### *Rires.*

**Willy SCHRAEN, Président de la Fédération Nationale des Chasseurs** : Aujourd'hui, la Présidente de la Commission Européenne a enfin pris la mesure du danger que peut

représenter une meute de loups, car son poney a été attaqué et tué. Elle a enfin réclamé « *une nouvelle ère* » dans l'approche de l'Union européenne vis-à-vis des loups, soulignant que l'espèce était devenue « *un réel danger pour le bétail et potentiellement aussi pour les humains* ». Évidemment, certains députés écologistes et animalistes du parlement l'ont accusé de se livrer à une vendetta personnelle contre le loup.

Pourtant, n'attendons pas qu'un drame humain arrive enfin pour réagir !

Alors que l'on nous rebat les oreilles avec le principe de souveraineté alimentaire, cela fait des années que l'on préfère sacrifier des brebis plutôt que des loups. Et tout le monde sait que cela coûte cher, très cher ! Scandaleusement cher... dans un pays où le nombre de personnes qui n'arrivent plus à boucler les fins de mois ne cesse de s'accroître. On est bien au-delà du budget des dégâts de grands gibiers, je peux vous le dire. Bien au-delà ! Sans parler du désespoir des éleveurs et de leur sentiment d'impuissance. Les animaux avant les hommes, et j'ai l'impression que cela ne va pas aller en s'arrangeant...

Au sortir de l'hiver 2022/2023, l'estimation du nombre de loups en France était de 1 104 présents dans un peu plus de 50 départements. Le nombre de loups en France a cette particularité qui ferait rêver bien des économistes en ce moment : la stabilité sur le long terme. Ce chiffre de plus de 1 000 loups était déjà largement évoqué au début des années 2000' par l'ONCFS de l'époque, juste avant que l'ordre politique ne soit clairement donné d'annoncer qu'il y en avait au moins 500. Fin du débat et chiffre bloqué pour 20 ans !

La FNC déplore que la question de l'augmentation de la population de loups, son comportement et ses conséquences sur la faune sauvage (c'est important) soit sciemment ignorée dans le plan national. Elle a donc décidé de lancer une grande enquête statistique documentée auprès des Fédérations. Cette expansion du loup malgré 4 plans successifs pose problème.

Selon moi, la réponse est simple. Le loup ne doit plus bénéficier du statut d'espèce protégée. Le principe de précaution a bon dos. Dès qu'il est question d'agir, donc de tuer un animal qui cause des dommages, les fonctionnaires et nombreux politiques ouvrent le parapluie. Il est temps d'inverser la charge de la preuve. Lorsqu'un loup approche d'un troupeau, ce n'est quand même pas pour demander un autographe au berger, on le sait tous ! Ce n'est pas difficile à comprendre. Plutôt que de remplir 6 feuillets préfectoraux pour décrire les intentions agressives de l'animal - bouh ! - et espérer une autorisation de tir dans un délai modéré de 4 semaines, je suggère à l'État d'autoriser à tirer quelques balles ciblées par quelques chasseurs locaux. Si le loup ne sait peut-être pas ce qu'il doit faire, je peux vous assurer qu'avec de telles méthodes, il apprendra vite ce qu'il ne peut plus faire. C'est sûr. C'est peut-être radical, mais je peux vous assurer que cela va être terriblement efficace.

La chasse en France, mes amis, ce sont 4 millions de porteurs de permis de chasser, et un petit million de pratiquants annuels avec leur famille et leurs amis. Rien que la chasse à courre représente 100 000 personnes - j'en profite pour saluer Pierre De Roüalle, l'ancien Président de la société de vènerie qui est présent aujourd'hui. Ce sont 100 000 personnes non-chasseurs qui participent à cette chasse chaque année. En définitive, toute cette grande famille rurale

œuvre chaque jour pour sauvegarder la biodiversité. Qui mieux que les ruraux pour comprendre ce sentiment de déclassement et d'abandon que partage cette France.

Cette Europe, mes amis, se transforme peu à peu en une dictature de l'écologie, dans un rejet systématique de l'identité culturelle comme de l'activité économique du monde rural. Dans nos campagnes, nous sommes emmerdés à peu près sur tout ce que nous faisons. C'est un constat, ce n'est pas une accusation. C'est ainsi que cela se passe.

C'est encore le cas d'ailleurs, et malheureusement comme souvent, sur le sujet des migrateurs. On vient de nous ressortir un vieux texte des années 80 qui indique que pour chasser une espèce migratrice, il faudra prouver que l'espèce n'a connu aucune baisse d'effectif. La Commission Européenne vient donc de porter une injonction auprès de la France, le Ministère de la transition écologique, qui se doit dorénavant de prouver le bien-fondé de la chasse et la stabilité de 15 espèces migratrices. Mais comme le hasard n'existe pas dans la connivence entre l'environnement européen et les associations écolo-dogmatiques de chez nous, nous venons d'apprendre dans le même temps que One Voice (encore eux) demande par le biais de la directive Natura 2000, la suspension immédiate de 11 espèces migratrices menacées : chipeaux, souchets, milouins, morillons, sarcelles d'été, sarcelles d'hiver, eider, courlis corlieu, vanneaux huppés, alouettes (évidemment) et bécassines des marais. Nous n'avons jamais été aussi près d'une catastrophe culturelle sans précédent.

Je le redis, Madame la Députée Européenne, pourquoi laissez-vous passer ce genre de choses ?

Je sais que cela se joue dans les pré-commissions, mais il suffirait peut-être d'y aller pour voir ce qu'il s'y passe. Et, on n'aurait pas à prendre des coups pareils aujourd'hui, où la défense de tout cela va être d'une extrême complexité pour nous. Pourtant, nous savons tous, et vous aussi, que la Direction générale de l'environnement à Bruxelles ne vit que pour son idéologie anti-chasse. Un jour, j'ai eu la chance de passer, par erreur, à la DG de l'environnement pour une réunion. Comme il y avait des travaux devant, ils m'ont fait passer derrière. Cela a pris 10 minutes et je ne comprenais pas l'intention... Mais quand j'ai pris le couloir que vous connaissez peut-être, vous avez des affiches contre la chasse dans toutes les langues européennes sur 70 mètres. C'est incroyable ! Ils étaient gênés parce que je n'aurais jamais dû passer par là...

*Rires*

*Applaudissements*

**Willy SCHRAEN, Président de la Fédération Nationale des Chasseurs** : Mes amis, comment voulez-vous que l'on s'en sorte ? Ce n'est pas possible.

Cela ne s'arrête pas là, on continue... Et il faut le dire, car cela va vous toucher directement.

Au sujet du bien-être animal - on aura besoin de vous, Madame la Députée Européenne - une proposition directive risque d'impacter de nombreux ruraux dans leur passion de leur vie quotidienne, mais aussi remettre dangereusement en question notre économie rurale.

J'imagine que vous avez regardé ce pré-texte de commission qui va entrer en hémicycle avant la fin du mandat comme souhaité par la gouvernance belge. Car, elle sait pourquoi. J'ai demandé aussi, déjà, comme vous peut-être, à beaucoup de députés de ne pas accepter de changer le protocole dans ce domaine. Il faudra dorénavant des compétences pour détenir un animal de compagnie. Quelles sont les compétences ? Je pense à un test psychologique pour vérifier que l'on n'est pas cinglés, qu'on ne va pas le bouffer par erreur... Je ne sais pas, mais faire un test pour vérifier que l'on n'est pas fou. Puis, il faudra que l'on apprenne de nouvelles règles de pratiques avec nos animaux. Par exemple, les chiennes ou les chattes ne peuvent plus s'accoupler avant 18 mois. Si c'est le cas, vous serez pénalement responsables. Alors faites attention, car, je connais quelques roquets dans le village qui passent en dessous/au-dessous des clôtures... Mirza va prendre cher un matin. Mais cela pourra aussi vous coûter cher !

Je pense aussi aux chiens courants qu'il ne faudra pas exposer de façon intentionnelle - je dirais - à des risques corporels. J'ai bien lu le paragraphe, j'ai compris le sens. Ce sont les chiens courants pour le sanglier. Parce que, évidemment, un chien peut recevoir un coup de défense. En l'état, c'est ce qui est annoncé dans votre premier jet de texte.

Il y a également d'autres trucs assez incroyables comme les normes pour les chenils, si vous avez 3 chiens, en passe de venir supérieurs qualitativement à l'hôtel où j'ai dormi hier soir... D'ailleurs, il faut savoir que pour détenir un chien, dorénavant, la température ne doit jamais être inférieure à 10° ni supérieure à 25°. Voilà un nouveau métier qui va arriver très vite : la clim' pour chenil.

*Rires.*

**Willy SCHRAEN, Président de la Fédération Nationale des Chasseurs :** Vous allez ramasser une espèce de pognon avec cela, cela va être terrible. Y compris la lumière ! Je n'invente rien, il est noté qu'il faut que le chat ou le chien soit dans la lumière de 17h à 9h du matin, « *puisse voir les uns les autres* ». Il y a même un paragraphe complet sur l'hygrométrie de l'air et le droit de sortir un animal en fonction de cette hygrométrie. Mais, c'est quoi ce truc de dingue ? Il y a même un paragraphe sur le collier électrique de repérage ou de protection pour nos chiens. C'est une liste de nouvelles normes à la Prévert !

Avoir un animal de compagnie - c'est là où nous allons en venir - sera bientôt un luxe que seule une élite européenne pourra se payer. D'ailleurs, c'est très clairement ce que veulent les animalistes, à savoir, rompre définitivement avec cette mise en esclavage du monde animal pour notre simple plaisir de compagnie ou de chasse. Tous les philosophes de la pensée animale ne s'en sont jamais cachés. C'est leur but ultime, Mesdames et Messieurs. Nous devrions tous commencer à accepter cette évidence que le poisson rouge de notre fils dans son bocal est dorénavant son frère. Enfin... pour ceux qui seraient prêts à accepter tout cela ! En ce qui me concerne, ce n'est pas demain que je vais accepter des conneries pareil.

*Applaudissements*

**Willy SCHRAEN, Président de la Fédération Nationale des Chasseurs :** La Cour des Comptes a diligenté un audit auprès de la Fédération Nationale des Chasseurs et d'une dizaine de

Fédérations Départementales et Régionales. Elle n'a pas constaté d'anomalies de gestion des comptes des Fédérations sur l'utilisation des fonds publics et la réalisation des missions de service public qui leur est confiée. Rien ! Rien de répréhensible au niveau de la loi. C'est suffisamment rare pour s'en féliciter. L'État a eu raison de nous faire confiance.

Nous avons décidé ensuite d'utiliser cette soi-disant plateforme citoyenne pour attirer l'attention de la Cour des Comptes sur deux choses suspectes chez nos opposants que j'ai déjà nommés tout à l'heure, au niveau du fonctionnement de leurs structures et la localisation du côté du droit local. Je ne vais pas m'en cacher, c'est une sorte de réponse du berger à la bergère. Nos deux propositions que l'on vous a soumises et que vous avez soutenues ont été plébiscitées grâce à vous avec une avance colossale sur les autres sujets. C'était formidable. Vive le retour de la démocratie participative !

À notre grande surprise, nos demandes n'ont pas été retenues alors qu'il nous avait été certifié l'année dernière - on avait demandé : pourquoi est-ce qu'on nous en voulait autant ? Ce n'est pas notre faute... - c'est la demande de vérifier les comptes de la chasse qui est arrivée en tête. Que ce soit à la Cour des Comptes ou au Conseil d'État, mes amis, comme partout dans la haute administration française et européenne, l'écologie militante a fait son nid.

Il y a dorénavant deux types de justice ; celle réservée aux écolos et aux associations de protection de la nature, et celle pour les autres dont les chasseurs et les ruraux font partie. Cette politique deux poids deux mesures est intolérable. Évidemment, l'amertume, la colère voire la révolte sont des sentiments qui nous habitent après de telles partialités écologiques. Mais je veux continuer à me battre avec des moyens légaux, à croire en l'avenir et au retour du bon sens. Et me dire que le dogmatisme écologique ou l'animalisme déshumanisé ne peuvent et ne doivent pas gagner, car, nous, chasseurs, nous, ruraux, nous avons la fierté d'être un maillon clé des écosystèmes. La passion, le partage, la convivialité, la transmission... sont autant d'arguments qui font mouche chez la jeune génération face à une société virtuelle qui ne répond plus à leurs attentes. Nous n'avons peut-être pas 5 000 followers chacun sur nos réseaux sociaux personnels, mais nous connaissons tous quelques centaines d'amis que l'on voit régulièrement, avec qui l'on parle, que l'on peut toucher, avec qui l'on peut rire ou sourire, avec qui l'on vit tout simplement. Je suis heureux, sincèrement, de ne pas faire partie de cette nouvelle forme de solitude humaine qui se transforme, hélas, en violence des réseaux sociaux. On a encore vu il y a quelques heures ce que cela peut donner... Oui, mes amis, j'ai la culture de l'engueulade, les yeux dans les yeux, surtout pas à travers un clavier d'ordinateur. Je partage ma vie en vrai, avec d'autres personnes qui ont des valeurs, des cultures, des traditions ou des modes de vie parfois différents du mien, mais que je respecte profondément, avec qui je suis toujours heureux de découvrir leur monde. Le vivre ensemble est inscrit dans notre ADN.

D'ailleurs, les chiffres parlent pour nous. La nouvelle baisse des accidents lors de la saison dernière témoigne des actions réalisées par les chasseurs pour renforcer la sécurité. Si l'on ne peut jamais se satisfaire qu'il y ait des accidents mortels - au nombre de 6 l'année dernière (des chasseurs exclusivement) - rappelons que c'est sans aucune pression législative que nous avons réussi à diviser le nombre de ces accidents par 5 en 20 ans. Sur le terrain, les Fédérations de Chasseurs, comme chacun d'entre vous, effectuent un travail extraordinaire et nous devons continuer ensemble de tendre vers le 0 accident. Les médias qui se délectent souvent

à chaque accident ou incident de chasse devraient avoir honte du traitement médiatique qu'ils nous réservent. Nous sommes, et de loin, les meilleurs élève de la classe européenne. Pour autant, on a l'impression lorsqu'on les écoute que le monde rural est en guerre chaque dimanche de chasse. Allez donc faire un petit tour du côté de l'anti-chasse primaire, là où il y a matière à le faire, car même si tout n'est pas encore parfait ici, personnellement, je suis fier de ce que font mes chasseurs pour améliorer sans cesse la sécurité dans notre pratique.

Savoir où sont les armes de chasse peut évidemment aider les forces de l'ordre lorsque l'on est face à un forcené ou un survivaliste, mais la traçabilité de nos armes ne doit pas devenir une nouvelle façon détournée de nous empêcher de pratiquer notre passion. Avec la création du nouveau fichier central des armes, le SIA, chaque détenteur d'arme fera désormais l'objet de vérification périodique avec le casier judiciaire et certains fichiers du ministère de l'Intérieur afin de s'assurer de sa capacité à acquérir et détenir des armes. Il ne faudrait pas non plus que l'on paye la non-réactivité de la justice à effacer les casiers judiciaires au bout de 3 ans comme la loi le prévoit. Il faut le dire ! De fait, de simples querelles de voisinages pourraient devenir de grands problèmes pour détenir des armes et aller à la chasse. Pour vous le dire franchement, nous avons des exemples concrets. Ici, dans la salle, mes amis, vous êtes sûrement nombreux à avoir une annotation à votre casier judiciaire. Pourtant, vous n'avez ni braqué une banque ni tué quelqu'un, mais il y a 25 ans, lorsque vous aviez un peu de sang et que vous étiez un peu énervé, vous avez vu rouge quand le voisin a pincé les fesses de votre copine au bal. Et vous lui en avez collé une, comme on réglait le problème à l'époque, lorsque l'on était jeune. La gendarmerie est venue et tout s'est arrangé. On a tous bu un coup puis on était copains et l'on rentrait à la maison, mais... vous avez une trace. Et si la justice ne l'a pas retiré - je vois cela tous les jours - dès lors que vous allez rentrer dans ce SIA, votre nom va se griser parce que vous avez une mention au B2 du casier judiciaire. Il faut absolument que vous regardiez - ce sont parfois des petites choses de rien - car, si vous l'avez, vous perdrez le fait de détenir des armes. Double peine, vous n'aurez plus le droit d'aller à la chasse. On ne peut plus avoir le permis de chasser. On se bat pour cela, parce que c'est scandaleux. Qu'il y ait un problème avec les personnes qui ont fait des choses graves, je suis tout à fait d'accord, mais pas pour des broutilles. En prenant un avocat, vous en aurez pour 2 à 3 ans de combat avant de récupérer vos armes et vos permis de chasser. Je n'arrête pas de demander au ministre de l'Intérieur de s'en occuper. Nous n'arrêtons pas, avec Nicolas, de nous battre sur ce sujet. Il est vraiment essentiel que nous ayons une modification. En ce qui me concerne, je n'ai toujours pas mis mes armes en SIA alors que je suis le Président National. Tant que ce sera écrit ainsi, je ne le ferai pas. Je n'ai jamais frappé quelqu'un, ou si je l'ai fait, il n'y a eu pas d'intervention de la gendarmerie. Néanmoins, il faut être solidaire là-dessus, car ce n'est pas normal. On nous fait quelque chose de propre, on peut continuer à chasser et il n'y a pas de problème, mais on arrête, encore une fois, ce côté punitif vis-à-vis des chasseurs et l'humiliation en plus de se voir retirer un permis et ses armes lorsque l'on n'a jamais rien fait de mal au fond.

Si elle est notre préoccupation, la sécurité ne doit en aucun cas devenir un frein à l'exercice de la chasse. Que la loi implique dans tous les schémas que chacun doit être fichant, c'est du bon sens, on le sait. Le reste doit se décider au niveau départemental ou local. Tant que je serais là, il n'y aura pas de loi commune à tous les chasseurs et tous les territoires sur les angles et les distances de tir au niveau national. Ces mesures doivent s'annoncer le matin au rond si

le Président pense qu'elles sont adaptées à son terrain, mais tout ce qui entre dans la loi, mes amis, ne l'oubliez jamais, on a beaucoup de mal à le sortir après.

Ce serait d'ailleurs une pure folie de vouloir inclure une distance de tir maximum de 30 mètres dans tous les schémas comme on nous le demande actuellement. Où est le gars de l'OFB que je le regarde avec un œil méchant ? Il est là ! Alors, c'est quoi ces conneries de 30 mètres ?

*Rires.*

**Willy SCHRAEN, Président de la Fédération Nationale des Chasseurs :** Ce qui compte, c'est le fichant, monsieur le représentant de l'OFB, on est d'accord, mais 30 mètres, cela ne veut rien dire. Si vous tirez en crête à 30 ou 300 mètres, c'est dangereux. Il faut ne pas vouloir mettre cela dans les schémas. C'est ce que vous demande l'OFB dans beaucoup de départements, mais vous faites fausse route, car ce n'est pas avec une telle mesure que nous allons continuer à protéger notre alimentation en préservant les cultures agricoles ni la vie des gens sur les routes lorsque l'on sait qu'il y a eu encore plus de 10 000 collisions entre des animaux sauvages et des voitures l'année dernière.

Alors j'y viens... cerise sur le gâteau ! Ce sont les chasseurs qui payent encore les dégâts de gibier alors que notre chasse, pour toutes ces raisons, devrait être considérée d'utilité publique, dé-fiscalisable au temps passé pour l'intérêt collective (ce serait quand même normal) voire avec un petit billet pour service rendu à la nation. Je pense que ce serait franchement un minimum avec tout ce que l'on fait.

*Applaudissements*

**Willy SCHRAEN, Président de la Fédération Nationale des Chasseurs :** C'est un dossier majeur pour moi, je ne le lâcherais pas et la négociation est en cours. Je voudrais, avant la fin de mon mandat, libérer la chasse française de ce poids financier qui n'a, effectivement, pas besoin de cela.

Notre chasse, mes amis, doit rester populaire et accessible au plus grand nombre. Pour cela, nous avons le devoir d'ouvrir le dossier le plus rapidement possible.

Je le dis aussi, je m'opposerai toujours à toutes dérives élitistes de notre pratique, car nous n'avons malheureusement pas toujours besoin de nos ennemis pour imaginer de nouvelles mesures pour décourager nos chasseurs dans ce domaine. Nous sommes parfois très bons entre nous. Nous sommes des généralistes de la chasse et nous devons le rester. Nous sommes 7 millions de chasseurs en Europe. Nous devons fédérer cette grande communauté à laquelle nous appartenons pour qu'elle parle enfin d'une seule voix, car, ici comme ailleurs, les problèmes sont les mêmes. La chasse, c'est notre patrimoine culturel, mais aussi la tradition, la transmission de partage, la convivialité et surtout, la pratique du bonheur à l'état pur. Nous sommes des gens heureux. Quand je vois comment les autres sont tristes, je peux dire que nous sommes très heureux. Il faut redonner une force exceptionnelle à ce message. Je répète souvent que pour défendre notre mode de vie rural, il faut que nous devenions tous des combattants de notre cause. Notre avenir aujourd'hui en dépend directement. Le flamand

artésien que je suis, les deux pieds dans la terre, ancré comme vous dans son territoire et fort de ses valeurs rurales n'a pas d'autres messages à vous dire que celui de la résistance.

Mes amis, entrons en résistance contre ce monde qui ne respecte plus grand-chose de nos traditions, contre cette pseudo-humanité antihumaniste qui voudrait nous couper de ce que nous sommes, nous, ruraux, conscients de la richesse d'un territoire et de cette terre qui est notre bien commun.

La chasse est un art populaire que nous devons défendre ; un art de vivre ! Ce que je veux pour mon pays, c'est une ruralité heureuse. Pour y arriver, il faut cesser de nous persécuter pour de faux prétextes et cesser de brider ce qui fait notre identité culturelle. Nous sommes l'humanité dans ce qu'elle a de plus profond, qui a su préserver les vérités immuables de la nature et ses lois éternelles. À ce moment de notre histoire collective où l'alimentation devient un enjeu économique majeur, nous sommes les empêcheurs de tourner en rond pour ceux qui rêvent de créer une alimentation sans lien avec le vivant. Continuons coûte que coûte à manger le fruit de notre chasse. C'est un enjeu collectif qui devient essentiel à l'échelle du monde. Le dire et le faire savoir, c'est ce que nous devons continuer de faire chaque jour à condition que, là aussi, ce satané principe de précaution nous lâche un peu la grappe. Lorsque l'on fait le bilan de la situation générale, les seules questions que nous devons nous poser aujourd'hui sont les suivantes :

Sommes-nous certains, oui ou non, de transmettre à nos enfants ce que nous avons reçu de nos parents ?

Pourrons-nous encore, demain, mettre un ver de terre sur un hameçon sans nous retrouver devant un tribunal pour sadisme ou barbarie ?

Pourrons-nous encore, demain, manger de la viande comme nous le souhaitons ou serons-nous soumis au respect d'une dose maximale annuelle de protéines animales pour cause d'empreinte carbone ou de gaz à effet de serre ? Je l'ai lu !

Pourrons-nous encore, demain, rouler dans une voiture à essence ou diesel sans crouler sous les taxes écologiques ? D'autant que la majeure partie des personnes présentes aujourd'hui ne pourront jamais s'acheter une voiture électrique.

Pourrons-nous encore, demain, détenir un animal de compagnie sans risquer d'être accusés de maltraitance pour un oui ou pour un non ?

Pourrons-nous encore, demain, simplement pêcher un poisson ou chasser un oiseau sans être accusés d'être un *serial killer* cannibale de la pire espèce ?

À la vitesse où vont les choses, mes amis, je n'en suis malheureusement plus sûr. Face à ceux qui théorisent un modèle de société contrainte, faisons ensemble, le pari d'une ruralité et d'une chasse active, vivante, libre et respectée. Vous le savez, la ruralité pour moi, n'est pas un point géographique, mais bien un mode de vie soutenu par des valeurs humanistes exceptionnelles.

Retenons simplement que l'avenir appartient à ceux qui osent au nom d'une cause juste. Que dirons-nous à nos enfants ou nos petits-enfants le jour où ils nous demanderont pourquoi nous n'avons rien fait pour sauver la chasse et nos modes de vie ?

Personnellement, je tiens à vous le rappeler, j'ai toujours mis les intérêts de la Chasse Française au-dessus de tout. Je n'ai jamais eu le moindre salaire pour mon poste de Président de Fédération Nationale. Et si je n'ai pas tout réussi - c'est vrai - il n'y a pas un dossier pour lequel je n'ai pas mouillé le maillot. Assumer en pleine lumière ma passion pour la défense de la chasse, c'est mon rôle. Parler de la chasse autour de vous pour convaincre un maximum de personnes, c'est votre devoir.

Soyez fiers, mes amis ! Soyez fiers de ce que vous êtes, de ce que nous sommes et ne laissons plus jamais personne nous dire le contraire ! C'est pourquoi la plus petite parcelle de notre chasse doit être défendue comme si l'avenir de tout le reste en dépendait. Ceux qui pensent - il y en a parmi nous - qu'il vaudrait mieux abandonner ceci ou cela pour être plus dans l'air du temps se trompent lourdement. Tout abandon venant de notre part ne calmera jamais nos ennemis. Au contraire ! Chacun de nos renoncements vont les conforter d'aller toujours plus loin.

Nous ne sommes pas, mes amis, dans le camp du mal lorsque, de facto, nos opposants seraient dans celui du bien. Je suis convaincu que nous sommes, nous, ruraux, du côté de l'avenir. Aucune personne qu'elle soit de la campagne ou de la ville ne peut accepter une remise en cause de son identité. Nous partageons tous ce mouvement de révolte initié par nos amis agriculteurs face à des écologistes de pacotille qui décident de l'avenir de la planète sans savoir et en totale déconnexion du terrain. Trop de dossiers difficiles nous sont dorénavant imposés, à nous les chasseurs. Et si j'en ai évoqué certains pendant cette prise de parole, combien d'autres que vous connaissez sûrement bien, sont de véritables drames pour les chasseurs comme pour les ruraux dorénavant proche de la rupture.

Oui, nous ne sommes plus les seuls à en avoir marre. Tout le monde en a marre ! Nombreux sont ceux qui osent enfin le dire publiquement. Ce n'est pas le moment, mes amis, de renoncer à ce que nous sommes et à ces valeurs que nous portons fièrement et qui seront, demain, j'en suis sûr, un modèle pour beaucoup.

Comme à chaque grand moment difficile de notre histoire commune, c'est ensemble, uni, au-delà de toutes nos différences, que nous défendrons notre liberté de vivre et d'espérer.

Merci à tous.

Vive la chasse et vive la ruralité !

*Applaudissements et standing ovation*

**Jean-Luc DUFAU** : Merci Willy. Je pense que les applaudissements n'ont pas besoin d'être commentés.

Ce sont maintenant nos élus que nous allons solliciter, et sur qui nous pouvons compter au quotidien.

**Dominique DEGOS pour le Conseil Départemental :** Madame la Préfète, Mesdames et Messieurs les élus, Mesdames et Messieurs,

Je vous rassure, je ferais plus court et plus sobre. Je commencerais par excuser Xavier FORTINON, Président du Conseil Départemental des Landes, qui m'a demandé de le représenter ce que je fais avec beaucoup de plaisir. Je suis en effet la locale de l'étable, élue dans ce beau canton du Pays morcenais tarusate dans lequel je vous souhaite la bienvenue.

Pour ceux qui l'ignorent, le monde de la chasse ne m'est pas du tout inconnu. En effet, je suis Vice-Présidente déléguée à l'agriculture et à la faune - forêt au Conseil Départemental, et j'ai des contacts réguliers avec la Fédération de Chasse des Landes. J'ai également deux chasseurs à la maison ; mon mari et ma fille depuis l'an dernier.

Un autre témoignage dont je souhaite vous faire part, c'est le travail que nous avons mené avec mes collègues d'école maternelle lorsque j'étais professeur des écoles, avec un projet sur les cultures landaises. Nous avons visité une palombière avec nos petits élèves. Je vous rassure, hors période de chasse puisque le public est un peu bruyant. Nous avons vu le fonctionnement des filets, le rôle des appeaux et leur nourrissage, puis, cueillette des fougères et mur d'entrée de l'école tapissé abondamment. Je vous assure que l'on se croyait vraiment dans un couloir de palombière, avec un fond sonore adéquat. Les autres volets du projet consistaient en la découverte de la course landaise avec Didier Goeytes et la Fédération de Course landaise, les danses traditionnelles et la pratique des échasses avec nos voisins, les Lanusquets de Bégaar. Tout cela pour vous dire qu'il me semblait important de sensibiliser nos élèves dès le plus jeune âge à la connaissance de leur territoire et des cultures locales landaises. Un travail grandement apprécié par les parents d'élèves, et, bien sûr, les élèves eux-mêmes.

Cela dit, je tiens à vous féliciter, Président, pour la qualité et la bonne tenue de cette Assemblée générale et surtout, la grande qualité des intervenants scientifiques et chercheurs. L'exposé de Léa Filiu apporte des éclairages très intéressants sur les chasses traditionnelles et l'oïselage ; le poids de l'histoire dans ses pratiques. Merci pour ce travail colossal ! La présentation de Gladys Gonnet sur le déploiement du grain bocager dans le Gers m'a, de nouveau, beaucoup intéressée puisque nous l'avions reçu en janvier dernier au Conseil Départemental à votre demande.

À nouveau, la Fédération de Chasse des Landes s'empare d'un un sujet majeur : la préservation et la protection des haies qui sont des réservoirs de biodiversité remarquable ; une demande qui répond à différents enjeux portés par le Département comme la préservation de la biodiversité, l'agriculture durable ou les paysages. Un travail multi-partenarial mérite d'approfondir le sujet. Le Département ne manquera pas d'étudier son soutien à cette initiative comme il le fait déjà sur le programme Lagunes.

Sur ce thème de la protection de la biodiversité, je ne manquerais pas de rappeler le partenariat entre le Département et l'association Paloume, anciennement Alca Torda ; ce

centre de soin de la faune sauvage, indispensable sur notre territoire. Lauréat lors de la 2<sup>e</sup> édition du budget participatif citoyen avec un très grand nombre de votes, le centre a pu s'équiper en matériels et créer de nouveaux espaces d'accueil. Notez que nous lancerons la 4<sup>e</sup> édition de ce budget fin 2024.

Déjà 20 ans, également, que le Conseil Départemental accompagne la Fédération de Chasse des Landes pour la gestion de nombreuses zones humides du département dans le cadre de notre politique Nature 40 ; un rôle indispensable à la préservation de l'environnement et au maintien des milieux qui sont notre patrimoine commun.

Il y a quelques jours, le Président FORTINON vous a adressé, Monsieur le Président, un courrier pour réaffirmer tout son soutien aux chasseurs Landais et l'attachement du département à la chasse populaire. Certes, au-delà de pratiquer un loisir en pleine nature, d'apprécier le travail du chien ou de guetter un vol bleu et d'assurer des missions de service public, les chasseurs accomplissent désormais une véritable mission d'intérêt général avec la régulation des grands gibiers aux travers de très nombreuses battues. Une régulation qui vise autant à augmenter la sécurité sur les routes qu'à diminuer les dégâts aux cultures agricoles et forestières. Un soutien qui, je le rappelle, s'est traduit très fortement par le vote d'une aide exceptionnelle de 500 000 euros pour indemniser les dégâts lors de la campagne 2018-2019, évitant ainsi à la Fédération de Chasse des Landes une situation financière délicate.

Nous avons bien évidemment relayé votre motion adoptée à l'Assemblée générale 2023 auprès du Ministre de la Transition écologique et de la cohésion des territoires.

Conscients de l'intérêt sanitaire du traitement des déchets de venaisons, nous accompagnons depuis 2020, les investissements portés par les communautés de communes à hauteur de 25 %. Le Président et les élus départementaux sont également attachés à la défense des chasses traditionnelles et l'ont montré à de nombreuses reprises. Mais, hélas, la chasse traditionnelle à l'ortolan et aux pinsons est désormais interdite, et celle à l'alouette est très menacée. Quant à celle de la palombe, je ne vous cacherais pas notre inquiétude à ce sujet.

Pour finir, je vous le redis, les élus départementaux landais savent prendre leurs responsabilités et vous avez, Monsieur le Président, et vous, chasseurs landais, l'entier soutien du Département des Landes.

Je vous remercie.

*Applaudissements*

**Jean-Luc DUFAU** : Merci. Le Conseil Départemental est un partenaire incontournable pour notre Fédération. Merci Dominique.

**Lionel CAUSSE, député** : Merci. Messieurs les présents, Madame la Préfète, Mesdames et Messieurs les élus, chers amis,

Je vais prendre le temps que m'a donné Jean-Luc c'est-à-dire autant que lui. Nous en avons donc pour un petit moment... Non, je te promets de faire très vite en deux points.

Premier point : l'actualité. En effet, on peut tous être inquiets et s'interroger sur ce qui s'est passé jeudi dernier. Je ne vais pas revenir sur le contenu, mais je fais quand même un constat. Si le jugement définitif devait malheureusement ne pas donner raison, ce serait bien entendu un échec pour le Gouvernement. Un échec, car ce n'est pas la volonté du Gouvernement ni celle du Président de la République. Ce serait un échec aussi pour tous les mémoires qui ont été déposés. Je tiens à rappeler que 3 mémoires ont été déposés (Ministère, Fédération Nationale et Fédération 33). Cela voudra dire que ni les uns ni les autres n'ont réussi à convaincre le Conseil d'État et que personne n'aura été plus fort que les autres sur ce sujet. Je peux partager ce qui a été dit par le Président National. Je pense en effet que nous sommes dans une seringue et nous aurons fait le maximum, jusqu'au bout. Si, par malheur, le résultat devait être négatif alors il faudra que nous travaillions sur la directive « oiseaux ». Oui, il ne restera plus que cela. Cela fait déjà un petit moment que l'on parle de ce sujet avec Régis et Jean-Luc. Je pense qu'il faudra que l'on ait le courage de le faire. Cela va être long, compliqué, loin d'être gagné - j'en ai parlé avec Laurence tout à l'heure - mais je pense qu'il faudra le tenter, trouver les pays prêts à nous accompagner. Ce sera la seule et unique chance. Il ne faudra pas le faire uniquement pour répondre aux enjeux de nos chasses traditionnelles, mais parce qu'il ne faut pas avoir honte, dans tous ces sujets de transitions (écologique, environnementale, énergétique). Tous ces sujets nécessitent en permanence que ce soient les directives européennes comme les lois que nous votons au Parlement, de les adapter et les faire évoluer afin de tenir compte des difficultés et des enjeux sociétaux, mais aussi sociaux. Toutes ces transitions ne pourront se mener sans tenir compte de ce côté social. Comptez sur moi pour y travailler. Nous n'y arriverons que si nous le faisons collectivement, sereinement et avec cette volonté acharnée d'arriver au résultat.

Ensuite, vous dire rapidement que l'on peut aimer la chasse pour plusieurs raisons. On peut l'aimer parce qu'on la pratique - c'est le cas de beaucoup de personnes ici - on peut l'aimer parce que l'on a une Fédération comme celle des Landes qui s'implique dans les enjeux environnementaux et qui gère également des sites exemplaires dans notre département. J'en sais quelque chose puisque, pendant 10 ans, j'ai présidé l'environnement qui a, dans son conseil d'administration, la présence de la Fédération des chasseurs depuis l'origine, et avec qui nous travaillons main dans la main, y compris sur les sites Natura 2000 sur lesquels nous pouvons chasser (je tiens à le préciser). Ce n'est pas toujours lorsque l'on essaie de trouver des solutions, on peut réussir à converger et à tenir compte des usages qu'il peut y avoir sur certains territoires. On peut aimer la chasse, car, comme l'a dit, Dominique, le Maire de Pontonx-sur-l'Adour, nous avons aussi des ACCA qui font vivre nos communes ; ce lien social et de partage, ce moment où l'on peut se retrouver autour de buffets, de réunions ou de rencontres. Je le dis d'autant plus que je vois, ici, pour avoir été Maire de Saint-Martin-de-Seignanx qui Denis à l'ACCA de Saint-Martin-de-Seignanx. On sait combien les repas des chasseurs sont importants dans nos communes et les font vivre. Sans forcément être des Gaulois, les Landaises et les Landais apprécient ces moments de partage.

Autant de raisons qui font que, aujourd'hui, plus personne ne devrait avoir de raison de ne pas aimer la chasse. On a tous une bonne raison d'aimer la chasse.

Pour conclure, je voudrais bien sûr remercier et féliciter le travail mené par la Fédération des Landes, par son Président, son Directeur ainsi que tous les agents pour leur travail exemplaire.

Je pense que c'est une Fédération qui mériterait, en tout cas, ces actions, d'être plus connue au niveau national. Oui, il faut que les ministres et davantage de gens viennent voir ce qui se passe ici, sur le terrain. Comme partout dans la société, souvent, on n'adhère pas ou l'on rejette les actions des gens par principe, éventuellement, mais surtout parce qu'on ne les connaît pas et que l'on n'est pas venu discuter et les rencontrer.

Donc, merci et bravo pour tout ce que vous faites. Vous pouvez compter sur mon engagement à vos côtés.

*Applaudissements*

**Jean-Luc DUFAU** : Merci, Lionel. Merci Monsieur le Député.

Désormais, je vais donner la parole à Madame la Députée Européenne, Laurence Farreng.

**Laurence FARRENG, députée européenne** : J'entends un brouhaha qui me fait craindre beaucoup de choses...

Madame la Ministre, Madame la Préfète, Mesdames et Messieurs les élus, Mesdames et Messieurs,

Je suis très heureuse d'être parmi vous aujourd'hui. Petit clin d'œil pour le Président National, je ne suis pas une espèce si exotique ici, car je vis à Pau et je suis conseillère régionale de Nouvelle-Aquitaine. J'ai fait campagne derrière Geneviève Darrieussecq, et je vois ma collègue, Pascale Requenna, Maire d'Hagetmau. Aussi, je considère être ici chez moi et il est bien naturel d'être présente et vous écouter d'autant qu'il y a de riches actualités européennes et nationales.

En premier lieu, je voulais vous dire que ce contexte qui a été largement évoqué, cette écologie dogmatique, presque sécessionniste, créant de la séparation dans nos sociétés, je la vis très difficilement comme vous. Car, derrière tout ce discours, un morcellement de la société est en train de se créer ; le fait de monter les uns contre les autres. Et cela, il faut le refuser. C'est ce que je refuse dans mon travail. C'est pour cela que, même si je porte des idées, parfois des décisions que l'on ne partagerait pas, je tiens à ce dialogue permanent et je suis vraiment à l'écoute de tout ce qui se passe, car je vis ici également.

Je voulais vous dire aussi qu'il y avait une Europe positive. Une Europe qui écoute et qui agit. En effet, au sein de l'Union européenne, la chasse, ce sont 7 millions d'hommes et de femmes qui sont représentés et écoutés, participants également aux lois parce que la chasse est un acteur éminent et écouté des politiques européennes. Il y a des lois qui sont construites et qui vous bénéficient directement. Vous avez notamment parlé de la loi pour la restauration de la nature. Un travail a été fait. Lorsque l'on dit que l'on va reconstituer 20 % des espaces dégradés, oui, c'est positif pour l'exercice de la chasse parce c'est de la protection, et vous la continuez.

Pour en venir rapidement aux faits - parce qu'il est vrai que ce qui nous occupe aujourd'hui, c'est la question des chasses traditionnelles - je n'ai eu l'information qu'hier par la Fédération

64 de cette audience du Conseil d'État. Je le regrette parce que l'on voit en effet que les conditions d'exercice ne sont pas les plus ouvertes, et en discussion. Que puis-je dire sur ce sujet ? Que les choses sont lancées. Encore une fois, je regrette cette saisine par les associations environnementales dans la manière dont elle se passe. Je redis ce qui a été dit par mon collègue Député National. Le Gouvernement, l'État, le Président de la République s'est engagé pour les chasses traditionnelles. Il y a donc un travail qui est fait en permanence. Néanmoins, en cas de décision de justice, on dit toujours - c'est un peu le problème - que c'est la faute de l'Europe alors que je suis en bout de chaîne. C'est un peu compliqué à gérer, mais oui, il y a des possibilités de réouverture des directives. Je ne vous cache pas qu'elles sont longues.

Aujourd'hui, un sujet a été évoqué sur les grands prédateurs. Votre Président National l'a évoqué. Cette directive loups a été réouverte à cause de la nécessité ; la ré-invasion par les espèces de prédateurs montantes à inciter et imposer cette réouverture. Moi, je suis pour des changements lorsqu'ils s'appliquent. J'ai d'ailleurs voté « pour » le changement de statut du loup. On stigmatise les écolos, mais je dois vous passer le message que le rassemblement national n'a pas voté. Il n'y a pas qu'un seul son de cloche et il ne faut pas toujours stigmatiser les mêmes.

Donc, oui, il y a des possibilités, mais ce sera long parce que l'on s'unit entre nationalités au niveau de l'Union européenne. Je ne sais pas si dans votre travail anthropologique qui est vraiment très intéressant (on a vu cette tradition au Maghreb) ... Il sera important si l'on doit mener... Je pense que votre travail peut être utile sur ce sujet. Utile pour aller chercher des alliés pour les chasses. Je crois qu'il y a l'Italie, l'Espagne... avec nous. J'en avais parlé avec Régis Hargues. Il y a peut-être plus de problématiques sur les pays du nord de l'Europe, mais, en tout cas, il y aura un travail comme toujours, car, au niveau de l'Union européenne, on s'oppose moins. On travaille plus ensemble. On est en recherche de compromis. Il y aura donc ce travail très important à faire.

Autre question qui a été évoquée : la crainte de la nouvelle réglementation sur le bien-être animal. C'est en effet une sorte d'obsession de la présidence belge. Très honnêtement, ce ne sera pas conclu avant une nouvelle mandature. Au niveau de la majorité française, nous n'avons pas du tout poussé pour ce sujet en l'état. Il y a vraiment un travail démocratique à faire. Il ne vous a pas échappé que l'on était en fin de mandat européen. Monsieur Schraen, vous êtes bien placé pour le savoir puisque vous êtes également candidat à cette élection. Les moments d'élection sont toujours très importants parce que ce sont les moments de poser les débats, faire débattre les gens et apporter des positions. Je ne vais pas être beaucoup plus longue, je vous ai donné les miennes dans les grandes lignes. Franchement, parler de bien-être animal n'est pas la priorité en fin de mandature. Par ailleurs, il ne vous a pas échappé que nous sommes dans une situation internationale très grave et que l'on a donc des décisions majeures à prendre sur la paix, l'Ukraine notamment.

En tout cas, j'étais très heureuse d'être avec vous aujourd'hui. Je serai avec les Pyrénées-Atlantiques dans 15 jours.

À votre écoute. Merci encore pour votre accueil.

### *Applaudissements*

**Jean-Luc DUFAU** : Merci, Madame la Députée.

À vous, Monsieur le Sénateur.

**Éric KERROUCHE, sénateur** : Merci, Monsieur le Président.

Bonjour à toutes et à tous,

Je m'exprime au nom de Monique Lubin ainsi que Boris Vallaud, et vous dire le plaisir que j'ai toujours à être avec vous.

Néanmoins, je n'ai pas non plus ma langue dans ma poche. Monsieur le Président National, vous dire deux points de désaccord pour commencer :

Premièrement, ce n'est pas l'écologie ou le politique qui domine encore à Bruxelles parce que, vous le savez, le parti le plus important est le PPE ; le Parti Populaire Européen. Par ailleurs, la majorité des gouvernements européens sont des conservateurs. Ce n'est donc pas encore l'écologie qui domine à Bruxelles.

Deuxièmement, sans doute ma formation sociologique, je pense qu'il faut faire attention aux termes que l'on emploie. Dire que tous les écologistes sont des extrémistes revient à dire que tous les chasseurs sont des viandards. On tombe dans le même cliché. C'est exactement la même chose et vous savez très bien qu'il y a de vrais problèmes écologiques. Ces problèmes existent. Vous le savez parce que je pense que tous et toutes devant moi, vous êtes des artisans de cette écologie au quotidien.

Ce que je sais, en revanche, en tant qu'ancien élu de Capbreton, habitant Capbreton, je fais ce parallèle, parce que je sais que certaines associations environnementales sont des associations extrémistes. Chez moi, à Capbreton, elles prennent particulièrement pour cible les pêcheurs artisanaux, par exemple, qui respectent certaines normes alors qu'elles voudraient faire en sorte que cette pêche traditionnelle disparaisse. Il en va de même dans le monde de la chasse. Ce sont certaines associations qui posent des difficultés. Mais nous avons tous un problème écologique.

Encore une fois - et cela a été très bien fait - je pense, par les présentations qui nous ont été faites au début, que la question est de savoir faire passer le message de ce que vous faites. Je pense justement - et je tiens à saluer la Fédération de Chasse en la matière - que le travail de pédagogie et de communication que vous menez n'a peut-être pas encore transformé les choses comme vous l'attendiez. Mais je sais que ces éléments transforment la vision que nous avons sur la chasse. Ce travail est essentiel et il faut continuer à le faire. Sans cette bataille de la communication, nous ne pouvons pas gagner.

Je vous rejoins au moins sur une chose : il n'est pas possible qu'un seul mode de vie domine en France. Il n'y a pas un mode de vie urbain qui doit être privilégié par rapport à notre mode

de vie rural. Tous les modes de vie se valent et il n'est pas question de courber la tête par rapport à ce que nous représentons collectivement.

Venons-en maintenant à la question des chasses traditionnelles. Là aussi, il faut quand même se dire les choses en face. Depuis 40 ans, entre la directive « habitats » et la directive « oiseaux », la France a des problèmes avec la mise en place des règles intérieures concernant la chasse. Là, je vous rejoins tous ! Ou alors, nous arrivons à nous mobiliser collectivement. Nous arrivons à faire en sorte que le ministère défende ces arrêtés et puisse mettre en place des mémoires à la hauteur des adversaires qui présentent une remise en cause de ces traditions. Soit, nous arrivons à le faire de manière groupée, soit, en effet, il faudra travailler, mais collectivement encore, à une transformation de ces règles juridiques parce qu'il ne s'agit même pas d'autres choses que cela. Il s'agit de droit.

Pour tout cela, il faut le faire ensemble. Je pense que nous le faisons chacun à notre niveau. Monique Lubin nous représente au Sénat, pour la délégation à la chasse, et moi-même, j'ai été le suppléant de Jean-Louis Carrère. Malheureusement, il a encore mon numéro de téléphone donc si je dis une connerie en la matière, il sera toujours là pour me corriger. Mais je sais que tous ensemble, les élus landais se mobiliseront et continueront à la faire comme ils l'ont toujours fait sur les sujets de nos traditions. Car, c'est ce que vous êtes, c'est ce que nous sommes et nous n'y renoncerons pas !

Merci.

*Applaudissements*

**Jean-Luc DUFAU** : Merci, Monsieur le Sénateur.

Je vais maintenant accueillir notre Ministre et Députée, Geneviève Darrieussecq. Merci.

**Geneviève DARRIEUSSECQ, ministre et députée** : Monsieur le Président National, Monsieur le Président Départemental, Madame la Préfète (j'aurais dû vous citer avant tout le monde), Mesdames et Messieurs les élus, Mesdames, Messieurs, chers amis,

Je suis très contente d'être avec vous. La chasse est un sujet important. Un sujet de tradition peut-être, un sujet culturel pour certains, un sujet sportif pour d'autres, et je crois, un sujet de régulation de notre environnement. Nous avons vraiment besoin des chasseurs et je suis très heureuse, je l'ai toujours dit, d'être avec vous aujourd'hui.

Je suis arrivée un peu tard, mais au bon moment quand même puisque j'ai entendu les exposés de grande qualité de Gladys et Léa. Il est vrai, Monsieur le Président Schraen que vous êtes en pleine forme.

*Rires.*

**Geneviève DARRIEUSSECQ, ministre et députée** : Je vous ai senti en pleine forme. Un peu excessif quelquefois quand même, mais c'est certainement votre rôle.

Parce que, voyez-vous, lorsque je reprends un peu les choses et que j'écoutais Gladys, je me disais - j'ai quelques cheveux blancs - que j'ai vécu dans nos campagnes tout le remembrement. Vous vous souvenez ? On a enlevé toutes les haies, on a fait de grands espaces de culture, des hectares à la file les uns des autres, et c'est vrai qu'à ce moment-là, c'était une politique foncière pour répondre aux enjeux de la politique agricole. En définitive, on a mis à mal notre environnement et c'est ce que nous voyons maintenant et que vous vivez tous les jours. Car, si les oiseaux ont moins de nourriture parce qu'il n'y a plus de haies à cause d'un environnement qui a été complètement dégradé dans nos campagnes, on a été les artisans de ces choses-là.

Je crois que l'on ne peut pas reprocher aux écologistes de nous avoir alertés sur ces sujets. On peut leur faire des tas de procès, car c'est vrai que leur fâcheuse manie de vouloir passer par des interdictions permanentes au lieu de passer par des adaptations est un véritable problème, mais l'on ne peut quand même pas dire qu'ils n'ont pas été les promoteurs de ces bouleversements qui étaient finalement néfastes aussi pour cette biodiversité et pour les animaux que vous aimez tant et que vous observez tous les jours dans vos activités.

Puis, il y a une deuxième chose qui va pénaliser la chasse chez nous, c'est le changement climatique. Et on le voit tous les jours, vous le vivez et on le vit tous ensemble. Il n'y a plus de saisons, des tempêtes, des sécheresses puis des inondations, et toute une série de phénomènes qui impacte la nature, notre vie et vos activités. Il est donc vrai que nous avons besoin d'être collectivement attentifs à tout cela. Mais je sais que vous le savez parce que vous êtes des artisans de cet environnement et cette biodiversité. Par ailleurs, vous êtes très attentif à l'évolution de tout cela. Moi, je suis très inquiète en raison des espèces de scissions qui se creusent progressivement, sans arrêt, tous les ans un peu plus, entre nos zones rurales et nos zones urbaines. Entre la façon dont on oppose les urbains et les ruraux. Le Sénateur Kerrouche l'a dit également tout à l'heure. Aussi, la façon dont on se sent ici, totalement incompris dans nos pratiques. On parle de chasse, mais l'on pourrait parler de taurins, de gavage de canard ou d'un tas de choses qui sont des pratiques de loisirs pour certains, de spectacles pour d'autres, culturelles ou économiques. Aussi, on se sent véritablement... Et moi, je suis inquiète parce que je trouve que cela ne s'améliore pas. Nous avons beau porter les choses, nous sommes encore dans une période où cette incompréhension demeure.

Je crois qu'il nous faut inlassablement continuer à communiquer. Mais, comme vous le faites pour la chasse, et vous allez l'amplifier, si j'ai bien entendu, il faut que nous communiquions positivement c'est-à-dire en démontrant notre qualité de vie et notre qualité de société ainsi que toutes les valeurs qui nous unissent. En donnant envie ! Je crois que notre société française et internationale est assez en proie à de grandes difficultés notamment de communautarisation ou d'individualisme. Aussi, faisons comprendre que l'on vit ensemble, ici, et que la chasse est un des moyens de faire société tout comme nos cultures. Communiquons sur toutes ces valeurs et la qualité de nos territoires ainsi que celle des hommes et des femmes de nos territoires.

Je ne voudrais pas que les chasses traditionnelles soient vécues ou vues comme quelque chose d'*hasbeen* par ceux qui ne les connaissent pas. C'était aussi un moyen moderne que vous avez démontré dans votre exposé. Il y a des choses très anciennes qui reviennent aujourd'hui dans le respect de l'environnement. Lorsque l'on chasse un oiseau avec une matole, on en prend

un, pas 10 000. En plus, on peut le relâcher. Il faudrait donc que l'on arrête d'enquiquiner tout le monde avec ces pratiques. Mais je ne sais pas comment faire parce que nous avons effectivement un Conseil d'État qui est une instance juridique, pour lequel je n'ai pas, ni personne, de pouvoir particulier. Nous devons donc être meilleurs dans la présentation de nos sujets, meilleurs dans nos mémoires, meilleurs dans ce que l'on peut porter parce que, malheureusement, ce sera toujours à nous d'apporter la preuve que l'on est meilleurs.

Il est vrai que tout cela est bien complexe et que vous pouvez être assuré que vous avez tout mon soutien. Je l'ai toujours dit. Notre territoire landais est un territoire formidable et vous faites partie de cette société et de tous ceux - vous les chasseurs, les protecteurs de l'environnement et de la biodiversité - qui donnent une dimension extraordinaire aux Landes.

Vive la chasse et vive les Landes.

*Applaudissements*

**Jean-Luc DUFAU** : Merci, Madame la Ministre.

Avant de conclure les interventions, Madame la Préfète, en cette deuxième représentation de votre part, à notre assemblée générale, j'aimerais tant vous dire, jamais deux sans trois, et ceci, afin de vous compter parmi nous l'année prochaine. Mais si vous le permettez, je préfère anticiper en vous adressant au nom de la chasse landaise, tous mes remerciements les plus sincères, pour votre étroite collaboration et votre écoute à notre égard.

J'en profite pour vous remettre ce coffret typiquement landais que vous apprécierez, j'en suis certain.

*Applaudissements*

**Jean-Luc DUFAU** : Devant nos chasseurs, je tiens également à vous remettre un morceau de notre culture, de notre patrimoine, dont l'histoire s'est écrite au travers des siècles. J'espère que ces prochains jours, cette pièce de bois ne devienne pas un engin prohibé et ne finisse pas dans votre cheminée.

Merci.

*Applaudissements*

**Françoise TAHERI, préfète des Landes** : Madame la Ministre, Monsieur le Député, Madame la Sénatrice, Monsieur le Sénateur, je salue l'ensemble des élus ici présents, Monsieur le Maire de Pontonx, Mesdames les Maires, Messieurs les Maires, Monsieur le Conseiller Régional, Madame la Conseillère Départementale, je salue bien évidemment, Monsieur le Président de la Fédération Départemental de la Chasse, cher Monsieur Dufau, Monsieur le Président National, je salue Madame la Présidente de la Chambre d'agriculture, Monsieur le Président de l'association des Maires des Landes, l'ensemble de mes collègues ici présents également,

nombreux, représentants de l'État, vous, Mesdames et Messieurs Présidents d'associations de chasse, Monsieur le Président de la louteterie, Madame la Députée Européenne,

Vous le sentez dans ma voix, c'est une vraie émotion d'être parmi vous. Je suis très sensible au geste que vous m'avez témoigné et je sais l'histoire qu'il recèle. Après ces paroles fortes qui ont été exprimées ici, je voudrais vous faire part de deux affirmations fortes et d'une conviction.

Tout d'abord, sachez que je comprends et partage l'émotion qui est la vôtre face à ce contexte que je sais ô combien difficile dans le contentieux en cours sur les chasses traditionnelles. Je voulais commencer ce propos en vous faisant part d'une affirmation forte. Tout d'abord, sachez que toutes autorités, tous les pouvoirs exécutifs ici présents, savent que les enjeux de conservation et de préservation des espèces, des oiseaux, ne sont pas liés à la pratique des chasses traditionnelles. Clairement ! Il faut que ce soit dit et affirmé. L'État ainsi que tous les acteurs du territoire sont attachés à la pratique des chasses traditionnelles.

Je salue le travail universitaire que vous avez présenté ainsi que le travail mené au sein de la Fédération de la Chasse du Gers montrant, effectivement, le caractère sensible de cette chasse. C'est ce qui m'a frappé. Vous l'avez clairement rappelé, Madame la Ministre, les pratiques qui ont été demandées à l'ensemble des agriculteurs dans les années 70', et moi qui vient de cette terre de Bretagne qui a été fortement remembrée, j'ai en tête effectivement, tout le travail qui a été demandé aux agriculteurs. Et incontestablement, ce sont sans doute ces modifications dans les pratiques qui ont conduit à une érosion de la diversité de nos espèces aujourd'hui. Vous le constatez chaque jour, on ne peut pas le nier. C'est souvent lié à la destruction des habitats des oiseaux notamment, mais aussi toutes les autres formes d'habitats. Sur les dernières années, 69 % des espèces ont disparu. C'est beaucoup 69 %. C'est une donnée et, l'action qui est la vôtre au plus proche des territoires le constate et veille à ce que cette diversité soit préservée et qu'elle revienne. Vous l'avez notamment relaté dans le fait de planter des haies et toutes les actions au quotidien que vous menez. Cela contribue incontestablement à restaurer la biodiversité.

Je vous le disais, l'État a clairement été à vos côtés pour défendre les chasses traditionnelles. Ce ne sont pas des mots que je vous dis. Qu'a-t-il fait concrètement ?

Tout d'abord, il a fait évoluer le droit pour ancrer le fait qu'il y ait des chasses traditionnelles. Cela s'est traduit par la prise d'arrêtés ministériels, mais aussi des quotas (le fait de comptabiliser de manière très documentée), le nombre d'espèces, d'oiseaux prélevés/saisis chaque année. Cela a également été quelque chose de très important.

Autre point : nous avons autorisé des expérimentations. Pour cela, nous avons montré notre très forte volonté, en l'expérimentant avec un suivi très fin, que la pratique des chasses traditionnelles ne nuit pas et ne contribue pas majoritairement à la diminution de la biodiversité. Au contraire, c'est une façon de la suivre et de veiller à ce que la pratique soit bien en lien. C'est ce qui a été très concrètement fait par l'État.

Ensuite, vous avez évoqué le sujet du contentieux. Lorsque j'ai eu à défendre les arrêtés que nous avons pris dans les Landes, et je salue ici, Bernard Guillemotonia, j'avais appelé

Monsieur le Président Dufau à qui j'ai dit : « *Nous allons faire un pas de côté pour défendre différemment* ». Je pense qu'il faut documenter et prouver les choses avec des données. C'est la raison pour laquelle, lorsque nous avons défendu l'arrêté de la Préfète des Landes ainsi que celui du Préfet des Pyrénées-Atlantiques - c'était Bernard devant le juge - nous avons dit que c'était une expérimentation contrôlée et très suivie. Mais ce n'est pas la Fédération qui s'auto-contrôle, ce sont des tiers. Nous pouvons ainsi attester les résultats et le caractère objectif de ce que l'on avance. Je vous ai appelé et nous avons joué la partie de manière coordonnée. Les services de l'État ont produit leurs argumentations qui étaient étayées, charpentées, solides - c'est ainsi que je vais au combat - et vous aviez également précisé de façon tout à fait pratique et en racontant l'histoire, en disant ce que signifie le fait de chasser à la matole et aux pantes, pour rendre les choses un peu sensibles.

Je pense que nous avons emporté la conviction du juge par cette méthode. Et je pense qu'elle est riche d'enseignement. C'est le message d'espoir que je voudrais vous faire passer. En se fondant justement sur ce qui a été possible, en montrant par la démonstration et l'expérimentation que vos pratiques sont tout à fait compatibles avec la préservation du milieu, et qu'elles ne se traduisent pas - je n'aime pas ce terme, pardonnez-moi - par une trop forte pression sur le milieu que l'on arrivera à défendre ces dossiers et ces contentieux. C'est une intime conviction.

Mais, je ne suis pas non plus naïve. Moi qui suis une fille de la campagne, d'un petit village de 2 000 habitants, mais ayant vécu 30 ans à Paris, j'ai aussi pu constater - on le sait - que nos compatriotes, nos concitoyens vivent de plus en plus en ville, que le lien avec la ruralité est plus distendu, avec davantage de résidences secondaires que de résidences principales dans les campagnes. Aussi, je pense que pour porter ce lien, cet ancrage très fort avec le terroir et ce qui fait le sel de nos existences, l'intérêt de vos vies quotidiennes - je suis très sensible au fait que vous aimiez vous retrouver, partager, discuter, échanger après la chasse du matin autour d'un bon repas, que vous portiez ces valeurs positives d'échanges, d'entraide et de partage -, c'est ainsi qu'il faut diffuser ce message positif à travers les valeurs que vous portez.

Il faut aussi que ce soit à vous de montrer et démontrer le bon état et la bonne préservation de toutes les espèces. J'en suis persuadée, c'est en portant à la fois ces valeurs très positives auxquelles nos compatriotes sont très attachées et en ayant un discours charpenté, documenté que vous saurez convaincre.

Soyez assurés que je serais toujours à vos côtés pour porter ce message. Nous l'avons prouvé, ici, dans les Landes auprès du tribunal administratif de Pau. C'est le message que je fais porter à mes collègues en administration centrale qui ont, incontestablement, mouillé la chemise pour défendre ces arrêtés. Il faut convaincre. Vous savez qu'une action se déroule dans la durée, mais le combat se gagnera en montrant que l'on préserve le bon état écologique des espèces. C'est cela qu'il faut prouver et démontrer. Je compte sur vous pour y parvenir, le réussir. Vous êtes un acteur fondamental pour le démontrer.

Merci à vous.

*Applaudissements*

**Jean-Luc DUFAU** : Merci, Madame la Préfète. De notre côté, nous comptons énormément et encore plus sur vous. Merci.

Pour conclure, au terme de cette Assemblée générale, c'est avec beaucoup d'émotion qu'au nom de toute l'équipe de la FDC 40, je vous remercie très chaleureusement pour votre présence si nombreuse puisque nous avons franchi la barre des 1 000 personnes. J'en suis très fier.

Merci.

### *Applaudissements*

**Jean-Luc DUFAU** : Je remercie également tous nos intervenants bien sûr, ainsi que nos élus. Je salue Julien Bazus pour le Conseil Régional qui est un soutien incontournable également pour notre structure.

Merci.

### *Applaudissements*

**Jean-Luc DUFAU** : On peut effectivement les applaudir parce que nous avons bien besoin d'eux. Merci.

Maintenant, place à la convivialité. Seules les personnes munies de badges ou de bracelets verts et bleus sont invitées à nous rejoindre sur la piste.

À ce titre, je tiens à remercier nos partenaires :

- le traiteur Lavigne pour ses tapas ;
- Le domaine de Berdet (Thierry Darrimajou) de Bourdalat pour son cocktail d'accueil et son Floc, puis son armagnac pour clore ce moment ;
- la Cave des vigneronns du Tursan et leur confrérie pour le service des vins du Tursan ;
- La maison Gabaiti, Maxime Pastaut pour ses produits de venaison.

### Côté animation

Dans notre Sud-Ouest, particulièrement dans les Landes, les férias, la course landaise, le rugby, le basket, les cantayres et le bien-vivre représentent notre mode de vie et nos valeurs.

Et dans ces belles arènes, je vous demande d'accueillir :

- le chœur d'hommes « shanteona » de Saint-Vincent-de-Tyrosse pour animer notre cocktail ;
- la Banda « los pastouros » de Bahu-Soubiran, à savoir que cette dernière nous avait accompagnés, avec quelques éléments des « Divinos » de Grenade/Adour, le 18 septembre 2021 sous une pluie battante alors que l'Union Musicale Landaise avait appelé au boycott de notre rassemblement, par idéologie des responsables.

Je tenais à les mettre à l'honneur aujourd'hui. On peut les applaudir.

*Applaudissements*

**Jean-Luc DUFAU** : Lorsque Jan aura terminé, je vous demanderai de bien vouloir empiler toutes les chaises par 10.

**Jan de Buros** Merci.

Adishatz Madame la Préfète, adishatz Madame la Ministre, adishatz Monsieur lou président adishatz à tous nos élus et adishatz ami cassayre.

*Applaudissements*

**Jan de Buros** : Mais je vais vous élever à un périmètre un peu plus large aujourd'hui, celui de la Gascogne. La Gascogne, cela nous parle. C'est synonyme de chasse 10 départements entre autres, tout le territoire national. Pour nous, la Gascogne, ce sont Les Landes, La Gironde, le Gers, le Lot-et-Garonne, le Tarn-et-Garonne, la Haute-Garonne, Les Pyrénées-Atlantiques, les Hautes-Pyrénées, l'Ariège, le Val d'Aran. Toute la a quo ! Et on la gascogne un événement extraordinaire, c'est du 22 au 29 juin, on va un peu avoir la semaine mondiale de la Gascogne.

. On a le Robert Verdier, Bernard qui est à Osaka au Japon. On peut prétendre faire la semaine mondiale de la Gascogne ! Alors c'est pour cela que j'interviens et après je m'échappe On va avoir, durant cette période, l'occasion de mettre en avant, pourquoi pas imaginer un produit de Gascogne, produit en Gascogne, le gibier de venaison. Cela demande de l'organisation, c'est certain, mais si l'on peut, à travers la dégustation de ce qui nous est cher comme l'a dit notre Président National : on aime tuer peut-être, mais pas le plaisir de tuer. De manger surtout ensuite, se retrouver ! Faisons-le !

Et si durant cette semaine, on n'avait pas encore préparé quelques sauces il y a 3 moyens de devenir gascons et de le montrer. Pour vivre heureux, il ne faut plus vivre caché. Il faut se montrer ! N'hésitez pas à arborer le drapeau de la Gascogne.

Je sais que pas mal de communes en ont fait l'acquisition, mais ceux qui n'ont pas de drapeau, qu'est-ce que vous attendez pour vous mettre un béret ? Il faut arrêter avec ces casquettes américaines.

*Rires.*

**Jan de Buros** : Et puis, après, une manière très simple, c'est de dire « adishatz » chaque fois que l'on rencontre quelqu'un. Il n'y a pas besoin d'un bonjour ou autre ! Et surtout lorsqu'il repart, redites-lui « adishatz ». Arrêtez ce « ciao » . Adishatz !

Je vais en profiter pour vous faire part d'un événement à la demande du Président : rendez-vous le 11 mai à Ousse-Suzan pour la Fête du chien courant et de la nature.

*Ô Saint Hubert, patron des grandes chasses,  
Toi qu'exaltait la fanfare au galop,  
En poursuivant le gibier à la trace,  
Tu le forçais sous l'élan des chevaux.*

*Taiïaut, taiïaut, taiïaut.*

*Protège la chasse répondit l'écho.*

Adishatz ! Merci.

*Applaudissements*

**Jean-Luc DUFAU** : Bravo, Jean. Merci.

Place à la convivialité ! Merci une fois de plus.

*La séance se termine à 13 heures 19.*